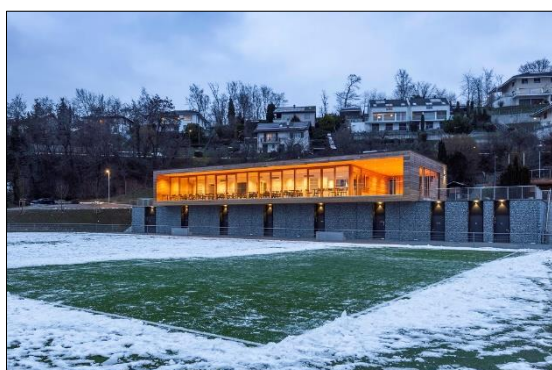
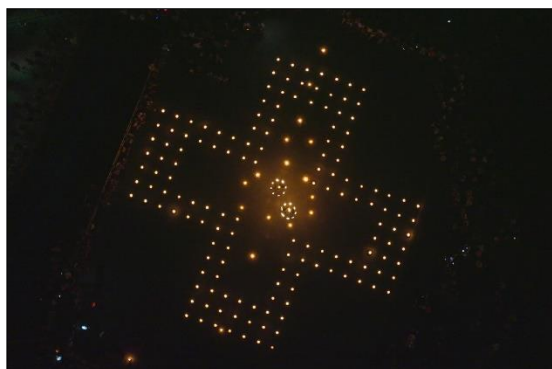




COMMUNE D'ECUBLENS/VD



**Rapport de gestion
de la Municipalité
au Conseil communal**

2022

Table des matières 2022

Partie communale

- Préambule 1
- Municipalité 2 - 9

Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal 10
- Préavis municipaux 11 - 15
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2022 15 - 21
- Votations fédérales et cantonales 21 - 23
- Elections cantonales 23 - 24

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipale 25 - 29
 - Domaines 29 - 30
 - Autorisations générales 30
 - Visite préfectorale 30
 - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens 30 - 31
 - Naturalisations 31 - 32
 - Archives communales 33 - 34
- Service des finances et de l'informatique 35
 - Comptes annuels 36 - 38
 - Abonnements AG-Flexi et CGN 39 - 40
- Service des ressources humaines 41
 - Recrutement 41 - 42
 - Personnel communal – Cellule de crise Covid-19 42 - 50

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement 51 - 52
 - Aides communales et subventions 52 - 55
 - Aînés 56
 - Prévention 56 - 57
 - Logement 57 - 59
 - Travail – Chômage et autres tâches 59 - 60
 - Accueil de jour des enfants 61 - 64
 - Accueil familial de jour 64 - 66
- Service des activités scolaires et parascolaires 67 - 68
 - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) 68 - 70
 - Réfectoires scolaires 70 - 72
 - Devoirs accompagnés 72 - 73
 - Transports scolaires – Bus scolaire – Pédibus – Patrouilleurs scolaires 73 - 74
 - Conseiller école-famille (CEF) 74

Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité (Danièle Petoud)

- Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité 75 - 78
 - Bâtiments (constructions et rénovations) 78 - 79
 - Bâtiments (exploitation et maintenance) 79 - 81
 - Durabilité 82 - 88
 - Evacuation des eaux 89 - 91
 - Administration des salles et manifestations 91 - 93

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)

- Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 94 - 95
 - Activités socioculturelles 95 - 97
 - Activités sportives 97 - 99
 - Subventions à des institutions 99 - 100

○ Intégration	100 - 104
○ Supports d'informations communaux	105
○ Secteur jeunesse d'Ecublens	105 - 111
○ Bibliothèque communale	111 - 115
○ Ludothèque « Le Dé Blanc »	115

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique (Jean Cavalli)

● Service des habitants	116
○ Service des habitants et bureau des étrangers	116
○ Etudiants	116 - 117
○ Etat civil : mariage pour tous	117
○ Ukraine et permis S	117
○ Guichet virtuel	117 - 118
○ Autorisations de stationnement	118
○ Registre des inhumations	118
○ Registre des chiens	118
○ Registre civique	119
○ Taxes de séjour	119
○ Affluence aux guichets et commune pilote	120
○ Statistiques population	120 - 128
○ Promotion économique	129

Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre (Jean-Louis Radice)

● Service de l'urbanisme	130 - 132
○ Section constructions et cadastre	132 - 136
○ Section urbanisme	137 - 139
○ Section mobilité	139 - 141

Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information (Germain Schaffner)

● Service des travaux publics et de l'environnement	142 - 144
○ Travaux réalisés et projets particuliers	145 - 146
○ Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts	147 - 148
○ Environnement – Déchets – Forêts	148 - 151
● Informatique et télécommunications	152 - 155

Conclusions	156
--------------------	-----

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Comme l'an dernier, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

En italique = uniquement lien

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

● Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois	157
● <i>Lausanne Région</i>	158
● <i>Inspection intercommunale des chantiers (IIC)</i>	158
● <i>Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge</i>	158
● <i>Service intercommunal des énergies (SIE SA)</i>	158

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

● <i>Fondation « Les Baumettes »</i>	159
● <i>Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)</i>	159
● <i>Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL)</i>	159

• Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales -----	159
• Conseil d'établissement -----	159
• Direction des écoles -----	159
• Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » -----	160 - 161
• Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) -----	161 - 162
• Association des 55+ d'Ecublens -----	162

Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité

• Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge -----	162 - 164
• Step de Vidy (Epora SA) -----	164
• Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) -----	164

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises

• Commission intercommunale de la taxe de séjour -----	164 - 166
• Ecublens Animation -----	166
• Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL) -----	166
• Galerie du Pressoir -----	167
• Ludothèque « Le Dé Blanc » -----	167
• Théâtre Kléber-Méleau -----	167
• Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois -----	167
• Conseil des Jeunes d'Ecublens -----	167 - 169
• Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois -----	169
• Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers -----	169 - 172
• Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée) -----	172
• Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine) -----	172

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique

• Police Ouest lausannois -----	172
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne -----	173 - 181
• Organisation régionale de la protection civile (ORPC) -----	182
• Service intercommunal des taxis (SIT) -----	182
• EPFL Innovation Park -----	182

Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre

• Commission COH -----	182
• Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) -----	182 - 183
• Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) -----	183
• Transports publics de la région lausannoise SA (tl) -----	183

Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information

• Valorsa SA -----	183
--------------------	-----





Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Les perspectives pour la conjoncture suisse sont nettement moins sombres en ce début d'année qu'elles ne l'étaient encore l'automne dernier. L'hôtellerie et la restauration repartent. Dans ses récentes prévisions, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ table cette année sur un produit intérieur brut (PIB) en hausse de seulement 0,7 %, après les 2,0 % attendus pour 2022. La croissance économique devrait repartir de l'avant en 2024 avec une progression anticipée de 2,1 %.

Pour le Canton de Vaud, la robustesse de la demande intérieure ne compense pas les effets du ralentissement de la conjoncture mondiale. Après une hausse soutenue du PIB vaudois l'an dernier de 2,7 %, la dynamique ralentit cette année, avec une croissance attendue à 1,3 % selon les dernières prévisions de l'Institut d'économie appliquée de l'UNIL. Un redémarrage progressif est possible l'an prochain, avec un PIB vaudois en hausse de 1,8 %.

Le degré d'incertitude est élevé en raison notamment du terrible et long conflit en Ukraine, des tensions géopolitiques induites par cette guerre, de la hausse des prix et des taux d'intérêts, ainsi que du risque de crise énergétique qui reste présent, en particulier pour l'hiver prochain.

Le résultat des comptes communaux de l'exercice 2022 est plus favorable que prévu et présente un excédent de revenus de Fr. 5'379'984.-, sans prélèvement dans la réserve générale et celle constituée suite à l'entrée en vigueur de la RIE III, soit une nette amélioration par rapport à la perte de Fr. 1'450'200.- inscrite au budget. Ce résultat est très réjouissant. Il s'explique notamment par des décomptes favorables de notre participation à la péréquation et à la facture sociale, représentant une amélioration du résultat de Fr. 2,3 millions, et par l'encaissement de revenus fiscaux supérieurs au budget de Fr. 2,5 millions.

En conséquence, la situation financière d'Ecublens est toujours globalement très saine. Elle présente un ratio fonds propres – fonds étrangers favorable et en augmentation (65 % - 35 %). De plus, l'endettement net par habitant diminue fortement de Fr. 887.- à Fr. 387.-. Cette situation nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, mais aussi avec prudence, en raison de l'évolution toujours incertaine de la situation économique mondiale.

Comme lors des trois précédentes législatures, la Municipalité a élaboré un programme afin de fixer le cadre global de ses intentions et objectifs pour les cinq prochaines années. Il est décliné sur quatre axes, comprenant dix-huit objectifs et quarante-sept actions à mettre en œuvre. Lors de l'élaboration de ce programme, qui s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de plusieurs projets en cours, la Municipalité a cherché un équilibre délicat entre ambitions et pragmatisme.

A Ecublens, l'année 2022 aura été celle de la reconstruction du Pont Rouge, enjambant la Venoge entre Renges et la Commune de Denges. Elle aura aussi vu le chantier de reconstruction des installations sportives du stade du Croset se terminer ; cette belle réalisation, exemplaire par le choix de ses matériaux, va contribuer à renforcer le bien-être de nos sportives et sportifs, tout en garantissant la parfaite prise en charge des élèves du collège voisin pour les repas de midi.

Mais 2022 marquera surtout la mise en place du Plan climat communal, qui guidera à l'avenir l'action politique de la Municipalité, en plaçant la protection de l'environnement, la santé et la qualité de vie de la population, au cœur de sa vision du monde de demain.

J'exprime mes sincères remerciements à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant l'année écoulée, et la parfaite qualité du travail accompli au profit des citoyennes et citoyens d'Ecublens. Merci également à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2022.

J'adresse enfin des remerciements tout particuliers aux Conseillères communales et Conseillers communaux pour leur investissement politique, ainsi que pour la confiance témoignée à la Municipalité.

*Christian Maeder,
Syndic*



Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2022

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆



De gauche à droite :

*Jean-Louis Radice, Jean Cavalli, Danièle Petoud, Christian Maeder (Syndic), Pascale Manzini,
Germain Schaffner, Sylvie Pittet Blanchette*

Municipalité

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Jean Cavalli
Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité	Danièle Petoud	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini
Sécurité publique – Habitants – Promotion économique	Jean Cavalli	Germain Schaffner
Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre	Jean-Louis Radice	Danièle Petoud
Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information	Germain Schaffner	Christian Maeder

Vice-Syndique en 2022 : Danièle Petoud

Séances de la Municipalité en 2022 : 39 séances ordinaires, 3 séances spéciales consacrées respectivement à l'adoption des comptes, du rapport de gestion et du budget, ainsi que de nombreuses autres séances durant lesquelles la Municipalité a reçu diverses délégations ou d'autres Autorités.

Elle a, en particulier, consacré 4 demi-journées et une journée entière à l'élaboration du programme de législature.

Elle a reçu les Députées et Députés du District, le 10 octobre 2022, afin d'échanger sur des thématiques actuelles, notamment la mobilité et les transports publics, en particulier les besoins des Hautes Ecoles et leur financement.

Elle a également rencontré les exécutifs des Communes de Chavannes-près-Renens et St-Sulpice afin de discuter de thèmes communs.

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2022 : 960, soit une moyenne de 24,62 décisions par séance.

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » - Président
- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal + Vice-Président
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Ecucad SA (chauffage à distance) – Conseil d'administration – Président
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Membre
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité – Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal des énergies SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Société pour le Quartier Nord de l'EPFL – Représentant des Communes de l'Ouest lausannois au sein de la société
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration – Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens
- TvT Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes.

Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » – Déléguée municipale à l'assemblée générale
- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Déléguée au Comité de direction et Présidente
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Région Ouest – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire (EIAP) – Présidente
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale

Délégations de Mme Danièle Petoud

- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epura SA – Membre du Conseil d'administration
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds d'encouragement au développement durable et d'attribution des subventions – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Commission « Prévention et dépendances »
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des énergies SIE SA – Conseil d'administration
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Déléguée municipale au comité
- STEP de Vidy – Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP) – Présidente.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Déléguée municipale au comité
- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Déléguée municipale
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) - Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Présidente
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil
- Union des sociétés locales (USL) – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Comité – Présidente.

Délégations de M. Jean Cavalli

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVIDIS
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Président
- Fondation EPFL Innovation Park – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Commission « Promotion économique »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Membre
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Comité de direction – Vice-Président
- Stand intercommunal de tir Les Effoliez, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de M. Jean-Louis Radice

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU) – Délégué municipal
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Commission « Transports »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Coproj PP1 – Délégué municipal
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Urbanisme (ex Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal) – Délégué municipal – Vice-Président
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

Délégations de M. Germain Schaffner

- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.



Conseil communal



M. Jean-Claude Merminod
Président

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022

M. Daniel Sage
Président

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Président

Daniel Sage



1^{er} Vice-Président

Jean-Claude Merminod

2^e Vice-Présidente

Françoise Favre

Secrétaire

Gaëlle Weissert

Secrétaire suppléante

Silvana Passaro

Scrutateurs

Gérald Lagrive

José Lourenco Jorge

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Géraldine Binggeli

Bernard Cottier

Huissière et huissier

Béatrice Raball

Florent Durussel.

Séances du Conseil communal

En raison des restrictions liées à la situation sanitaire, les séances de l'Autorité législative se sont tenues à l'EPFL, dans une salle adaptée, au début de l'année.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022

Président

Jean-Claude Merminod



1^{er} Vice-Président

Charles Koller

2^e Vice-Président

Bernard Cottier

Secrétaire

Gaëlle Weissert

Secrétaire suppléante

Silvana Passaro

Scrutatrices

Valérie Bernier

Daniela Miéville

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Fiona Glauser

Pierre Delisle

Huissière et huissier

Béatrice Raball

Florent Durussel.

◆ ◆ ◆ ◆

Le Conseil communal a siégé 7 fois, soit les :

- Jeudi 7 avril 2022 *
- Jeudi 12 mai 2022 *
- Vendredi 10 juin 2022 **
- Vendredi 24 juin 2022 ***
- Vendredi 30 septembre 2022 ***
- Jeudi 24 novembre 2022 **
- Vendredi 9 décembre 2022 **

* = Salle Polydome Badoux – EPFL

** = Grande salle du Motty

*** = Salle des combles – Auberge du Motty

◆ ◆ ◆ ◆

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

Séance du jeudi 7 avril 2022

N° 1 Aménagements en faveur de la mobilité douce – Crédit-cadre

Ce préavis a été retiré par la Municipalité.

N° 2 Passerelle sur la route de la Pierre – Crédit complémentaire

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de **Fr. 125'000.-** (cent vingt-cinq mille francs) pour la réalisation des travaux de construction de la passerelle sur la route de la Pierre et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2020/11.

Cette dépense complémentaire sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Routes » et la nature n° 5010 « Réseau routier », plus précisément dans le compte n° 430.5010.154 « Passerelle sur la route de la Pierre ».

Elle sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

Séance du jeudi 12 mai 2022

N° 3 Adoption du plan d'affectation « Epenex Sud »

Le Conseil communal décide :

- 1) d'adopter le plan d'affectation « Epenex Sud » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 15 janvier au 13 février 2022 ;
- 2) de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan d'affectation Epenex-Sud.

N° 4 Modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)

Le Conseil communal décide :

- d'adopter les statuts révisés de l'ERM (« Révision 2022 »).

N° 5 Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2022 représentant au total une **diminution des charges de Fr. 731'000.-** (sept cent trente et un mille francs) et une **diminution des revenus de Fr. 883'300.-** (huit cent huitante-trois mille trois cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- 2) de compenser la péjoration du résultat de Fr. 152'300.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2022.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

- 3) de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2022 est dès lors arrêté comme suit :

	Charges	Revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2022	Fr. 117'300.-	
Charges complémentaires	Fr. - 731'000.-	
Revenus complémentaires		<u>Fr. - 883'300.-</u>
Totaux	<u>Fr. - 613'700.-</u>	<u>Fr. - 883'300.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr. 269'600.-	
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	<u>Fr. - 269'600.-</u>	
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2022	<u>Fr. _____.-</u>	

Séance du vendredi 10 juin 2022

N° 6 Reconstruction de la passerelle « Pont Rouge » sur la Venoge – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) de valider le projet de reconstruction de la passerelle « Pont Rouge » sur la Venoge et du ponceau ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 359'000.-** (trois cent cinquante-neuf mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 310 « terrains communaux » et la nature n° 5010 « ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 310.5010.172 « Pont Rouge sur la Venoge – Reconstruction ».

Elle sera couverte par la trésorerie ordinaire.

Cette dépense sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 7 Collège Mars – Rénovation et assainissement énergétique – Crédit d'étude complémentaire pour la surélévation du bâtiment

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver le crédit d'étude complémentaire pour la surélévation du bâtiment Mars et la création du volume de liaison entre les bâtiments Mars et Vénus ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire d'un montant de **Fr. 70'000.-** (septante mille francs) pour sa réalisation et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2021/07.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 503.5030.204 « Mars – assainissement énergétique et intérieur CE ». Elle sera couverte par la trésorerie ordinaire.

Cette dépense sera intégrée au montant total du futur crédit d'investissement qui sera amorti dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. En cas de refus du crédit d'investissement par le Conseil communal, le montant du crédit d'étude sera amorti en une seule fois par le compte de fonctionnement.

Séance du vendredi 24 juin 2022

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2021

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2021

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2021

Comptes du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2021

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2021

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2021 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2021 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2021 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2021 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2021 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2021.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 :

Président

M. Jean-Claude Merminod est élu.

1^{er} Vice-Président

M. Charles Koller est élu.

2^e Vice-Président

M. Bernard Cottier est élu.

Séance du vendredi 30 septembre 2022

N° 8 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 13, rive droite – Chemin du Bochet / chemin des Esserts – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 13, rive droite, chemin du Bochet / chemin des Esserts ;
- 2) d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 453'000.- TTC** (quatre cent cinquante-trois mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- 3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de **Fr. 73'000.- HT** (septante-trois mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

N° 9 Construction de la nouvelle Auberge et transformation de la Grande salle communale – Demande de crédit complémentaire

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 410'000.- TTC** (quatre cent dix mille francs) pour supporter les travaux complémentaires réalisés dans le cadre de la construction de la nouvelle Auberge et de la rénovation de la Grande salle, selon le préavis, et de l'ajouter au montant alloué par le préavis n° 2018/13.

N° 10 Arrêté d'imposition pour les années 2023 à 2027

Le Conseil communal décide :

- d'adopter l'Arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour les années 2023 à 2027 tel que présenté par la Municipalité dans le préavis, à savoir le maintien du taux d'imposition à **62.5**.

Séance du jeudi 24 novembre 2022

N° 11 Cimetière – Aménagement d'un columbarium supplémentaire – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter l'aménagement d'un nouveau columbarium ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de **Fr. 120'000.-** (cent vingt mille francs) pour sa réalisation.

N° 12 Projet de revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter le crédit d'étude pour la revalorisation de l'espace public de la « Plaine du Croset » ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit d'un montant de **Fr. 427'000.-** (quatre cent vingt-sept mille francs) pour sa réalisation.

N° 13 Aménagements routiers pour le passage de bus articulés sur la ligne TL n° 33 – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'approuver un crédit de construction en faveur d'études et d'investissements au profit des transports publics ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 1'320'000.-** (un million trois cent vingt mille francs) pour sa réalisation.

Séance du vendredi 9 décembre 2022

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2023

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2023

Budget du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2023

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2023

Budget communal – exercice 2023

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le budget de l'exercice 2023 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;

- d'approuver le budget de l'exercice 2023 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2023 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2023 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver le budget communal 2023 avec un amendement concernant le compte suivant :

301.3666 - Créer un compte 302.3666 – Aides aux assainissements énergétiques des propriétaires privés de Fr. 200'000.- ;

et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2022 à 2027.

♦ ♦ ♦ ♦

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2021/2022 pour l'exercice 2021

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2021/2022 pour l'exercice 2021 a émis dans son rapport du 7 juin 2022

Vœu n° 1 – Santé et sécurité au travail (SST)

- a) Que les responsabilités de la Municipalité et des chef·fe·s de service soient mieux définies et formalisées, sachant que d'un point de vue légal ils sont responsables en cas d'accidents ;
- b) Qu'une sensibilisation à cette responsabilité soit faite et que les cahiers des charges des chef·fe·s de service mentionnent clairement ces responsabilités ;
- c) Que la commune désigne un·e coordinateur·trice SST au sein du personnel communal afin d'assurer une plus grande proximité et participation ainsi qu'une meilleure communication et organisation de tous les aspects SST;
- d) Que toutes les femmes en âge de procréer, soient informées de leurs droits en cas de grossesse et d'allaitement et que les analyses de risques selon l'Ordonnance sur la protection de la maternité (OPrOMa) soient faites pour tous les secteurs de travail de manière systématique et anticipée ;

e) Qu'un plan de formation centralisé au niveau des RH pour la formation continue et la formation spécifique SST soit établi ;

f) Qu'une procédure documentée et engageant le tiers concerné soit communiquée aux entreprises tierces.

Réponses :

a et b)

Nous tiendrons compte de cette demande lors de la révision des descriptions de postes. Cependant, la charte de sécurité, le Règlement du personnel, ainsi que la Loi sur le travail à laquelle la Commune est soumise en ce qui concerne la protection de la santé sont déjà très clairs.

c) Un comité de la sécurité, composé de 7 personnes, dont la Cheffe du personnel et les 2 représentants de la Société Acta, existe déjà depuis l'introduction des MSST.

d) Les droits des femmes enceintes figurent également dans le Règlement du personnel. L'analyse des postes de travail a été confiée à la société Acta après approbation du budget 2023.

e) Le Service des ressources humaines y veillera dès que possible.

f) Ceci a été mis en place en 2022 par les coordinateurs de sécurité des domaines et des bâtiments.

Vœu n° 2 – Bâtiment Pluton

- a) qu'au vu de la largeur des escaliers menant aux étages, une deuxième main courante soit installée ;
- b) que tout produit inflammable soit stocké dans une armoire anti-feu et que des bacs de rétention suffisamment grands soient utilisés pour les produits du sous-sol ;
- c) que les vestiaires filles soient équipés de sèche-cheveux supplémentaires.

Réponses :

- a) La deuxième main courante pour la cage d'escaliers menant à l'étage a été installée début 2023.
- b) Une armoire de sécurité EI30 pour le stockage des produits inflammables ainsi que de plus grands bacs de rétention ont été installés.
- c) Les vestiaires piscine et gym des filles ont chacun été équipés d'un sèche-cheveux supplémentaire.

Vœu n° 3 – Séances du Conseil communal

Que le Bureau du Conseil privilégie la tenue des séances du Conseil dans la Grande salle plutôt que dans la Salle des combles.

Réponse :

Suite au sondage réalisé par le Bureau du Conseil communal en novembre 2022 et selon le souhait de la majorité des membres du Conseil communal, les séances se tiennent désormais, sauf exception, à la Grande salle du Motty.

Vœu n° 4 – Subvention aux entreprises

Que la validité des bons en circulation soit prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 et qu'un rappel soit fait aux utilisateurs concernés ; dans le cas où des bons ne pourraient pas être utilisés, qu'ils soient remboursés aux utilisateurs.

Réponse :

La Municipalité a décidé de prolonger la durée de validité des bons au 31 août 2022 et de rembourser les soldes des bons inutilisés sur demande au Service des finances et de l'informatique jusqu'au 30 novembre 2022. Toutes les entreprises participantes

ont été informées par un courrier envoyé le 24 juin 2022.

Vœu n° 5 – Vacances municipales

Qu'un fichier Excel commun modifiable et consultable par l'ensemble des Municipaux soit créé. Ceci pourrait vraisemblablement faciliter leur coordination et le travail des RH.

Réponse :

Ce point a déjà été soulevé à de nombreuses reprises. Chaque membre de l'exécutif possède sa propre manière de gérer l'information et nous ne pouvons imposer un système en particulier. Le Service des ressources humaines s'en accommode très bien.

Vœu n° 6 – Ecublens Plage

Que la Municipalité réfléchisse à un concept différent de celui de s'adresser qu'à un seul prestataire pour l'activité d'Ecublens Plage. Nous souhaitons que l'activité se rapproche de ce qui se fait à la Galicienne de Prilly Malley, à la Coquette à Morges ou plus récemment, à la Dérupe à Bussigny. Ces trois sites fonctionnent en collectif et proposent tous des produits régionaux de qualité. Leur concept exclut la recherche du bénéfice.

Réponse :

Voir la réponse à l'interpellation urgente de M. le Conseiller Charles Koller « Bilan et perspectives de l'activité Ecublens Plage – Quel est le point de situation après 2 éditions ? » du 10 novembre 2022 traitée lors de la séance du Conseil communal du 24 novembre 2022, dont le contenu est reproduit *in extenso* ci-après :

Introduction

La deuxième édition d'Ecublens plage vient de se terminer. Je tiens à remercier la Municipalité d'avoir proposé une animation sur plusieurs mois sur notre terrain en dur du Pontet. Une animation qui a permis aux écublanaises et écublans de partager des moments en famille et entre amis. Selon le rapport de notre Commission de gestion sur l'exercice comptable 2021 « il y a une marge d'amélioration considérable sur le concept de cette manifestation ».

Pourquoi cette interpellation :

Le but de cette interpellation est de demander la clarification et la position de la Municipalité sur plusieurs points concernant la manifestation. Le moment est opportun puisque nous nous situons juste après la seconde édition et 2 mois avant le vote des budgets 2023.

Rajoutons que plusieurs points soulevés par notre Commission de gestion ne peuvent attendre une réponse en 2023, les réponses aux vœux de la COGES étant habituellement communiquées dans le rapport de gestion de l'exécutif.

Préambule

La Municipalité rappelle que le projet Ecublens plage a été rendu possible grâce à la volonté exprimée par le Conseil communal lors de l'acceptation du budget 2020 d'étoffer l'offre d'activités sportives et de loisirs dans la Commune durant l'été. Faute de ressources à l'interne, le Service de la culture, des sports, de l'intégration et des églises a mandaté une entreprise spécialisée dans l'événementiel et la communication, Trivial Mass, afin de concevoir un projet qui saurait répondre aux besoins de la population durant la période estivale. C'est de ce travail de réflexion mené au cours de l'année 2020 qu'est né « Ecublens plage », lequel est géré par le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises avec l'appui de Trivial Mass.

2021 a ainsi vu une première édition du projet placée en bonne partie sous le signe du Covid-19 et sa cohorte de mesures empêchant notamment les rendez-vous de foot à grande échelle (fan zone). L'exploitant a alors pris toute la responsabilité et assumé seul, dans ce contexte difficile, un risque financier très important.

Ce n'est que cette année qu'Ecublens plage a pu se dérouler dans des conditions « normales » avec également la tenue d'activités parallèles de tiers sur la place de fêtes du Pontet. A l'heure où ces lignes sont rédigées, les comptes 2022 ne sont pas encore bouclés et par conséquent l'évaluation du projet terminée, le Service étant dans l'attente des dernières factures et du rapport sur l'analyse acoustique.

Ceci étant, le Service peut déjà indiquer qu'il est globalement très satisfait de la 2ème édition d'Ecublens plage, la 1ère édition étant en quelque sorte un ballon d'essai. Ce projet semble effectivement atteindre ses objectifs, à savoir allier sport et plaisirs, offrir un lieu multigénérationnel susceptible d'attirer tant les jeunes, que les retraités et les familles, et créer un événement fort durant tout l'été. Il a également permis de tester de nouvelles infrastructures sportives telles que le pumptrack, lequel s'est généralisé en 2022 dans le canton, ou encore le skimboard. Ecublens plage devient, tout comme la patinoire éphémère, un rendez-vous attendu des habitants voire plus largement. Il a d'ailleurs été cité régulièrement cet été dans la presse (24heures, femina, la Télé, etc.) comme étant une des adresses à ne pas manquer dans la région. Toutefois comme pour tout projet, des aspects, dont certains relevés par l'interpellateur, sont naturellement perfectibles.

A relever enfin que, contrairement à d'autres communes, aucune association, fondation ou collectif n'a proposé à la Ville de mettre sur pied un tel projet. Il s'agit d'un projet interne lequel a une visée sportive. Dans ce cadre, il convient de souligner ici qu'il incombe à l'exploitant de gérer l'entier de la mise à disposition des espaces de sport ainsi que leur nettoyage (planches de skimboard, boules de pétanque, raquettes de ping-pong, etc.), l'accueil dans un chalet des jeux et animations du Secteur jeunesse, l'ouverture de l'édicule durant tout l'été et son nettoyage. C'est aussi pour cette raison qu'il faut être prudent lorsqu'on compare ce projet avec des expériences similaires dans d'autres communes.

Réponse aux questions posées

Générales

Question 1 : Quel bilan la Municipalité peut-elle dresser de ces 2 premières éditions ?

Voir préambule ci-dessus.

Question 2 : Est-ce qu'il y a eu plusieurs prestataires mis en concours pour l'installation d'Ecublens plage ?

Non, il n'y a pas eu de mise au concours pour l'installation. Celle-ci n'est pas nécessaire compte tenu des montants.

Question 3 : A-t-on étudié la possibilité de ne pas soumettre l'entier de la gestion (installation et exploitation) à 1 seul prestataire ? Si oui, quel en est le résultat ?

Non.

Question 4 : Y a-t-il eu une mise au concours pour la gestion de la buvette d'Ecublens plage ?

Non. Il faut en fait revenir à la genèse du projet pour en comprendre les raisons. A l'origine, celui-ci ne prévoyait qu'un simple container buvette exploité par des auxiliaires employés par la Ville avec des recettes encaissées par celle-ci. En effet, vu qu'il s'agissait d'un nouveau projet et que le Service n'avait aucun recul sur les éventuelles retombées, il était difficile de convaincre des exploitants professionnels vu les risques notamment financiers à prendre. Ce n'est que dans la phase finale du projet que l'entreprise MM Events a rejoint l'aventure. Ceci a été une réelle chance car c'est notamment grâce aux idées et compétences de celle-ci qu'Ecublens plage est ce qu'il est aujourd'hui. Son propriétaire a réussi l'exploit de transformer un « no man's land » en une oasis chaleureuse, verdoyante et rafraichissante pour le plaisir de tous.

Buvette / Exploitation

Question 1 : Une partie des revenus de la buvette est-elle reversée à la Commune ?

Voir réponse à la question 2 ci-dessous.

Question 2 : Est-ce qu'un loyer a été demandé pour l'exploitation de la buvette ?

Depuis cette année, 4 % du chiffre d'affaires de l'exploitant est reversé à la Commune.

Question 3 : Qui a payé les charges variables (électricité, eau et consommables) ?

La place du Pontet, côté Sorge, étant alimentée en électricité et en eau par le collègue du Pontet, aucune charge n'a été facturée par la Ville. Cela vaut aussi pour

toutes les autres manifestations ou installations éphémères qui ont lieu de ce côté de la place. Quant au papier toilette et au savon de l'édicule, ils ont été fournis par la Ville charge à l'exploitant de procéder au nettoyage quotidien des toilettes.

Question 4 : Qui a payé les frigos de la buvette et le matériel de cuisine ?

Le matériel est loué par la Ville.

Question 5 : Qui a fixé les prix de consommation de la buvette ? Ont-ils été validés par la Municipalité ?

Les prix de consommation ont été fixés d'entente avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, tout comme pour ceux de la patinoire éphémère. La Municipalité n'a en effet pas pour tâche de valider les prix des boissons et produits proposés sur les manifestations ou autres événements organisés par ses services.

Question 6 : Qui a choisi les boissons et la nourriture proposées ? Ont-elles été validées par la Municipalité ? Répondent-elles à un cahier des charges établi par la Municipalité ?

Idem réponse question 5 ci-dessus. Pour le moment, il n'existe pas de cahier des charges établi mais cela devra être le cas à terme dans le cadre d'une mise au concours future de l'exploitation de la buvette, voire du projet dans son entier (voir réponse à la question 1 sous « Perspectives »).

Question 7 : Est-ce que les restaurateurs de la Commune se sont plaints de l'activité de la buvette (concurrence déloyale) ?

Non, pas à la connaissance de la Municipalité.

Question 8 : Quel jugement la Municipalité porte-t-elle sur la collaboration entre l'exploitant d'Ecublens plage et les organisateurs des différentes manifestations de l'été ? Festival country, l'Abbaye des patriotes, Festival de la transition, la fête interculturelle et le 1^{er} août ? Y a-t-il eu des retours des personnes concernées ?

Si certaines manifestations telles que Destiny, la Fête interculturelle et le 1^{er} août ont été des réussites à ce niveau, pour d'autres

la collaboration a pêché et doit visiblement être améliorée, voire revue, notamment du point de vue de la communication entre les différents partenaires.

Question 9 : Pourquoi l'exploitant de la buvette a-t-il utilisé des gobelets à usage unique de manière régulière? La Municipalité est-elle en accord avec cela ?

Dans le cadre de l'exploitation régulière de la buvette, le gérant utilise des verres qui sont lavés en machine (hormis pour les sirops offerts aux enfants où il y a eu un souci de communication avec le personnel cette année qui n'a pas utilisé les gobelets réutilisables fournis par la Ville). Ce n'est que dans le cadre des grandes manifestations qui ont lieu sur la place de fête du Pontet et où les verres n'étaient pas consignés que des gobelets à usage unique ont été utilisés (ex. 1^{er} août). Cette situation n'étant clairement pas satisfaisante, la question des verres réutilisables mais également de la vaisselle, doit être revue l'année prochaine non seulement pour Ecublens plage mais pour toutes les manifestations organisées par la Ville. Un concept global sera développé dans le cadre du plan climat.

Question 10 : Les prestations des artistes ont-elles été rémunérées ? Si oui, de quelle manière ?

Les artistes ont été rémunérés entre Fr. 150.- et Fr. 500.- (par artiste/groupe) avec en sus un hamburger et 3 boissons offerts (par artiste).

Perspectives :

Question 1 : Est-ce que la manifestation sera reconduite pour l'année prochaine ? Sommes-nous engagés avec un prestataire ? Est-ce que des changements importants sont envisagés ?

Oui, Ecublens plage sera reconduit en 2023 pour autant naturellement que le Conseil communal valide le budget tel que présenté. S'agissant d'un projet interne, la Ville n'est pas engagée vis-à-vis de prestataires particuliers. C'est également ce qui fait la force de ce projet mais aussi son coût, la Ville pouvant imposer ses idées et ses choix. Enfin, si aucun changement important du concept n'est envisagé à court

terme, il est clair qu'à moyen terme la gestion de la buvette devra être mise au concours, voire l'entier du projet. Néanmoins, des ajustements mais aussi des développements seront apportés rapidement notamment sur les infrastructures sportives, la buvette, la programmation musicale, la collaboration avec les sociétés locales, la communication, etc.

Question 2 : Est-ce que la Municipalité pourrait envisager de séparer l'activité en 2 voire en 3 parties distinctes ? L'idée est de ne pas concentrer l'entier du mandat sur un seul prestataire ?

- a. Exemple :
Prestataire 1 : Installation des infrastructures.
Prestataires 2 : Gestion de la buvette et des animations

Tout est envisageable mais pour quel bénéfice ? La multiplication des prestataires va immanquablement alourdir la charge de travail des services communaux ne serait-ce qu'en termes de coordination.

Question 3 : Est-ce que la Municipalité est intéressée à faire évoluer le concept d'Ecublens plage en y intégrant nos restaurateurs et nos sociétés locales dans la gestion de la buvette ? Nous pourrions imaginer un tournus sur tout l'été avec la prise en charge et la remise des installations.

Non, certainement pas dans une optique de tournus sur tout l'été. Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises n'a pas vocation à être une gérance qui met à disposition un espace buvette avec un état des lieux d'entrée et de sortie à chaque changement d'exploitant.

Question 4 : La Municipalité compte-elle donner suite au vœu n° 6 de la COGES 21-22 ?

- a. « que la Municipalité réfléchisse à un concept différent de celui de s'adresser qu'à un seul prestataire pour l'activité d'Ecublens Plage. Nous souhaitons que l'activité se rapproche de ce qui se fait à la Galicienne de Prilly Malley, à la Coquette à Morges ou plus récemment, à la Dérupe à Bussigny.

- b. Ces trois sites fonctionnent en collectif et proposent tous des produits régionaux de qualité. Leur concept exclut la recherche du bénéfice. »

La Municipalité n'entend pas changer pour le moment le concept développé, celui-ci n'étant pas encore abouti après seulement une année d'exploitation « normale » du lieu. Elle relève également que c'est une réelle plus-value pour elle de pouvoir s'appuyer sur des professionnels. Cette collaboration est extrêmement enrichissante mais également très utile, voire même salvatrice, dans le cadre de certaines manifestations qui se sont déroulées sur la place de fête du Pontet et notamment le 1^{er} août.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Monsieur le Conseiller communal Charles Koller.

Vœu n° 7 – Billard Ouest lausannois

Que, par souci d'équité avec les autres sociétés locales, l'Association Billard Ouest lausannois (BOL) puisse bénéficier de la gratuité du local qu'elle occupe dans les sous-sols du bâtiment Pluton.

Réponse :

Depuis 2012, le Billard Ouest lausannois paie effectivement Fr. 200.- par mois pour les locaux d'une surface d'environ 220 m² situés au sous-sol du bâtiment communal « Pluton » et dont il a la jouissance exclusive. La Municipalité précise que ce montant ne correspond pas à un loyer mais à « une participation à la couverture des frais relatifs aux charges » (électricité, eau, chauffage), comme mentionné dans le contrat du 29 septembre 2012. Ceci étant, la Municipalité a examiné, pour 2023, la situation des sociétés locales utilisatrices de locaux communaux et décidé de renoncer à demander à ces dernières des participations aux charges afin de marquer encore un peu plus le soutien de la Ville à ses sociétés locales.

Vœu n° 8 – Station BoxUp

Que, dans le cadre du suivi de la démarche participative Epenex, l'installation d'une Station BoxUp soit effectuée sur le site concerné.

Réponse :

Dans le cadre de la démarche participative « Epenex Evolve » qui a eu lieu de 2019 à ce jour, aucune demande pour l'installation d'une station BoxUp (casiers permettant de partager du matériel de sport et de loisirs par application mobile) n'est ressortie des discussions avec les habitants. Considérant également les coûts d'une telle structure, la Municipalité estime, dès lors, qu'il n'est pas opportun, à ce stade, de prévoir ce type d'installation dans le quartier d'Epenex. Elle estime plus cohérent d'attendre le projet de réaménagement définitif du parc de la « Citadelle » dans les prochaines années pour étudier cette proposition en collaboration avec la Commune de Chavannes-près-Renens, laquelle est propriétaire pour moitié du parc.

Vœu n° 9 – Apprendre à l'école

Que les cours Apprendre à l'école [association Français en Jeu] destinés aux parents souhaitant améliorer leur niveau de français / comprendre le fonctionnement de l'école, qui ont lieu le jeudi en matinée, soient également donnés en soirée afin de permettre aux parents travaillant en journée d'y participer.

Réponse :

La Municipalité a transmis la demande à Français en Jeu, laquelle l'étudiera courant de l'année 2023 en tenant compte des possibilités limitées d'augmentation des cours et de formation de ses enseignants. Les associations Franc-Parler, Lire et écrire et Paires ont également été contactées pour augmenter l'offre de cours de français débutant dans la Commune, sans succès. Ces cours ont lieu dans d'autres communes de la région. Ils sont également accessibles à la population d'Ecublens.

Vœu n° 10 – Oiseau de l'Ouest

Que la Municipalité se penche sur diverses pistes pour optimiser l'occupation de la salle de l'Oiseau de l'Ouest.

Réponse :

La Municipalité propose très régulièrement la salle de l'Oiseau de l'Ouest aux sociétés

intéressées par des locaux pour des rencontres, séances, etc., toutefois sans succès. En effet, le manque de centralité de la salle et de places de parc dissuade malheureusement les personnes intéressées. A relever que le CVE Les Petits Loups profite de la disponibilité de cette surface pour y organiser ses colloques institutionnels ainsi que certaines activités de motricité avec les enfants.

Vœu n° 11 – 1001 histoires

Qu'un effort soit fait pour relancer les communautés : italienne, portugaise et espagnole afin de pouvoir aussi proposer l'animation « les 1001 histoires », dans ces langues.

Réponse :

La Municipalité a pris note du souhait exprimé par la Commission de gestion. Elle relève toutefois qu'il n'y a pas de demande des communautés dans ces langues. A cela s'ajoute le fait que des activités dans ces langues existent déjà dans l'Ouest lausannois. La Municipalité relève également que des animations 1001 histoires en portugais existaient à Ecublens mais qu'elles ont dû être stoppées faute de participants. A noter enfin qu'une activité 1001 histoires en mandarin a débuté en 2023 pour une année de phase test suite à une demande de la communauté chinoise à l'Institut jeunesse et médias.

Vœu n° 12 – Rapport de la Fiduciaire

Que le Rapport de l'auditeur et les Conclusions du rapport de la Fiduciaire Fidinter soient insérés dans l'intranet destiné aux membres du Conseil communal.

Réponse :

Le Rapport de l'auditeur sur le contrôle des comptes annuels, dont ses conclusions, figurera désormais dans l'Extranet du Conseil communal.

Vœu n° 13 – Musée Bolo

Que la Municipalité, en sa qualité de partenaire officiel, se rapproche du Musée Bolo afin de les soutenir dans leur recherche de nouveaux locaux pour une éventuelle implantation dans notre commune.

Réponse :

Le Musée Bolo a rencontré ces derniers mois des difficultés internes de fonctionnement. La recherche de locaux a en quelque sorte été mise en pause. La situation s'étant améliorée, la Municipalité s'approchera de la Fondation pour tenter, dans la mesure de ses capacités, de l'aider dans sa recherche de nouveaux locaux.

♦ ♦ ♦ ♦

Votations fédérales et cantonales

Résultats pour la Commune d'Ecublens

13 février 2022 – Votations fédérales



Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »

Electeurs inscrits	5'602
Votants	2'225
Participation	39.72 %
Oui	382
Non	1'807

Résultat **refusée**

Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »

Electeurs inscrits	5'602
Votants	2'225
Participation	39.72 %
Oui	1'546
Non	662

Résultat **acceptée**

Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)

Electeurs inscrits	5'602
Votants	2'225
Participation	39.72 %
Oui	837
Non	1'294

Résultat **refusée**

Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

Electeurs inscrits	5'602
Votants	2'225
Participation	39.72 %
Oui	1'240
Non	908
Résultat	refusée

15 mai 2022 – Votations fédérales**Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin)**

Electeurs inscrits	5'620
Votants	2'042
Participation	36.33 %
Oui	1'500
Non	487
Résultat	acceptée

Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)

Electeurs inscrits	5'620
Votants	2'042
Participation	36.33 %
Oui	1'614
Non	395
Résultat	acceptée

Arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)

Electeurs inscrits	5'620
Votants	2'042
Participation	36.33 %
Oui	1'410
Non	531
Résultat	accepté

25 septembre 2022 – Votation cantonale**Révision partielle de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 liée à la création d'un Conseil de la magistrature**

Electeurs inscrits	5'566
Votants	2'789
Participation	50.11 %
Oui	1'771
Non	683
Résultat	acceptée

25 septembre 2022 – Votations fédérales**Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »**

Electeurs inscrits	5'566
Votants	2'789
Participation	50.11 %
Oui	1'016
Non	1'721
Résultat	refusée

Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA

Electeurs inscrits	5'566
Votants	2'789
Participation	50.11 %
Oui	1'096
Non	1'654
Résultat	accepté

Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)

Electeurs inscrits	5'566
Votants	2'789
Participation	50.11 %
Oui	905
Non	1'856
Résultat	acceptée

Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)

Electeurs inscrits	5'566
Votants	2'789
Participation	50.11 %
Oui	1'084
Non	1'537
Résultat	refusée

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Elections cantonales
Résultats pour la Commune d'Ecublens



20 mars 2022

Election des 15 membres de l'arrondissement électoral de l'Ouest lausannois au Grand Conseil

- Electeurs inscrits 5'618
- Bulletins rentrés 1'830
- Bulletins blancs 21
- Bulletins nuls 21
- Bulletins valables 1'788
- Taux de participation 32.57 %

4 candidats d'Ecublens ont été élus, à savoir:

- Kaelin Pierre
- Pittet Blanchette Sylvie
- Radice Jean-Louis
- Weissert Cédric

Election des 7 membres du Conseil d'Etat (1^{er} tour)

- Electeurs inscrits 5'618
- Bulletins rentrés 1'809
- Bulletins blancs 17
- Bulletins nuls 39
- Bulletins valables 1'770
- Taux de participation 32.20 %



Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats suivants :

Gorrite Nuria	835	Non élue
Ruiz Rebecca	816	Non élue
Luisier Brodard Christelle	753	Elue
Amarelle Cesla	750	Non élue
Moret Isabelle	740	Non élue
Venizelos Vassilis	732	Non élu
Borloz Frédéric	703	Non élu
Dittli Valérie	633	Non élue
Buffat Michaël	598	Non élu
De Benedictis Jerome	167	Non élu
Schaller Graziella	152	Non élue
Guillaume Toto Morand	134	Non élu
Barbezat-Fuchs Circé	133	Non élue
Pointet Cloé	123	Non élue
Keller Vincent	96	Non élu
Buclin Hadrien	82	Non élu
Misiego Céline	80	Non élue
Lopez Elodie	71	Non élue
Marendaz Mathilde	69	Non élue
Lima Gabriella	65	Non élue
Metry Micaël	61	Non élu
Bagiella Luca	36	Non élu
De Sepibus Patrick	34	Non élu
Dardenne Lynn	24	Non élue
Pahud Olivier	24	Non élu
Voix éparses	13	
Total	7'924	

11 avril 2022

Election des 7 membres du Conseil d'Etat (2^e tour)

- Electeurs inscrits 5'625
- Bulletins rentrés 1'822
- Bulletins blancs 7

- Bulletins nuls 20
- Bulletins valables 1'802
- Taux de participation 32.39 %

Suffrages obtenus à Ecublens par les candidats suivants :

Gorrite Nuria	1'060	Elue
Ruiz Rebecca	1'055	Elue
Venzelos Vassilis	979	Elu

Amarelle Cesla	930	Non élue
Moret Isabelle	844	Elue
Borloz Frédéric	844	Elu
Dittli Valérie	805	Elue
Buffat Michaël	714	Non élu
Voix éparses	7	
Total	7'238	



De gauche à droite: Aurélien Buffat (chancelier d'Etat), Vassilis Venzelos, Isabelle Moret, Rebecca Ruiz, Christelle Luisier Brodard (Présidente), Nuria Gorrite, Frédéric Borloz et Valérie Dittli
© ARC Jean-Bernard Sieber

◆ ◆ ◆ ◆

Administration générale

Finances

Ressources humaines

Domaines

M. Christian Maeder

Syndic

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal

M. Claude Salzmänn

Chef du Service des finances
et de l'informatique

Mme Françoise Matti

Cheffe du Service des ressources humaines



Greffe municipal

ORGANISATION DU SERVICE



Bâtiment de Mon Repos décoré à l'occasion de l'Abbaye des Patriotes

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2022, de sept collaborateurs pour un total de 6.1 EPT, de deux collaboratrices pour les Archives communales et d'une auxiliaire. Un apprenti employé de commerce a débuté son apprentissage en août.

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal, à 100 %.
- 1 Secrétaire municipal adjoint et chargé de communication à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations, du secrétariat de la promotion économique et des réseaux sociaux, à 100 %*.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissier à 70 %.
- 1 archiviste à 25 % + 1 assistante archivistique à 25 %**.
- 1 auxiliaire (huissière remplaçante).
- 1 apprenti employé de commerce.

* Ce collaborateur a travaillé, du 1^{er} janvier au 16 février, à 80 % au Greffe et à 20 % au

Service des finances et de l'informatique (SFI), et du 17 février au 30 septembre à 90 % au Greffe et à 10 % au SFI, pour pallier une absence de longue durée dans ce Service.

** Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Secrétariat du Syndic.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Gestion administrative des domaines (factures, location, DDP, etc.).
- Promotion économique.
- Gestion des archives communales.
- Renseignements généraux à la population.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux membres du Conseil communal (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).

- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal (Ecublanel) et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion de l'économats pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Organisation des élections communales, en collaboration avec le Service des habitants (registre civique).
- Organisation de l'affichage électoral.
- Préavis communal lors de la vente de biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), en collaboration avec le Service des finances et de l'informatique, le Service de l'urbanisme, le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Etablissement d'actes de mœurs.
- Gestion de l'occupation, de la mise en place et de l'approvisionnement de la salle de Municipalité et de la salle de réception de Mon Repos.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Secrétariat du Conseil de fondation de l'EMS « Les Baumettes ».
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Terre&Nature Publications SA, tous les 2-3 ans.
- Gestion et vente du vin communal.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance hebdomadaire des Chefs de service de l'administration communale.

Cette plate-forme d'échange et de coordination a pour buts principaux de rapporter les décisions prises par la Municipalité et

de discuter leur mise en œuvre, ainsi que de traiter les sujets concernant plusieurs services.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Gestion de l'élaboration du Programme de législature 2021-2026.
- Organisation d'une *garden-party* en l'honneur des bénévoles d'Ecublens.
- Coordination du Groupe de réflexion sur les économies d'énergie, lequel a proposé 28 mesures adoptées par la Municipalité.
- Organisation d'une soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens.
- Organisation d'une Fenêtre de l'Avent.
- Promotion et vente du vin communal.
- Actualisation et promotion du film sur Ecublens.
- Création d'une Cellule de communication et préparation de la mise en place des réseaux sociaux.
- Coordination du passage du Tour de France dans le District.
- Elaboration d'une nouvelle procédure interne concernant les biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), établie en collaboration avec les services concernés (Service des finances et de l'informatique, Service de l'urbanisme, Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et Service des affaires sociales, familiales et du logement), afin de l'adapter aux nouvelles compétences financières accordées par le Conseil communal.
- Collaboration à la création de la bière communale « Branle-pantet » (voir page 87 du rapport du SBED).
- Participation à la campagne « Lunch Attitude », en collaboration avec le SBED (voir page 129 du rapport de la Promotion économique et page 86 du rapport du SBED).

Elaboration du Programme de législature 2021-2026

Pour la quatrième fois, la Municipalité a élaboré, cette fois-ci avec le soutien d'un mandataire, un programme de législature intitulé « L'équilibre en mouvement », lequel

fixe le cadre global de ses intentions et objectifs pour les années 2021 à 2026. Il est décliné sur quatre axes, comprenant dix-huit objectifs et quarante-sept actions à mettre en œuvre.

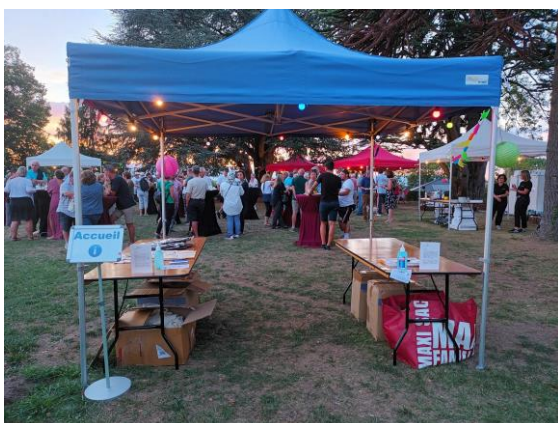
Lors de l'élaboration de ce programme, qui s'inscrit dans la continuité avec la poursuite de plusieurs projets en cours, la Municipalité s'est efforcée de trouver l'équilibre, parfois délicat, entre ambitions et pragmatisme.

Elle entend principalement veiller au bien-être de sa population et de son administration, tout en apportant une attention particulière à ce qui touche au climat, à la mobilité et à l'ouverture sur l'extérieur.



<https://www.ecublens.ch/images/stories/Greffe/documents/municipalite/Programme de legislature 2021-2026.pdf>

Garden-party de remerciement pour les bénévoles de la Ville d'Ecublens



Le lundi 29 août 2022, la Municipalité a tenu à remercier tous les bénévoles œuvrant pour la Ville d'Ecublens en les conviant à une *garden-party* dans le parc de Mon Repos, organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et

du Service des travaux publics et de l'environnement. Ce sont environ 160 personnes qui ont répondu à cette invitation.

C'est sous une magnifique météo estivale, dans un cadre bucolique, que les participants ont passé cette soirée et pu apprécier le copieux apéritif dînatoire qui a été servi. Cette traditionnelle soirée entre les bénévoles, les membres de la Municipalité ainsi que certains cadres de l'administration, organisée tous les deux ans, a permis d'échanger sur les expériences vécues au sein des associations et sociétés et de resserrer les liens.



La Ville d'Ecublens ne pourrait pas proposer autant d'activités à sa population sans le dévouement et l'investissement de ses bénévoles. Encore un chaleureux merci à tous !

Soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens



Le jeudi 29 septembre 2022, une cinquantaine d'amateurs sont venus découvrir la gamme de vins blancs de la Ville.

Cette dégustation s'articulait autour des cépages blancs puisque notre Ville peut se

targuer d'élever quatre cépages différents sur son territoire : le Chasselas, le Chardonnay, le Sauvignon blanc ainsi que le Vio-gnier. Chacun de ces vins est soigneusement élevé pour en tirer le meilleur et pour produire des vins de grande qualité, appréciés par nos nombreux clients. Pour preuve, lors de cette seule soirée, c'est un total de 510 bouteilles qui a été commandé. Une belle réussite !

Fenêtre de l'Avent



Le lundi 12 décembre 2022, la Municipalité et le personnel communal ont eu le plaisir de recevoir la population lors de leur Fenêtre de l'Avent, à la Grande salle du Motty.

Une huitantaine de personnes ont participé à cette soirée, lors de laquelle des pâtes du chalet, de la soupe à la courge et du vin chaud ont été servis. La météo glaciale de ce soir-là a probablement retenu certaines personnes.



Cette manifestation a été organisée principalement par le Greffe municipal, en collaboration avec le Service des affaires sociales, familiales et du logement, le Service des ressources humaines, le Service des habitants, ainsi qu'avec l'aide précieuse du

Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et du Service des travaux publics et de l'environnement.

Actualisation et promotion du film sur Ecublens

Dans le cadre de la promotion de la Ville, la Municipalité a souhaité compléter et adapter le film de présentation qui avait été réalisé en 2015 par M. Christophe Giordani, ancien étudiant de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), par lequel il avait réussi à mettre en valeur le slogan « Ecublens, ville et campagne » et les nombreuses activités qui se déroulent sur la Commune.

Le tournage des dernières scènes a été finalisé au printemps-été 2022, lorsque les différents gros chantiers en cours étaient terminés. Le Greffe municipal a géré le suivi du projet, sous la houlette de M. Christian Maeder, Syndic.

Le film a été mis en ligne et promu en novembre 2022 par les différents biais de communication à disposition.



Cellule de communication et réseaux sociaux

Afin de répondre aux différentes sollicitations des Services communaux et de la Municipalité, le Greffe municipal a élaboré un plan de communication moderne et ambitieux. La création d'une cellule de communication va permettre à la Ville de faire son entrée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn) en début d'année 2023 et de mieux visibiliser ses projets et les activités des services communaux.

Menée par le Greffe municipal, cette cellule coordonne la communication pour l'ensemble des services et permet une meilleure diffusion des messages. Elle est dirigée par le chargé de communication (Secrétaire municipal adjoint) et composée du Secrétaire municipal, de l'administratrice du site internet, du responsable de la promotion économique et des réseaux sociaux, ainsi que de la Cheffe de service et

de l'assistante du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.

Elle se réunit chaque semaine depuis le mois de décembre 2022, afin de coordonner la communication.

Coordination du passage du Tour de France

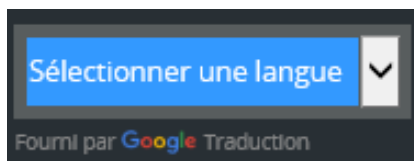


Le Greffe municipal a été chargé de coordonner les restrictions de circulation liées au passage d'une étape du

Tour de France à Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice, avec les différents partenaires, notamment la PoOuest, et d'en informer la population et les entreprises sur son territoire. La Ville d'Ecublens a notamment fourni du matériel pour sécuriser l'étape (barrières Vauban).

En effet, le 9 juillet 2022, la route cantonale RC1 a été fermée de 13 h 30 à 18 h, de St-Sulpice à la Bourdonnette.

Site internet – Traduction en ukrainien et russe



Les langues « ukrainien et russe » ont été ajoutées parmi celles proposées par le traducteur du site internet communal, vu l'arrivée à Ecublens de nombreuses personnes parlant ces langues.

DOMAINES

En 2022, le Greffe municipal a géré différents dossiers en lien avec les domaines communaux :

- Parcelle communale n° 56 – Suite à la construction du nouveau bâtiment d'Afiro sur la parcelle communale n° 2459, le Greffe municipal a participé aux démarches pour la restitution de cette parcelle conformément au DDP signé avec Afiro, notamment concernant la dépollution du site, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service de l'urbanisme.

- Parcelles communales n° 91, 115 et 451 – Renouvellement du contrat de location d'installations de télécommunication en faveur de Swisscom (Suisse) SA avec augmentation du loyer perçu.
- Parcelle communale n° 1340 – Installation d'une sous-station électrique par SIE SA et optimisation de l'accès pour l'exploitant agricole. En parallèle, les démarches se sont poursuivies pour formaliser la location d'une partie du terrain à la société Boissec SA.
- Parcelle communale n° 2459 – Suite à la réalisation du nouveau bâtiment d'Afiro, le Greffe municipal a finalisé les documents du DDP (acte notarié). De plus, une servitude a été créée sur cette parcelle en faveur de SIE SA afin de permettre la création d'une sous-station électrique et d'y garantir l'accès à pied ou en véhicule.

Vins communaux

Les vignes communales continuent à donner du raisin de très bonne qualité qui permet d'obtenir d'excellents crus. Les vins de la Ville d'Ecublens continuent de séduire un large public.

Le travail exécuté par le Domaine Henri Cruchon SA, notre vigneron-tâcheron, n'est pas étranger à ce succès. Toutefois, en mai 2022, une halle de stockage du Domaine Henri Cruchon a été détruite par les flammes. Cet incendie a malheureusement détruit les cuves du Merlot de la Ville. Cette perte a obligé le Greffe municipal à revoir son concept de soirée de dégustation qui s'est finalement déclinée en tant que « Festival de blancs ». Cette dégustation, rassemblant une cinquantaine de personnes, a été organisée le 29 septembre 2022.



Toutefois, malgré ce beau succès, la consommation et la vente en 2022 se monte à 2'048 bouteilles, soit bien en-dessous des 4'624 bouteilles consommées ou vendues en 2021.

Sur les bouteilles consommées ou vendues en 2022, 75 % étaient des cépages blancs. Les années précédentes, ce ratio se portait plutôt à 60 %.

Enfin, il est important de préciser que la récolte 2022 a été excellente tant en terme de qualité que de quantité, ce qui signifie que le nombre de bouteilles, blanc et rouge confondus, sera important. Cela permettra sans doute de proposer à la vente tous les cépages en 2023 (à l'exception du Merlot qui se bonifie près de deux ans en futs de chêne).

AUTORISATIONS GENERALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2021-2026 (préavis n° 2021/24)

Constitution d'une servitude en faveur de SIE SA et TvT Services SA pour l'usage de locaux, de canalisations et d'accès sur la parcelle 2499, propriété de la Commune d'Ecublens et la parcelle 2526, propriété d'Afiro.

Autorisation générale de plaider législature 2021-2026 (préavis n° 2021/21)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2021-2026 a été exercée comme suit en 2022 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

Une demande de permis de construire a été déposée auprès de la Commune pour la construction d'un nouveau bâtiment de 3 appartements dans le hameau de Bas-senges. Le projet a été soumis à l'enquête publique et a suscité plusieurs oppositions.

La Municipalité, en fonction de l'analyse technique du projet et des oppositions enregistrées, a décidé de ne pas octroyer le permis de construire requis. Le propriétaire

a déposé un recours auprès de la CDAP du Tribunal cantonal contre la décision de la Municipalité. Une audience s'est tenue sur place en présence des différents acteurs, suite à laquelle le Tribunal cantonal a décidé d'admettre le recours.

Justice de paix du District de l'Ouest lausannois

Aucun cas en 2022.

Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2021/22)

La Municipalité n'a accepté aucune succession en 2022.

VISITE PREFECTORALE

Le 9 novembre 2022, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Elle s'est rendue au Service des habitants et a rencontré la Cheffe de service. Puis, elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier, le Secrétaire municipal et les membres de la Municipalité.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'octroyer le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à M. Alexandre Gameiro et M. Pierluigi Surano pour leur travail sur le thème de la rénovation et la transformation du stade Dell'Ara de Bologne.

♦ ♦ ♦ ♦

Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD



UNIL | Université de Lausanne

La Municipalité a décidé d'attribuer le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à M. Tibor Talas, titulaire d'une Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de l'environnement, pour son parcours exemplaire tout au long de ses études à l'Université de Lausanne.

♦ ♦ ♦ ♦

Naturalisations

Suivi des dossiers

62 dossiers de naturalisation ont été transmis par le Canton pour le traitement de la phase communale, ce qui représente un nombre de 83 personnes dont 34 ont été convoquées pour le test de connaissances élémentaires avec un taux de réussite de 97 % (une personne a échoué puis a réussi lors du 2^e test de rattrapage).

Les étapes de la procédure se présentent comme suit :

Phase cantonale

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au Service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie que les conditions soient respectées (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.

Phase communale

4. La Commune vérifie que certaines conditions sont remplies (la situation économique, les impôts et les poursuites).

Chaque candidat, dès l'âge de 12 ans, est ensuite entendu par la Police de l'Ouest lausannois afin d'établir le rapport d'enquête dans lequel figurent tous

les renseignements exigés par le droit fédéral (la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, la participation à la vie sociale et culturelle, ainsi que le respect de l'ordre public).

La Commune organise en parallèle le test de connaissances élémentaires pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse (48 questions à choix multiple portant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse, du Canton de Vaud et de la Commune).

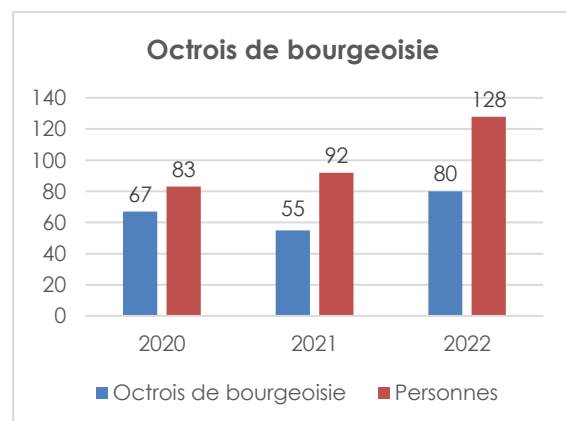
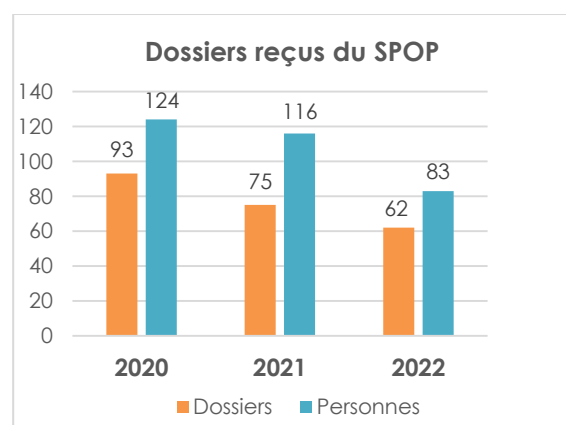
5. Si toutes les conditions sont remplies, la Commune octroie la bourgeoisie (préavis favorable).

Phase cantonale

6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.

Phase fédérale

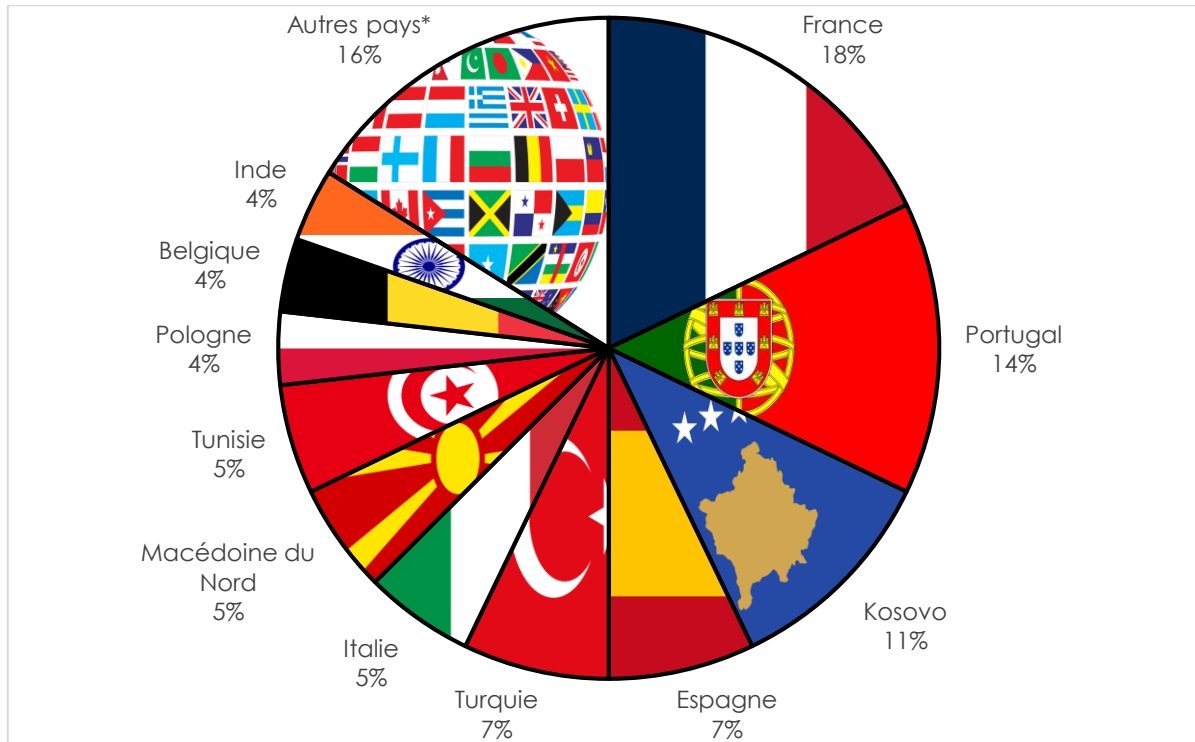
7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.



Préavis favorable d'octroi de bourgeoisie

La Municipalité a rendu 80 préavis favorables d'octroi de bourgeoisie en 2022 (55 en 2021), concernant 128 personnes (92 en 2021).

Ces personnes sont issues de 21 nationalités différentes (19 en 2021), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



Cérémonie d'assermentation, 24 août 2022 à l'aula des Cèdres de la HEP, à Lausanne
© ARC Jean-Bernard Sieber

Pascal Besson,
Secrétaire municipal



Archives communales

Ressources humaines

Le taux d'activité dédié aux archives en 2022 était de 50 %. L'archiviste intercommunale et l'archiviste assistante ont chacune effectué un taux de 25 %. Elles ont assuré une ouverture au public, sur rendez-vous, les lundis matins, mardis matins et jeudis matins de 9 h à 12 h.

En parallèle, elles ont également travaillé à temps partiel pour les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne dans le cadre de la convention sur les archives intercommunales.

Evaluation

L'évaluation des archives des écoles et du Service des activités scolaires et parascolaires, situées au collège du Pontet et datées de 1969 à 2003, a été poursuivie. Elle a débouché sur le versement d'environ 10 mètres linéaires de documents et sur l'élimination de 4 mètres linéaires (mètre linéaire : « unité de mesure correspondant à l'ensemble des archives rangées séquentiellement et occupant un mètre horizontal de rayonnage »¹).

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement a versé 3 mètres linéaires d'archives datées de 2008 à 2011, et 3,6 mètres linéaires d'archives de 1991 à 2010 concernant les affaires culturelles.

4 mètres linéaires de l'Agence communale d'assurances sociales datés de 2001 à 2008 ont été éliminés.

Un fonds privé a également été reçu.

Description, inventaires

Les principaux fonds dont l'inventaire a été poursuivi ou complété sont les suivants :

- C - Correspondance (1983) ;
- I - Bâtiments ;
- Na - Ecoles ;
- R - Statistiques, population, état-civil, contrôle des habitants ;

- X - Communications et publications communales ;
- Fonds privés : S 031 et notices d'autorités ;
- Fonds spéciaux : dossiers documentaires et revue de presse.

Un état des lieux des inventaires a été réalisé.

235 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory) et 626 notices ont été complétées ou révisées.



Ecublens, Plaine du Croset vers 1970
©Archives communales Ecublens: A (09)-001-14

Conservation

L'onglet des permis d'enterrer de 1893 à 1898 (RA 7), les registres des vaccinations de 1872 à 1952 (RA 8-9), les registres de permis de séjour de 1849 à 1898 (RA 10-11), la souche des permis de séjour de 1886 à 1992 (RA 12) et les registres des procès-verbaux de la Municipalité de 1864 à 1875 (A 7-9) ont été restaurés par l'atelier de restauration de Chantal Karli.



La conservation des archives historiques de la Commune de Jouxens-Mézery dans les locaux d'Ecublens a été officialisée.

¹ Source : <https://www.proarchives-systemes.fr/lexique/metre-lineaire/>

Recherches et communication

68 dossiers d'archives ont été consultés par les services de l'Administration. 28 recherches ont été traitées par les Archives, dont 15 pour les services de l'Administration et 13 pour le public externe.

A l'occasion de la fête des 10 ans du Centre socioculturel, le 3 septembre, une exposition d'images d'archives et des visites guidées de la salle d'archives ont été proposées au public. L'exposition a attiré environ 180 visiteurs.



Les archives communales ont participé au 100^e anniversaire de l'Association suisse des archivistes (VSA-AAS) en prenant part à l'action « Archive on tour », consistant à compléter et faire voyager une boîte d'archives dans toute la Suisse. Elles ont aussi publié un article dans le journal communal du mois de juin intitulé « Un archiviste à Ecublens en 1746 ! ».

Gestion documentaire

Alors que plusieurs services ont été accompagnés dans la gestion de leurs documents physiques et électroniques (classement et durées de conservation), le projet de migration de l'outil de gestion électronique des documents (GED) s'est poursuivi. Des tests sur la nouvelle version ont eu lieu dans plusieurs services.

Aude Widmer
Archiviste intercommunale



Ecublens, route du bois, 1974-1975
A gauche de la photographie: immeuble de la route du bois 19, 21, 23, 25. Pré devant l'immeuble: emplacement actuel du CSCE
©Archives communales d'Ecublens;
Fonds S - 28 « 150 clichés du XX^e siècle (1974-1975) ».
Donateur: Jeanrichard (Olivier)



Ecublens, plaine du Croset, 1954
©Archives cantonales vaudoises, PP 961-4902



Service des finances et de l'informatique

ORGANISATION DU SERVICE SECTEUR FINANCES

Le Service des finances et de l'informatique était composé, au 31 décembre 2022, de sept collaborateurs, pour un total de 5.3 EPT, et d'un apprenti, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal à 100 %.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 100 %.
- 2 responsables facturation et gestion des débiteurs et du CCP à 80 % et 40 %.
- 1 responsable contentieux à 40 %.
- 1 responsable créanciers et gestion des banques à 80 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

Du 1^{er} janvier au 16 février, un collaborateur du Greffe municipal a travaillé à 20 % au Service des finances et de l'informatique et, du 17 février au 30 septembre à 10 %, pour pallier une absence de longue durée dans notre Service.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Société coopérative du Refuge d'Ecublens et Cap sur l'Ouest).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.

- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans et plafond d'endettement.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
 - Impôt foncier.
 - Frontaliers.
 - Arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge et du local du four situé à la Galerie du Pressoir aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.

Informatique

Les tâches du secteur informatique sont décrites dans un chapitre spécifique (pages 152 à 155).

Claude Salzmann
Chef du Service des finances
et de l'informatique

♦ ♦ ♦ ♦

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Disponibilités		
Caisses	44'965	21'215
La Poste	2'175'923	1'446'646
Banques	246'078	55'348
	<u>2'466'966</u>	<u>1'523'209</u>
Réalisable		
Comptes courants débiteurs	1'232'725	1'917'415
Impôts à encaisser	8'916'969	13'553'808
Autres débiteurs	2'738'887	1'130'126
	<u>12'888'581</u>	<u>16'601'349</u>
Placements et patrimoine financier		
Titres et placements	1'897'482	6'852'482
Terrains et bâtiments	12'179'519	12'293'736
	<u>14'077'001</u>	<u>19'146'218</u>
Actifs transitoires	<u>5'257'408</u>	<u>5'195'134</u>
Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	15'741'332	17'698'846
Bâtiments et constructions	62'402'306	61'262'458
Mobilier, machines et véhicules	922'600	1'164'600
	<u>79'066'238</u>	<u>80'125'904</u>
Prêts et participations permanentes		
Prêts et participations	20'000	25'000
Titres et papiers-valeurs	18	18
	<u>20'018</u>	<u>25'018</u>
Subventions et participations à amortir		
Subvention et participation d'investissements amortissables	109'892	108'613
	<u>344'049</u>	<u>66'642</u>
Autres dépenses à amortir		
	<u>0</u>	<u>50'884</u>
Avances aux financements spéciaux		
	<u>114'230'153</u>	<u>122'842'971</u>
Total de l'actif		
	<u>193'353'561</u>	<u>178'964'626</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (135)		
	<u>20'665'672</u>	<u>20'131'976</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Engagements courants		
Créanciers	4'585'102	6'135'261
Comptes courants créanciers	269'135	240'323
	4'854'237	6'375'584
	-----	-----
Dettes à court terme	6'000'000	-
	-----	-----
Emprunts à moyen et long termes	25'000'000	25'000'000
	-----	-----
Engagements envers des fonds spéciaux		
Fonds des affaires sociales	12'098	2'752
	12'098	2'752
	-----	-----
Passifs transitoires	3'920'511	22'817'312
	-----	-----
Financements spéciaux et fonds de réserve		
Fonds alimentés par des recettes affectées	5'227'332	4'986'772
Fonds de renouvellement et de rénovation	953'830	900'364
Fonds de réserve	31'468'232	31'346'258
	37'649'394	37'233'394
	-----	-----
Capital	36'793'913	31'413'929
	-----	-----
Total du passif	114'230'153	122'842'971
	=====	=====
Cautionnements	-	-

COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Administration générale	1'070'489	954'303
Finances	57'130'289	77'456'544
Domaines et bâtiments	4'776'021	2'701'803
Travaux	5'914'704	5'835'311
Instruction publique et cultes	3'714'219	3'588'273
Police	433'083	407'429
Sécurité sociale	4'968'275	5'067'957
	<hr/>	<hr/>
	78'007'080	96'011'620
	<hr/>	<hr/>
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	13'314'269	12'360'788
Finances	10'608'370	19'259'719
Domaines et bâtiments	4'850'432	4'220'110
Travaux	11'928'653	11'204'286
Instruction publique et cultes	10'475'430	10'362'346
Police	4'574'810	5'067'794
Sécurité sociale	16'875'132	26'618'178
	<hr/>	<hr/>
	72'627'096	89'093'221
	<hr/>	<hr/>
Excédent des revenus	5'379'984	6'918'399
	<hr/>	<hr/>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Abonnements « AG-FLEXI »



© SBB CFF FFS

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **huit** abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de **Fr. 40.-** la carte journalière.

Prix d'achat annuel TTC pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances et de l'informatique ou par Internet sur www.ecublens.ch/car-tescff.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	248	150	Fr. 6'000.00
Février	224	179	Fr. 7'160.00
Mars	248	197	Fr. 7'880.00
Avril	240	215	Fr. 8'600.00
Mai	248	217	Fr. 8'680.00
Juin	240	217	Fr. 8'680.00
Juillet	248	246	Fr. 9'840.00
Août	248	241	Fr. 9'640.00
Septembre	240	224	Fr. 8'960.00
Octobre	248	231	Fr. 9'240.00
Novembre	240	222	Fr. 8'880.00
Décembre	248	230	Fr. 9'200.00
	2'920	2'569	Fr. 102'760.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2022	2'920	2'569	87.0
2021	2'920	2'245	76.9

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Abonnements « CGN »



© CGN B. Francey

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux 1^{ère} classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** la carte journalière.

Prix d'achat annuel TTC pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances et de l'informatique d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur www.ecublens.ch/cartescgn.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	93	6	Fr. 120.00
Février	84	5	Fr. 100.00
Mars	93	15	Fr. 300.00
Avril	90	32	Fr. 640.00
Mai	93	57	Fr. 1'140.00
Juin	90	65	Fr. 1'300.00
Juillet	93	80	Fr. 1'600.00
Août	93	90	Fr. 1'800.00
Septembre	90	63	Fr. 1'260.00
Octobre	93	51	Fr. 1'020.00
Novembre	90	13	Fr. 260.00
Décembre	93	17	Fr. 340.00
	1'095	494	Fr. 9'880.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
2022	1'095	494	45.0
2021	1'095	337	30.8

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines était composé, au 31 décembre 2022, de cinq personnes pour un total de 3.8 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 Adjoint à 95 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 1 responsable des salaires à 85 %.
- 1 secrétaire à 50 %
- 1 apprenti employé de commerce de 1^{ère} année.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation du personnel communal.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

Une plate-forme électronique de recrutement (FlexPerso) permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par courriel.

Durant l'année, 1'465 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 358 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme électronique.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un poste est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

31 mises au concours, y compris celles pour des postes d'apprentissage, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement, y compris notre site internet). Les postes d'apprentissage ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

La réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018, obligeant les employeurs à annoncer aux Offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les professions où le taux de chômage national atteint au moins 5 %, est respectée lors des procédures de recrutement.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme électronique.

Tous les postes sont ouverts aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination.

Postes au concours en 2022 – Nombre de postulations

Adjoint SASP	100 %	117
Agent d'exploitation	100 %	168
Agent d'exploitation	80 %	16
Animateur socioculturel	75 %	8
Animateur socioculturel CDJ 70 %		15
Animateur socioculturel CDJ 75 %		33
Animateur socioculturel CDJ 75 %		46
Apprenti ASE (stage longue durée) Domino		86
Apprenti employé de commerce		63
Apprenti horticulteur-paysagiste		15
Apprenti informaticien		35

Assistant socio-éducatif APEMS	50 %	7
Assistant socio-éducatif trotteurs Les Petits Loups	50 %	48
Auxiliaire de réfectoire		27
Auxiliaires d'été SBED		37
Auxiliaires d'été STPE		21
Chef de projet STPE	80 %-100 %	23
Chef de service SASP	100%	1
Contremaître agent d'exploitation	100 %	44
Employé de commerce STPE	100 %	216
Employé de commerce CDD Service des finances	60 %	15
Employé de commerce Domino	100 %	254
Employée de commerce SBED	50 %	96
Floriculteur remplaçant CDD	100 %	3
Floriculteur remplaçant CDD	100 %	1
Ludothécaire	65 %	9
Remplaçant assistante CDD Service de la culture	100 %	2
Remplaçant employé de commerce SASP	100 %	6
Responsable jardin d'enfants Les Mouflets	55 %	25
Stagiaire urbaniste	100 %	12
Urbaniste	100 %	16
Total		1'465

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2022 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 47, selon la

classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2022 est de 224 personnes (dont 22 apprentis), soit 176,35 EPT (selon décision d'organisation). A ceci s'ajoutent 26 auxiliaires rémunérés à l'heure.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 27 mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que l'archiviste et l'assistante archiviste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 50 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2022, nous avons engagé 36 auxiliaires pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, 10 auxiliaires pour le Service des travaux publics et de l'environnement et 2 auxiliaires pour le Service des activités scolaires et parascolaires.

Le STPE et le SBED reçoivent régulièrement des stagiaires dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, par ailleurs, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Petit à petit cette mesure est appréciée des jeunes et 3 contrats ont été signés, soit 2 personnes pour la Ludothèque et 1 personne pour le Service des travaux publics et de l'environnement.

En outre, dans le cadre de la convention signée entre la Municipalité et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants

(EVAM), renouvelable d'année en année, dans le but de favoriser l'intégration, le Service des travaux publics et de l'environnement, le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité ont accueilli 6 personnes.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2022 est de 10.8 %.

Au cours de cet exercice, 25 départs ont été enregistrés, soit :

• Démissions	14
• Fins de contrat d'apprentissage	5
• Retraites	4
• Licenciement	1
• Mise à l'AI	1

Ainsi que 29 arrivées, soit :

• Débuts d'apprentissage	6
• Devoirs accompagnés (nouvellement comptés dans le personnel communal)	2
• Nouveaux postes	4
• Remplacements de poste	17

Les nouveaux postes sont :

- 1 patrouilleur scolaire
- 1 secrétaire à 50 %
- 1 urbaniste
- 1 ludothécaire

Contrat à durée indéterminée :

- 1 référant personnel des réfectoires à 25 %.

Contrat à durée déterminée :

- 1 chargée de projet (projet participatif Epenex) à 20 %.

L'ancienneté moyenne est de 8.2 ans pour le personnel payé au mois et de 6,15 ans pour le personnel payé à l'heure.

Apprentissage et art. 32 (validation des acquis)

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation des jeunes

et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2022, la Ville comptait 22 apprenties et apprentis dont la répartition était :

- 1 apprentie de commerce, profil E, 1^{ère} année.
- 1 apprenti de commerce, profil B, 1^{ère} année.
- 1 apprenti de commerce, profil B, 2^e année.
- 1 apprenti de commerce, profil E, 3^e année.
- 1 apprentie de commerce, profil B, 3^e année.
- 2 apprentis de commerce, profil B, 3^e année.
- 1 apprenti informaticien, 4^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1^{ère} année.
- 2 apprentis horticulteurs-paysagistes, 2^e année.
- 1 apprentie horticultrice-paysagiste, 3^e année.
- 2 apprentis agent d'exploitation, 1^{ère} année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 1^{ère} année.
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 1^{ère} année.
- 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 2^e année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 3^e année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 3^e année.

Six personnes sont arrivées au terme de leur formation en juillet. Toutes ont obtenu leur CFC.

Il s'agit de : deux assistantes socio-éducatives (dont une validation des acquis), un assistant socio-éducatif, un employé de commerce (absent sur la photo), un horticulteur-paysagiste et un agent d'exploitation.

Une délégation municipale les a reçus lors d'un apéritif qui a eu lieu le 11 juillet 2022 dans le Parc de Mon Repos.



Fidèles collaboratrices et collaborateurs

La traditionnelle réception en l'honneur des fidèles collaboratrices et collaborateurs a eu lieu le 7 novembre. La Municipalité a félicité 29 personnes.

Nombre de personnes	Années de services
16 personnes	10 ans
8 personnes	15 ans
3 personnes	20 ans
2 personnes	25 ans



Cellule de crise – Covid-19

Le 14 juin 2022, la cellule de crise Covid-19 a tenu sa dernière séance. Elle n'a cependant pas été dissoute. Elle a simplement été mise en veille afin d'être prête à réagir dans le cas où une nouvelle vague de la pandémie apparaîtrait.

Santé et sécurité au travail

Comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière a été proposé. 17 personnes se sont inscrites à cette vaccination.

Les autres actions destinées à promouvoir la forme et la santé du personnel ont pu reprendre, sous réserve du respect des règles sanitaires.

Pour la Ville d'Ecublens, travailler de manière sûre et saine constitue un objectif majeur. Nous considérons que la protection de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs est un devoir prioritaire et évident. C'est pourquoi, nous prenons toutes les mesures de sécurité nécessaires, déterminées d'après l'expérience et adaptées aux recommandations de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé, dont la Ville est membre depuis l'année 2000.



Le partenariat avec une société externe, spécialiste de la sécurité au travail, en vigueur depuis 2021, se poursuit et fonctionne très bien. Le fait de privilégier la collaboration avec une société externe plutôt que de créer un poste à l'interne présente de nombreux avantages, comme la flexibilité, la neutralité et l'expertise d'un chargé de sécurité diplômé.

Ce spécialiste visite régulièrement les services communaux afin de vérifier et remettre à jour la signalétique des bâtiments communaux, ainsi que l'état des équipements de protection individuelle (EPI).

Il intervient également sur demande des services, notamment pour des questions d'ergonomie.

En outre, la Ville s'est équipée d'un système d'alarme pour la protection des personnes isolées dans l'exécution de certaines tâches.

Une formation interne sur la prévention des accidents et les maux de dos a été proposée au personnel.



Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de ses services.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant.

Les séminaires suivants ont eu lieu :

- Urgences petits enfants.
- Gestion des absences et climat de travail.
- Dynamique d'équipe.
- Atelier Fresque du climat (organisé par le SBED).

De plus, la Municipalité et le Service des ressources humaines ont souhaité dépoussiérer le système d'évaluation des performances professionnelles en place depuis 2000. Le principe des entretiens individuels annuels a, en effet, largement atteint ses limites.

Avec le concours de M. François Gonin, professeur à la HEIG jusqu'à la fin du mois d'août, nous avons entrepris d'introduire la gestion des prestations professionnelles collectives et individuelles.

Quatre services se sont portés volontaires pour la phase pilote du projet, soit : le Service des ressources humaines, le Service des finances et de l'informatique, le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises (pour la Bibliothèque communale) et le Service des affaires sociales, familiales et du logement (pour les centres de vie enfantine).

Un groupe de travail s'est penché sur l'élaboration de nombreux documents nécessaires à la mise en place du concept, comme une politique RH, une charte de communication et des principes de managements.

Un peu inquiet au départ, le personnel a finalement accueilli le concept avec enthousiasme et les retours de ces premières expériences sont excellents.

Soirée du personnel



Le repas du personnel s'est déroulé le 22 septembre sous la tente du cirque Helvetia. 142 personnes ont participé à cette soirée costumée.



Photos ©Elsa Mesot

Repas pour les retraitées et retraités



Les retraitées et retraités de la Commune ont, quant à eux, eu l'occasion de se retrouver, le 7 octobre, au cours du repas organisé spécialement à leur intention à l'Auberge communale. 27 personnes ont parti-

cipé à cette rencontre toujours fort appréciée. Elles ont été reçues par une délégation municipale, ainsi que M. Diego Canedo, Adjoint à la Cheffe du Service des ressources humaines.



Effectif du personnel

Etat du personnel fixe au 31.12.2022 exprimé en EPT (équivalent plein temps) :

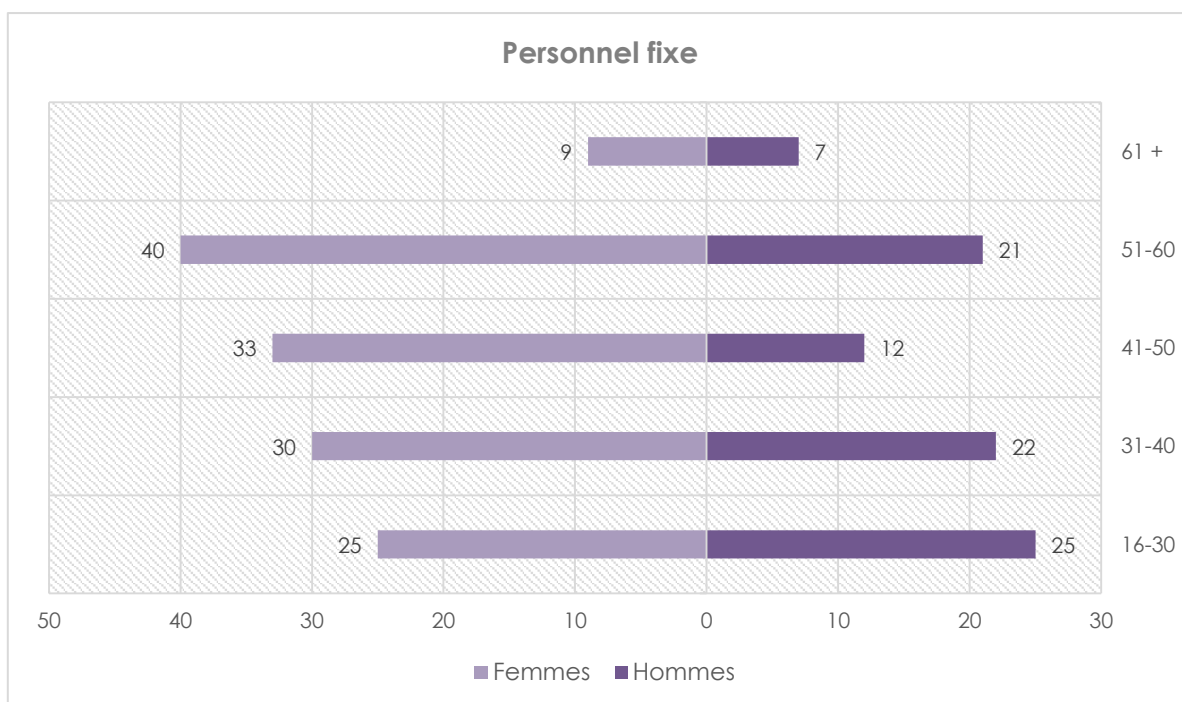
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de postes
110 – Secrétariat municipal	6.1	6.1	7
130 – Service des ressources humaines	3.8	3.8	5
131 – Apprentis	22.00	22.00	22
152 – Bibliothèque communale	3.00	3.00	5
153 – Culture	2.4	2.4	4
154 – Ludothèque	1.3	1.3	2
155 – Centre de jeunes	4.1	4.1	6
156 – Jeunesse	0.8	0.8	1
157 – Intégration	0.4	0.4	1
190 – Service informatique	1.6	1.6	2
200 – Service des finances	5.3	5.3	7
300 – Bâtiments administration	8.1	8.1	9
351 – Bâtiments administratifs	0.15	0.15	1
352 – Salle de spectacle	0.15	0.15	
356/7 – Bâtiments locatifs	0.5	0.5	1
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	5.9	5.9	7
420 – Urbanisme	5.4	5.4	6
430 – Réseau routier	11.5	11.5	12
440 – Parcs et promenades	9.3	9.3	10
500 – Ecole administration	5.1	5.1	7
503 – Bâtiments scolaires	14.0	14.0	14
Div – Aides de nettoyages	7.85	7.85	12
504 – Réfectoires scolaires	4.41	4.41	16
506 – APEMS Croset parc	3.90	3.90	8
507 – APEMS Coquerellaz	7.60	7.60	12
580 – Paroisses réformées	1.38	1.38	4
620 – Service des habitants	4.5	4.5	5
700 – Affaires sociales	4.6	4.6	5
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
713 – Jardin d'enfants Les Mouflets	1.8	1.8	3
714 – Garderie Les Petits Loups	5.25	5.25	9
715 – Garderie Domino	17.81	17.81	24
719 – UAPE Domino	4.75	4.75	8
Total :	176.35	176.35	237 postes
<i>Il y a 237 postes mais 224 personnes car 13 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			

Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 13,17.

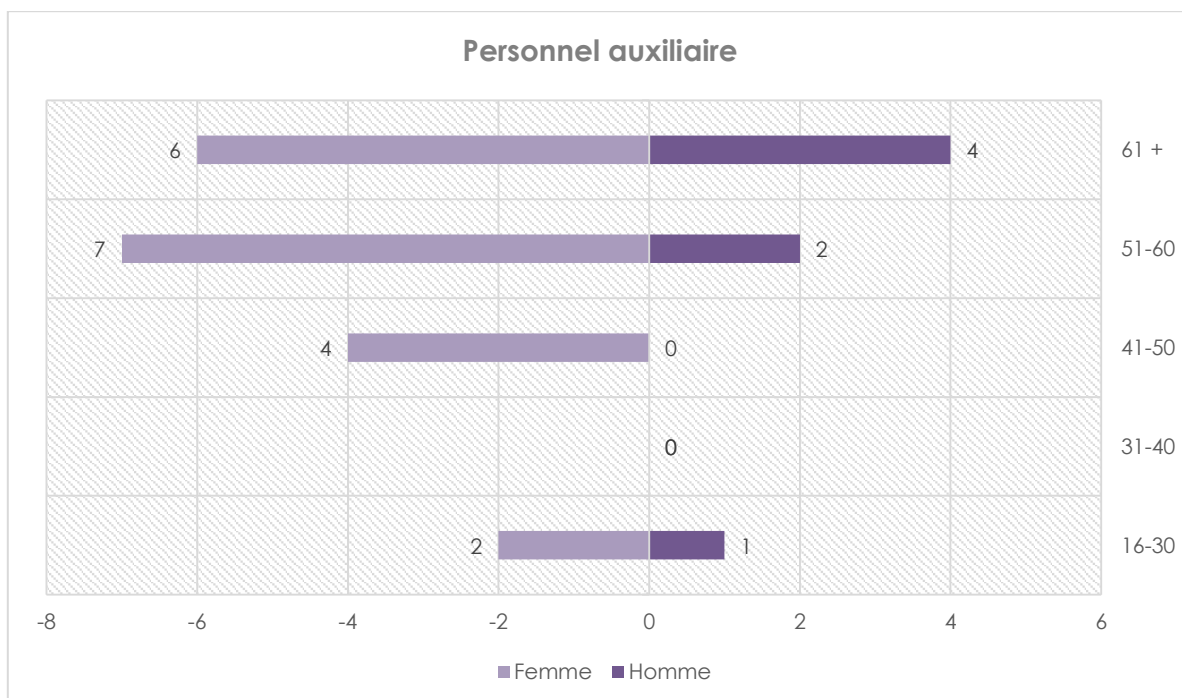
Effectif du personnel payé à l'heure (auxiliaires)

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
356 – Poste de police	1
450 – Déchetterie	2
500 – Patrouilleurs scolaires	15
511/521 – Devoirs surveillés	16
	35 postes
<i>35 postes mais 26 personnes car 9 personnes ont un emploi fixe</i>	

Pyramides des âges



La moyenne d'âge du personnel fixe est de 42.06 ans



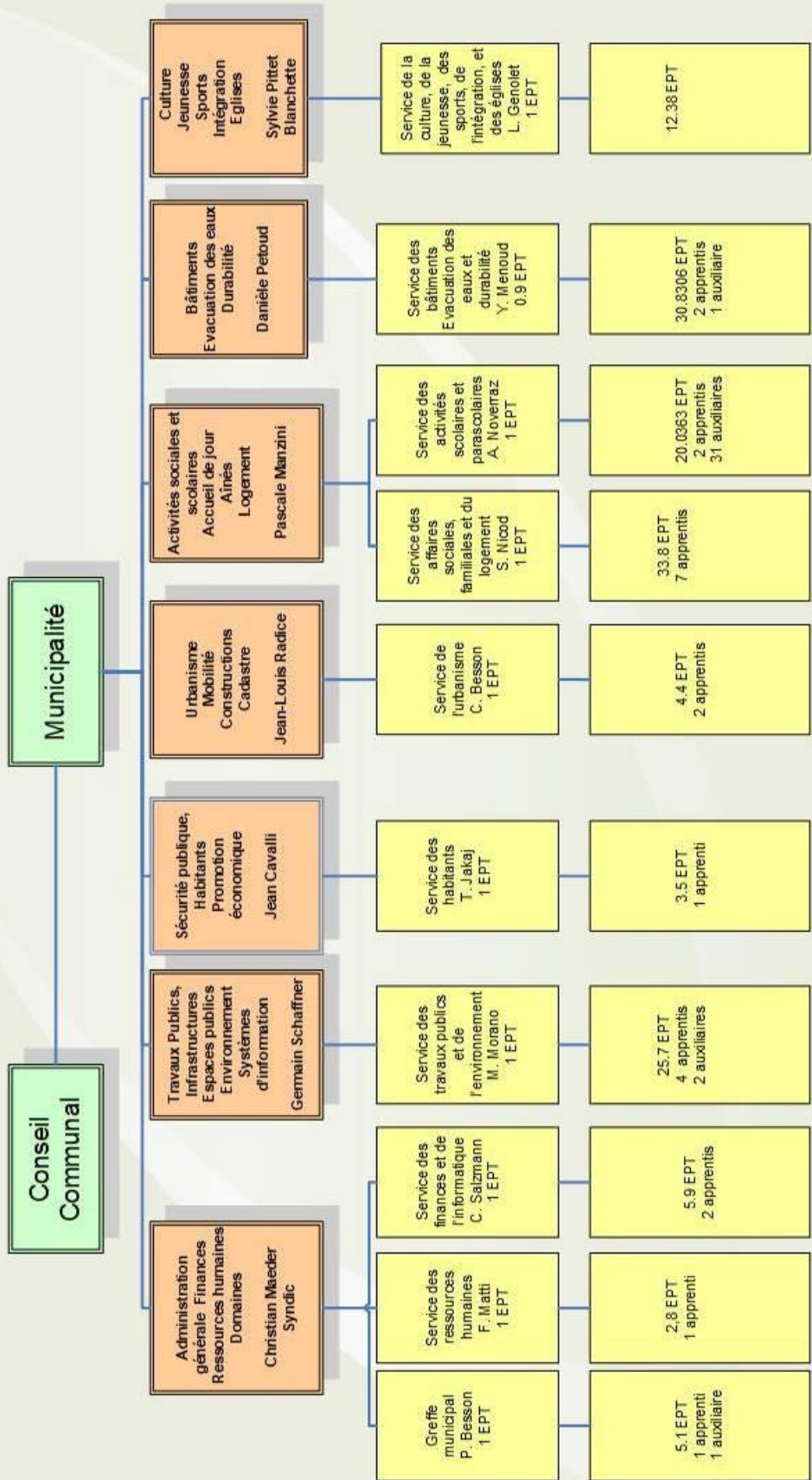
La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 55.65 ans

Echelle des traitements 2022 à l'indice 103.6

Classe	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11	
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
20	44 168	49 075	53 983	59 287	47 650	52 988	59 287	49 627	55 141	60 656	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	44 895	49 804	54 682	60 041	48 343	53 681	60 041	51 205	56 595	62 984	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	45 625	50 534	55 389	60 648	49 089	54 427	60 648	50 189	55 777	61 354	59 186	65 762	72 338	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	46 355	51 264	56 038	61 357	49 820	55 158	61 357	50 961	56 350	61 745	61 477	68 038	74 539	65 732	73 035	80 339	-	-	-	-	-	-
24	47 085	52 033	56 732	62 046	50 550	55 889	62 046	52 176	57 568	63 001	63 776	70 089	77 545	68 333	75 749	83 207	72 661	80 066	88 002	-	-	-
25	47 815	52 982	57 385	63 000	51 280	56 619	63 000	52 911	58 303	63 746	64 521	70 864	78 320	69 112	76 568	84 024	73 397	80 852	88 797	97 041	105 485	
26	48 545	53 931	58 038	64 049	52 010	57 348	64 049	53 642	59 034	64 477	65 252	71 604	79 060	70 850	78 306	85 762	74 131	81 587	89 532	97 976	106 420	
27	49 275	54 880	58 583	65 104	52 740	58 077	65 104	54 372	59 764	65 207	66 000	72 352	79 808	71 598	79 054	86 510	74 861	82 317	90 262	98 706	107 150	
28	50 005	55 829	59 336	66 127	53 470	58 807	66 127	55 102	60 494	65 937	66 750	73 079	80 535	72 325	79 781	87 237	75 592	83 048	90 493	98 937	107 391	
29	50 735	56 778	60 039	67 151	54 200	59 539	67 151	55 831	61 223	66 666	67 489	73 818	81 274	73 024	80 480	87 936	76 323	83 779	91 235	98 680	107 124	
30	51 465	57 727	60 950	68 164	54 930	60 269	68 164	56 561	61 953	67 396	68 229	74 558	82 014	73 764	81 220	88 676	77 054	84 510	91 966	99 411	107 866	
31	52 195	58 676	61 881	69 177	55 660	61 000	69 177	57 291	62 683	68 126	68 959	75 288	82 744	74 494	81 950	89 406	77 782	85 238	92 694	100 149	108 604	
32	52 925	59 625	62 850	70 188	56 390	61 729	70 188	58 023	63 415	68 858	69 691	76 018	83 474	75 224	82 680	90 136	78 510	85 966	93 422	100 877	109 322	
33	53 655	60 574	63 505	71 202	57 120	62 459	71 202	58 755	64 147	69 590	70 423	76 748	84 204	76 454	83 910	91 366	79 240	86 696	94 152	101 608	109 053	
34	54 385	61 523	64 275	72 216	57 850	63 189	72 216	59 485	64 877	70 320	71 153	77 473	84 929	77 184	84 640	92 096	80 370	87 826	95 282	102 738	110 183	
35	55 115	62 472	65 165	73 230	58 580	63 919	73 230	60 215	65 607	71 050	71 883	78 208	85 664	77 934	85 390	92 846	81 100	88 556	96 012	103 468	110 913	
36	55 845	63 421	66 371	74 244	59 310	64 649	74 244	60 945	66 337	71 780	72 613	79 043	86 499	78 664	86 120	93 576	81 830	89 286	96 742	104 198	111 643	
37	56 575	64 370	67 416	75 258	60 040	65 379	75 258	61 675	67 067	72 900	73 733	80 163	87 619	79 378	86 834	94 290	82 560	90 016	97 472	104 923	112 373	
38	57 305	65 319	68 365	76 272	60 770	66 109	76 272	62 405	67 797	73 630	74 463	80 893	88 349	80 197	87 653	95 109	83 290	90 746	98 202	105 658	113 103	
39	58 035	66 268	69 314	77 286	61 500	66 839	77 286	63 135	68 527	74 360	75 193	81 623	89 079	80 923	88 379	95 835	84 020	91 476	98 932	106 388	113 833	
40	58 765	67 217	70 263	78 299	62 230	67 569	78 299	63 865	69 257	75 090	75 923	82 353	89 809	81 653	89 109	96 565	84 750	92 206	99 662	107 118	114 564	
41	59 495	68 166	71 212	79 313	62 960	68 300	79 313	64 595	70 000	75 833	76 666	83 096	90 552	82 400	89 856	97 312	85 480	92 936	100 392	107 843	115 294	
42	60 225	69 115	72 161	80 326	63 690	69 029	80 326	65 325	70 733	76 566	77 399	83 830	91 286	83 084	90 540	97 996	86 210	93 666	101 122	108 578	116 024	
43	60 955	70 064	73 110	81 337	64 420	69 759	81 337	66 055	71 483	77 316	78 149	84 580	92 036	83 828	91 284	98 740	86 940	94 396	101 848	109 304	116 750	
44	61 685	71 013	74 059	82 348	65 150	70 489	82 348	66 785	72 217	78 050	78 883	85 314	92 770	84 568	92 024	99 480	87 670	95 126	102 582	110 034	117 480	
45	62 415	71 962	75 008	83 362	65 880	71 219	83 362	67 515	72 947	78 780	79 613	86 044	93 490	85 288	92 744	100 190	88 400	95 856	103 308	110 764	118 210	
46	63 145	72 911	76 057	84 376	66 610	71 959	84 376	68 245	73 680	79 513	80 346	86 777	94 223	86 022	93 478	100 940	89 130	96 586	104 038	111 484	118 940	
47	63 875	73 860	77 006	85 390	67 340	73 079	85 390	68 975	74 413	80 246	81 079	87 510	94 956	86 754	94 200	101 650	89 860	97 316	104 760	112 204	119 670	
48	64 605	74 809	78 055	86 404	68 070	73 819	86 404	69 705	75 148	81 000	81 833	88 264	95 710	87 498	94 742	102 190	90 590	98 046	105 496	112 924	120 400	
49	65 335	75 758	79 001	87 415	68 800	74 549	87 415	70 435	75 878	81 630	82 463	88 894	96 650	88 282	95 526	102 940	91 320	98 776	106 226	113 644	121 130	
50	66 065	76 707	80 050	88 429	69 530	75 289	88 429	71 165	76 608	82 360	83 193	89 624	97 380	89 012	96 256	104 000	92 050	99 886	107 546	114 364	121 860	
51	66 795	77 656	81 000	89 443	70 260	76 009	89 443	71 895	77 338	83 090	83 923	90 354	98 110	89 742	96 986	104 730	92 780	100 616	108 236	115 084	122 590	
52	67 525	78 605	81 950	90 467	71 000	76 749	90 467	72 625	78 068	83 820	84 653	91 084	98 860	90 492	97 736	105 460	93 510	101 346	108 956	115 804	123 320	
53	68 255	79 554	82 900	91 481	71 730	77 489	91 481	73 355	78 800	84 530	85 363	91 795	99 540	91 174	98 418	106 140	94 240	102 076	109 678	116 524	124 050	
54	68 985	80 503	83 850	92 505	72 460	78 209	92 505	74 085	79 530	85 260	86 093	92 501	100 250	91 834	99 078	106 800	95 000	102 836	110 398	117 242	124 780	
55	69 715	81 452	84 400	93 529	73 190	79 039	93 529	74 815	80 260	86 000	86 833	93 241	101 000	92 588	99 832	107 550	95 730	103 572	111 100	118 000	125 510	
56	70 445	82 394	85 340	94 553	73 920	79 769	94 553	75 545	80 990	86 730	87 563	94 001	101 750	93 332	101 076	108 790	96 460	104 292	111 810	118 710	126 240	
57	71 175	83 343	86 290	95 577	74 650	80 500	95 577	76 275	81 720	87 460	88 293	94 741	102 490	94 064	101 800	109 510	97 190	104 900	112 520	119 420	126 970	
58	71 905	84 292	87 240	96 601	75 380	81 230	96 601	77 005	82 450	88 190	89 023	95 489	103 240	94 754	102 490	110 200	97 880	105 590	113 230	120 130	127 700	
59	72 635	85 241	88 190	97 625	76 110	81 960	97 625	77 735	83 180	88 920	89 753	96 215	103 960	95 448	103 180	110 890	98 570	106 280	113 930	120 860	128 430	
60	73 365	86 190	89 140	98 649	76 840	82 690	98 649	78 465	83 910	89 650	90 483	96 947	104 690	96 136	103 950	111 600	99 260	106 970	114 680	121 590	129 160	
61	74 095	87 139	90 090	99 673	77 570	83 420	99 673	79 195	84 640	90 380	91 213	97 411	105 160	96 824	104 610	112 250	100 440	108 130	115 840	122 320	130 000	
62	74 825	88 088	91 039	100 707	78 300	84 150	100 707	79 925	85 370	91 110	91 943	98 141	105 890	97 510	105 200	112 850	101 170	108 860	116 570	123 050	130 730	
63	75 555	89 037	92 088	101 731	79 030	84 880	101 731	80 655	86 100	91 840	92 673	98 871	106 620	98 130	105 920	113 570	101 900	109 590	117 300	123 780	131 460	
64	76 285	90 086	93 137	102 755	79 760	85 610	102 755	81 385	86 830	92 570	93 403	99 601	107 350	98 840	106 630	114 220	102 630	110 320	118 030	124 510	132 190	
65	77 015	91 035	94 086	103 779	80 490	86 340	103 779	82 115	87 560	93 300	94 133	100 329	108 080	99 530	107 320	114 970	103 360	111 060	118 770	125 290	132 900	

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL AU 31.12.2022

176.3469 EPT (224 personnes, dont 22 apprentis)
35 postes d'auxiliaires (26 personnes)



**Activités sociales
et scolaires**

Accueil de jour

Aînés

Logement



Mme Pascale Manzini

Municipale

M. Serge Nicod

Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

M. Jean-Marie Léchenne

Chef du Service des activités
scolaires et parascolaires

Jusqu'au 30 juin 2022

M. Axel Noverraz

Chef du Service des activités
scolaires et parascolaires

Dès le 1^{er} juin 2022



Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2022 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe au Chef du service à 100 % et 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 %.
- 1 collaboratrice administrative à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices à 70 % et 55 %.
- CVE « Les Petits Loups » :
1 Directeur à 60 %, 1 collaborateur administratif à 25 %, 6 éducatrices (390 %), 1 intendante à 50 % et 2 apprenties assistantes socio-éducatives.
- CVE « Domino » :
1 Directrice à 100 %, 1 Directeur à 40 %, 1 collaborateur administratif à 75 %, 22 éducatrices (1'720 %), 2 éducateurs (150 %), 2 intendantes (170 %) 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 1 apprenti assistant socio-éducatif et 1 stagiaire.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).
- Octroi des aides et subsides communaux.

- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers (logement, financier, prestations sociales).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association qui, à elle seule, représente 160 % des taux administratifs du Service).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

PREAMBULE

Après deux exercices compliqués liés à la crise sanitaire, l'année 2022 s'est inscrite sur la base d'un retour à une certaine normalité. Néanmoins, si les activités ont pu reprendre sans contraintes particulières, l'année n'a pas manqué de périodes chargées, voire compliquées pour le Service des affaires sociales, familiales et du logement. Celle qui a vu les deux Centres de vie enfantine (CVE Domino et CVE Les Petits Loups) se retrouver sans Direction, mi-mai, pour raisons de maladie et pour ainsi dire du jour au lendemain, a certainement été l'événement qui a nécessité la mobilisation la plus importante de la part du Service.

Une organisation a été mise en place rapidement afin d'assurer la logistique des structures (repas, matériel d'hygiène et de soins) et permettre ainsi au personnel éducatif de se concentrer sur l'accueil des enfants. Deux éducatrices ont été désignées pour la coordination avec le Service et le soutien aux équipes. Chacune et chacun, à son échelle, a su prendre ses responsabilités pour assurer le bon fonctionnement des deux structures jusqu'à la reprise progressive de la Direction à l'approche des vacances d'été. L'association Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) a également

été sollicitée afin d'apporter l'aide nécessaire au niveau pédagogique.

Grâce à l'engagement exemplaire des équipes sur le terrain, les prestations ont pu être assurées normalement. Par contre, ces absences ont pesé sur le taux d'occupation des structures, les places disponibles n'ayant pas toujours pu être repourvues à temps.

Dans le cadre du réseau d'accueil de jour AJESOL, dont le Service a la responsabilité administrative, les conclusions de l'étude de fonctionnement confiée à la HEIG-VD ont été présentées en début d'année. La nécessité de renforcer ce secteur a été sans surprise mise en évidence. Le projet, déjà engagé, d'amélioration de l'outil informatique faisait également partie des recommandations inhérentes au développement du réseau. La forte implication du Service dans ce développement a débouché sur d'autres recommandations directement liées au fonctionnement du comité de l'AJESOL et à la gestion de ses projets. Certaines ont déjà été prises en considération.

L'amélioration des conditions des accueillantes en milieu familial, avec pour objectif de tendre vers une professionnalisation de cette prestation, fait également partie des projets qui ont été menés à bien durant cette année. Ces améliorations seront effectives au début de l'année prochaine et font partie intégrante d'un plan de développement de l'accueil familial exigé par la FAJE.

Succédant à l'espace d'accueil « au P'tit Monde », géré par la CIESEE, la création d'un lieu de rencontre encadré pour les familles avec enfants a pu être finalisée avec l'association ARC Echange. Cet accueil est organisé, depuis la rentrée scolaire, tous les jeudis matin au Centre socioculturel, hors vacances scolaires.

Au niveau des prestations sociales, il faut constater que les prestations, aides ou subsides communaux sont plus sollicités, démontrant ainsi que la capacité financière, notamment des familles, se péjore.

Perspectives

Les projets suivants, pour certains entrepris en 2022, seront finalisés en 2023 :

- Un Plan de mobilité seniors sera développé. Proposé et réalisé par l'Association Transports et Environnement, il permettra d'alimenter le Plan piéton communal par une expertise prenant en considération les contraintes spécifiques aux déplacements des aînés de notre Ville.
- Pour l'AJESOL, une suite sera donnée à l'étude sur la base des recommandations de la HEIG-VD, l'objectif étant de définir la meilleure organisation en lien avec les forts développements du réseau ces prochaines années.
- Le renouvellement du label « Commune en santé », qui n'a pas pu se faire suite à une surcharge de l'organe qui en a la charge, devrait enfin être effectif.
- Une « Semaine en santé » sera à nouveau organisée dans le courant de l'automne avec un important partenariat entre le Service et les écoles d'Ecublens.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont en légère augmentation en 2022. A noter que le taux de subventionnement a, lui, fortement augmenté, ce qui met en évidence une péjoration de la situation financière des familles bénéficiaires.

Traitement orthodontique

Cinq demandes de participation au financement d'un traitement orthodontique ont été octroyées en 2022 et neuf continuations du traitement. Quatre demandes avaient été octroyées en 2021.

Conservatoires et écoles de musique

Sur les vingt et une demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique déposées, dix-sept ont été octroyées, contre sept en 2021.

Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Onze demandes de participation au financement des camps d'hiver ou d'école à la montagne ont été accordées, contre sept en 2021.

Traitements dentaires

Six participations au financement d'un traitement dentaire ont été octroyées contre trois en 2021.

Transports

Sur les onze demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, neuf ont été accordées, contre douze en 2021.

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC), qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.- chacun, deux fois dans l'année. Pour la première fois, une liste informatique de tous les bénéficiaires PC a été transmise par l'Agence d'assurances sociales (AAS) de Renens. Au mois de novembre, une correspondance a été adressée aux bénéficiaires afin de les informer des prestations communales offertes.

Pour le 1^{er} semestre 2022

334 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 269 personnes ont retiré leur carnet¹ (soit 4'035 bons de repas distribués).

Pour le 2^e semestre 2022

331 bénéficiaires avaient droit à cette prestation et 238 personnes ont retiré leur carnet (soit 3'570 bons de repas distribués).

6'703 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 318 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile², soit un montant total de Fr. 19'080.-.

¹ Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, et souvent sur requête du Centre social régional (CSR), quatorze familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; douze d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- soit des aides pour des frais d'obsèques ;
- soit des aides ponctuelles liées à des dépenses particulières aux activités des enfants.

Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 18 familles des bons d'achat pour une valeur de plus de Fr. 5'000.- à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 64 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 40'000.-.

A noter que le budget a été augmenté de Fr. 10'000.- depuis cette année, ce qui a permis de pouvoir mieux répondre aux différentes demandes parvenant au Service.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- ARC-Echange (nouveau).
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.
- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.

² Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

- Epicerie Caritas.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Fondation le Relais – Rel'og.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.
- Permanence chômage (ex Entraide familiale de Renens et environs).
- Solidarité internationale eau (nouveau).

Montant total des subventions octroyées : Fr. 132'524.-, soit une augmentation de plus de Fr. 50'000.- par rapport à 2021.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'510 bons (2'535 en 2021), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Bons pour 10 sacs distribués
Naissances	105	525
Enfants 1 an	124	620
Enfants 2 ans	104	520
Enfants 3 ans	100	500
Causes médicales¹	69	345
Total	502	2'510

¹ sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 123 enfants (22 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Service des habitants lors de l'arrivée des parents.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes à mobilité réduite ayant leur domicile principal à Ecublens, tant pour les habitants vivant de manière indépendante que ceux en EMS. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation

qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud (SASH). Elle s'inscrit dans la politique cantonale du maintien à domicile des personnes âgées ou en manque d'autonomie.

La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations est en hausse. En 2022, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 145, soit un accroissement de 22 % par rapport à l'année précédente.

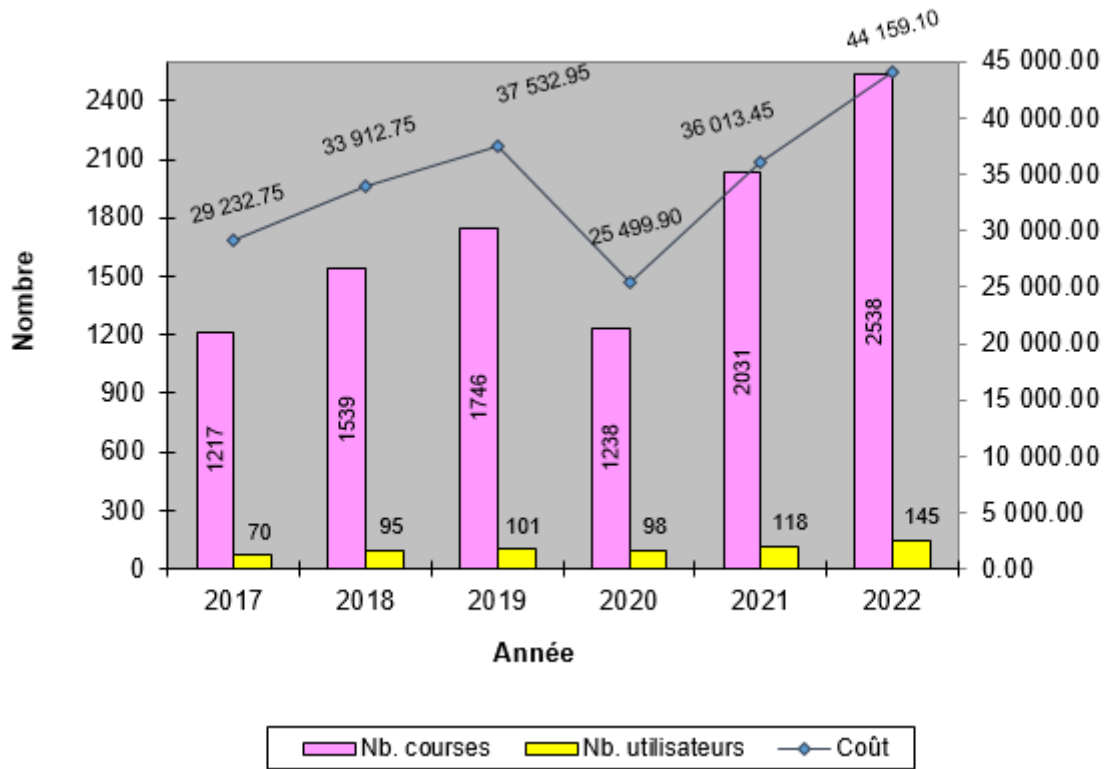
Le nombre de courses a, lui aussi, fortement augmenté. A fin 2022, on comptabilisait 2'538 déplacements, soit une hausse d'environ 25 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2022	145	2'538	17.40
2021	118	2'031	17.73
2020	98	1'238	20.60
2019	101	1'746	21.50
2018	95	1'539	22.04
2017	70	1'217	24.02
2016	79	1'381	23.80

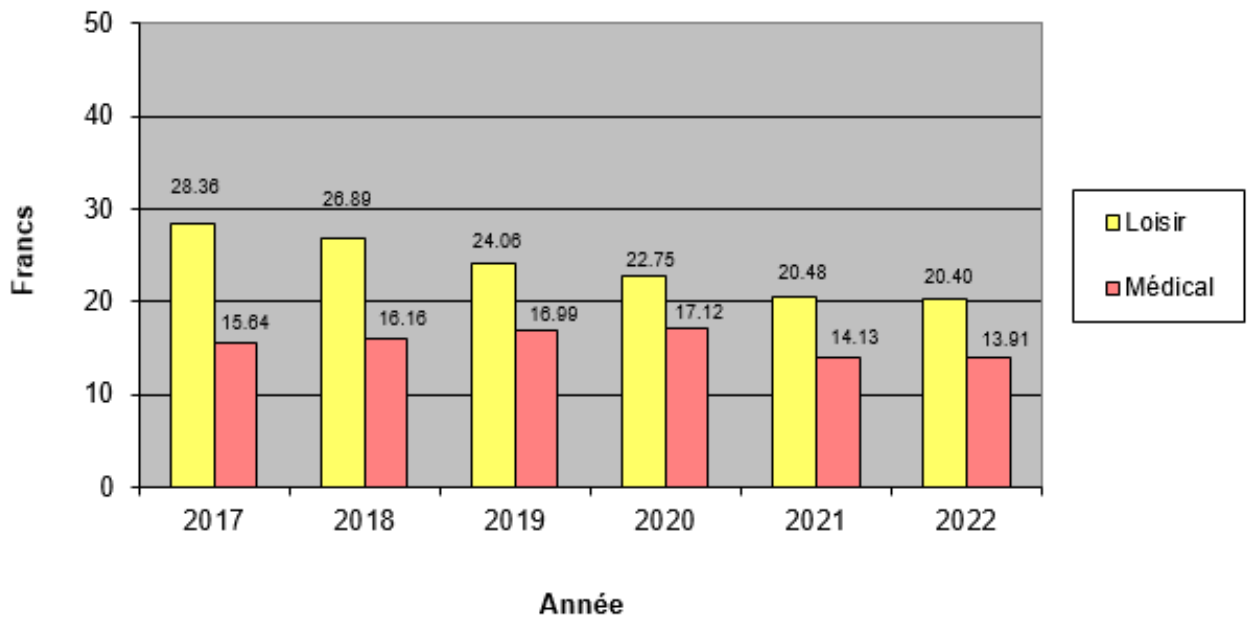
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, a très légèrement baissé par rapport à 2021, à savoir Fr. 17.40 pour l'année écoulée (- 1.90 %).

L'Association « Bénévoles Membre – Sorge » vient compléter ce service de transport grâce à des bénévoles qui effectuent des courses, selon un barème avantageux pour les habitants des communes membres de l'APREMADOL.

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2022 :

- 23 nonagénaires (18 à domicile et 5 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains de la représentante ou du représentant de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 2 x 100^e, 3 x 101^e, 1 x 102^e, 1 x 103^e et 1 x 107^e.

Sortie des aînés

Après deux années d'annulation en raison de la pandémie, 500 aînés (2'071 invitations envoyées) ont participé à la traditionnelle sortie qui s'est déroulée à bord du bateau le « Lausanne » pour une croisière sur le Léman.

Après le repas pris à bord, les aînés ont pu se dégourdir les jambes dans le pittoresque village médiéval d'Yvoire.



Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Il faut tout de même souligner que l'association bénéficie d'un support financier communal indispensable au bon déroulement des activités, ainsi que pour garantir leur accessibilité financière. De plus, elle obtient un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du

Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités, à la grande satisfaction de leurs responsables.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

296 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Comme ces dernières années, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

28 personnes seules et 8 couples ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

Ecublens en santé – Commune en santé

Organisation d'une deuxième édition de la Semaine en santé, du 10 au 14 octobre, avec pour thématique le bien-être physique et mental.

Durant cette Semaine, des activités pour petits et grands ont été organisées (atelier pour enfants autour du chocolat, cuisine zéro déchet, initiation à l'*urban training*, au Pilates et à la méditation pleine conscience).



Deux conférences ont été intégrées dans la Semaine, avec pour thème :

- « Soins palliatifs et fin de vie : s'informer et en parler » ;
- « Self-défense mental ».

En ce qui concerne le label « Commune en Santé » octroyé en 2017, le dossier de renouvellement de ce label a été déposé auprès d'UniSanté, organe délivrant ce dernier. Une réponse est attendue durant le printemps 2023.

LOGEMENT

Logements et locaux industriels vacants

Comme chaque année, le Service est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements, ainsi que les locaux industriels et commerciaux, vacants.

Les chiffres 2022 pour la Commune d'Ecublens se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2022, 22 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 40 en 2021).

Pièces	Appartements	
1 ou 1 ½	3	location
2 ou 2 ½	6	location
3 ou 3 ½	9	location
4 ou 4 ½	4	location

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 1.6.2022
Bussigny	21
Chavannes-près-Renens	269
Crissier	15
Lausanne	394
Prilly	60
Renens	91
St-Sulpice	11
Villars-Ste-Croix	20

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2022 est de 1.11 % (1.35 % en 2021), pour le District de 1.27 % (1.50 % en 2021) et pour Ecublens de 0.4 % (0.7 % en 2021). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

Pour information, l'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au

31 décembre 2021, attribue 5'952 logements à la Commune d'Ecublens, soit 13 de plus qu'en 2020.

Locaux industriels vacants

Surface totale	Nbre	Type
2'917 m ²	7	Bureau, cabinet médical
9'194 m ²	23	Magasin, local de vente
1'226 m ²	7	Dépôt, entrepôt, hangar
136 m ²	1	Autre

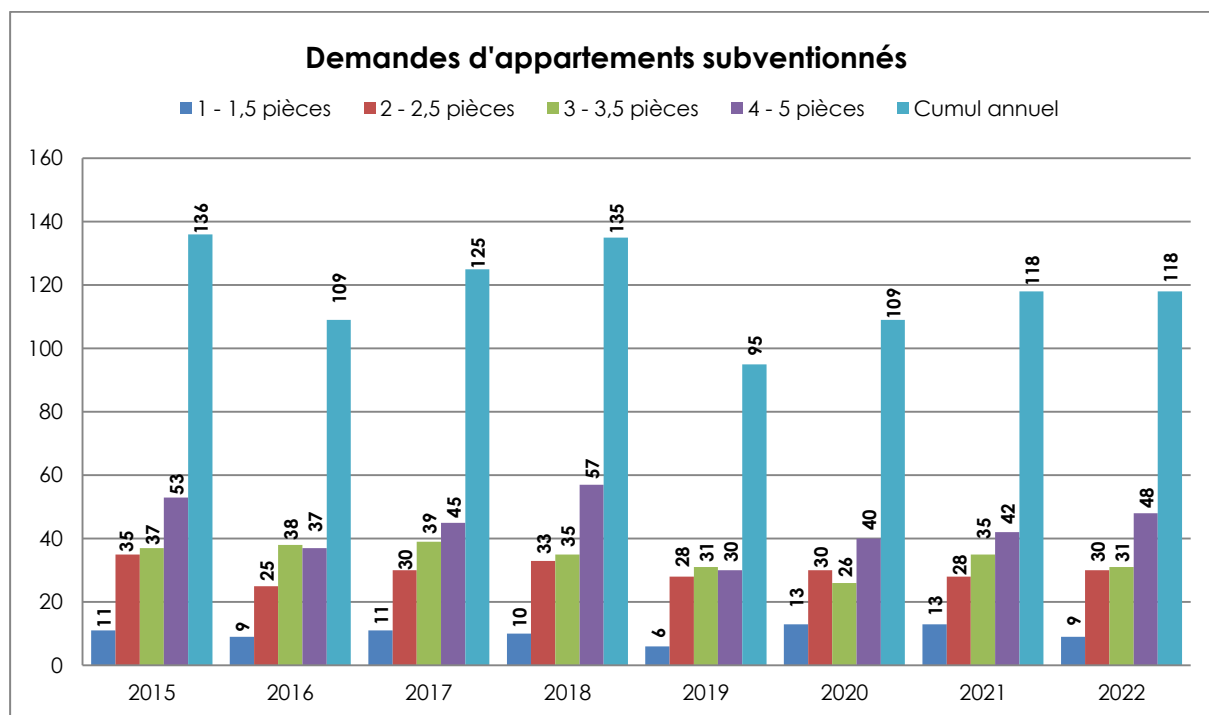
Soit 38 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 13'473 m² contre 3'406 m² en 2021.

Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

La liste d'attente des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	9
2 ou 2,5 pièces	30
3 ou 3,5 pièces	31
4 et 5 pièces	48
Total	118
	====

Ci-après, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2015.



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que démolitions, transformations et rénovations sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine im-

portance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés. Cette compétence a été déléguée au Service des affaires sociales, familiales et du logement.

Pour ce faire, le Service évalue les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une possible visite des bâtiments avec la collaboration de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever des incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires. Cette année, ce sont sept dossiers qui ont été traités par le Service.

Dans le cadre de la même loi, et également par délégation de la Municipalité, le Service est amené à préavisier les aliénations de logements loués, soit la vente d'un logement alors qu'il est disponible sur le marché de la location. Quatre demandes d'aliénation ont été traitées en 2022.

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Neuf ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2022. Deux procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en

2022, dont une a donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2022, un lot demeurerait entreposé au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

A noter que ce travail est chronophage et qu'il arrive fréquemment que les logements aient été préalablement abandonnés par les locataires, nécessitant dès lors des procédures complexes (recherches, publications dans la FAO).

TRAVAIL – CHOMAGE

Le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

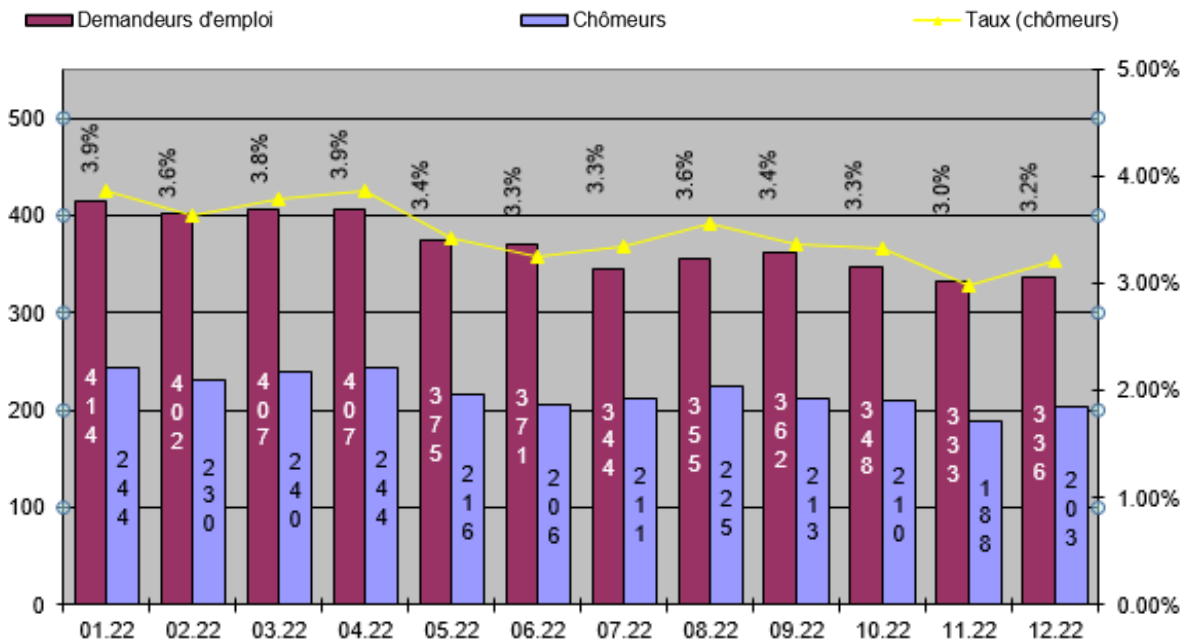
Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2021 : 423
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2022 : 336

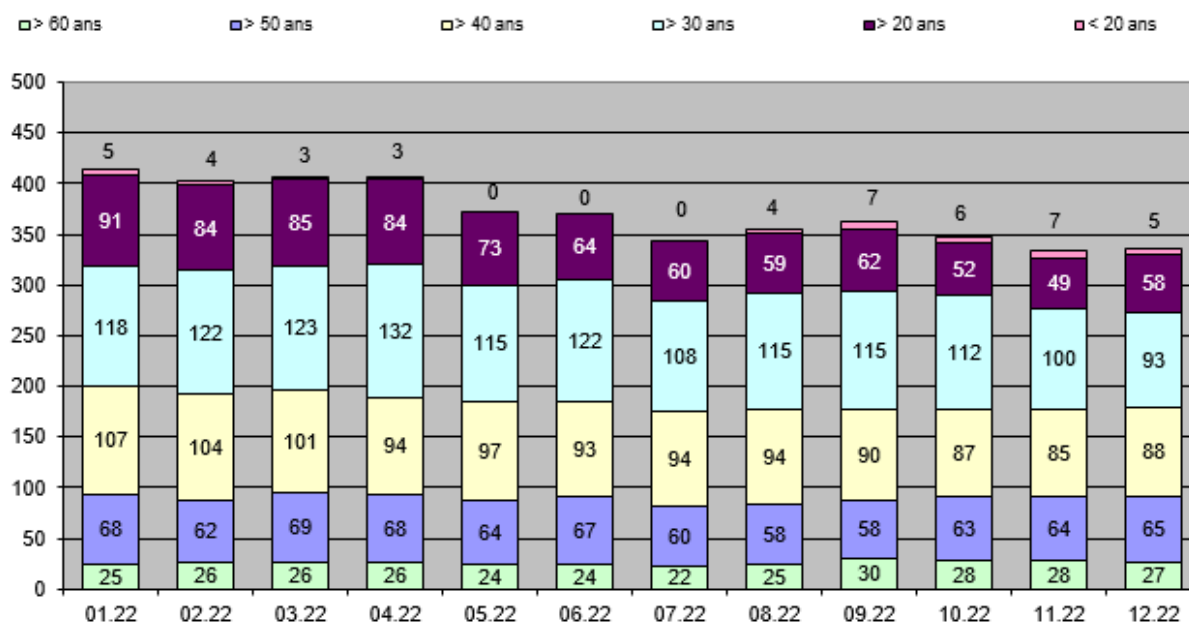
La différence entre demandeurs d'emploi et chômeurs n'étant pas évidente, voici les définitions telles que données par l'Office régional de placement (ORP) :

- chômeur : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et qui est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeur d'emploi : toute personne inscrite à un ORP (y compris les chômeurs).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de personnes au chômage – Taux de chômage



Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, au Service des travaux publics et de l'environnement et dans les structures d'accueil de l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail. Ces postes n'ont pas été sollicités en 2022.

- Fondation Mode d'emploi, nouvelle permanence chômage à Renens (en remplacement de l'EFRE).
- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et logements d'urgence.
- Rel'og du Relais et collaboration avec les Travailleurs sociaux logement (TSL) du CSR de Renens.

Un lien sur le rapport plus complet se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

AUTRES TACHES

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (4 en 2022) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion et projet de porte d'orientation sociale proposé par l'ARASOL.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Serge Nicod
 Chef du Service des affaires sociales,
 familiales et du logement

◆ ◆ ◆ ◆

Accueil de jour des enfants

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS »

Personnel

Le personnel a dû faire preuve d'un engagement particulier pour pallier l'absence de la Direction notamment en organisant les diverses activités de fin d'année scolaire. Les enfants ont été accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Le suivi sur le terrain des apprentis et du personnel en formation fut également plus compliqué durant cette période d'absence. Un soutien logistique et pédagogique fut mis à disposition des équipes du CVE par les Services communaux.

Quelques changements au niveau du personnel :

- Départ d'une ASE en juillet.
- Engagement d'une éducatrice de formation tertiaire.

Sorties et fêtes – Divers groupes

Les sorties en transports en commun et les diverses fêtes ont pu reprendre, avec beaucoup de joie tant au niveau des enfants et des parents, que pour les équipes.



Covid-19

Les conditions de travail sont revenues à la normale. La Direction reste néanmoins attentive à l'évolution de la pandémie.

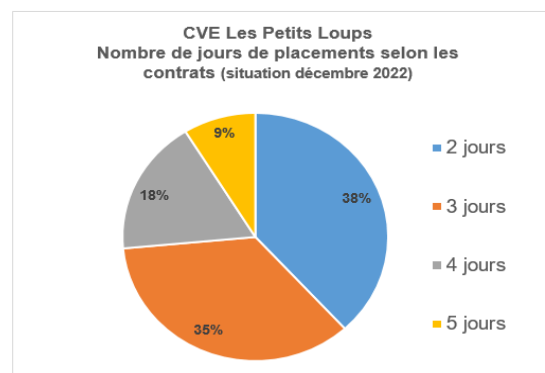
Le port du masque n'est plus obligatoire mais il est fortement conseillé suivant les symptômes.

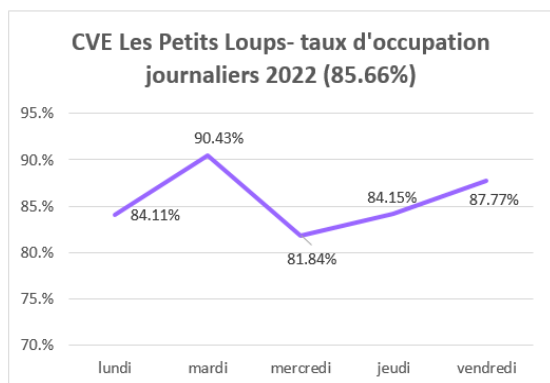
Enfants à besoins spécifiques

Les enfants à besoins particuliers, tant au niveau de la communication que de la socialisation, sont en augmentation.

Quelques chiffres

Durant l'année 2022, ce sont 47 enfants qui ont pu être accueillis dans les 22 places de la structure.





Grégoire Gétaz,
Directeur CVE Les Petits Loups

CVE « DOMINO »

Rôle du CVE

Le rôle de l'équipe éducative n'est pas de remplacer les parents mais de les soutenir et de prendre en charge les enfants durant l'absence de leurs parents. Dans le cadre de ses journées à Domino, l'enfant est intégré dans une collectivité d'enfants de son âge où il vit des expériences différentes de celles vécues dans sa famille.

C'est pour cela que la communication entre les parents et l'équipe éducative est l'un des points essentiels dans ce métier. Il est important d'être informé des difficultés et des étapes traversées par l'enfant, afin de permettre un meilleur accompagnement dans son développement. De même, les parents doivent être mis au courant de ce que vit l'enfant au CVE.

Ligne pédagogique

Ce document est le fruit de la réflexion de l'équipe éducative. Il tient compte des valeurs et des réalités vécues par l'équipe éducative, mais aussi par ceux qui préparent les repas et bien évidemment de la Direction.

La réalisation de ce document est motivée par une envie de clarifier par écrit les principes éducatifs, les objectifs, la manière de travailler, l'organisation des journées et les limites de chacun.

Les références

Le CVE travaille avec un système de référence qui est une personne « repère » de

l'enfant et de sa famille. C'est plus précisément la personne qui assurera le suivi de l'enfant et qui fera le lien entre celui-ci et la collectivité dès son arrivée et ce jusqu'à son départ du CVE.

La personne de référence se charge également du premier entretien pédagogique, ainsi que des bilans intermédiaires ou de passages. Cette personne est responsable de toutes les informations spécifiques concernant ces références et les transmet à l'ensemble de l'équipe, afin d'assurer une bonne prise en charge des enfants.

Les colloques

Le CVE organise des colloques hebdomadaires et mensuels, ainsi que des colloques institutionnels deux fois par année pour l'ensemble du personnel éducatif. Ces moments sont réservés pour une réflexion sur l'organisation institutionnelle, revoir le projet pédagogique, parler des enfants et du groupe d'enfants. Cela permet également au personnel éducatif de prendre du recul sur son travail.

Sorties et fêtes

De nombreuses sorties ont été organisées pour tous les groupes : bowling, patinoire, balades au parc, en forêt et au bord du lac.



Ainsi qu'une journée pâtisserie avec des personnes âgées. Ces échanges intergénérationnels ont été forts appréciés.



Le camp dans le groupe des moyens a pu avoir lieu comme prévu, au mois de juin, du côté d'Ondallaz.

Pour les enfants qui finissaient à l'UAPE, une sortie grillades et un apéritif canadien de départ avec les parents a été mis sur pied pour le plus grand plaisir de tous.

La fête de fin d'année pour les enfants et parents a eu lieu dans chaque groupe. La compagnie « Les Contes Joyeux » a su animer avec succès les festivités. Ces moments ont été partagés avec les enfants accueillis au CVE Les Petits Loups.

Direction

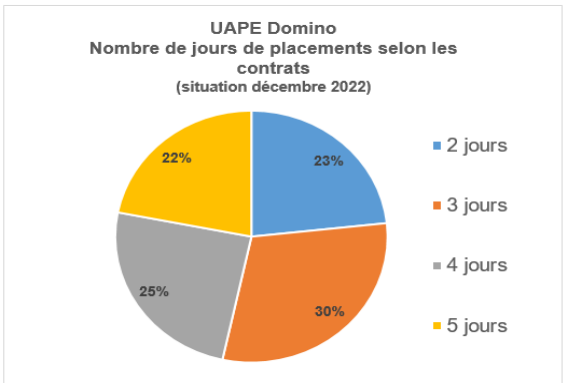
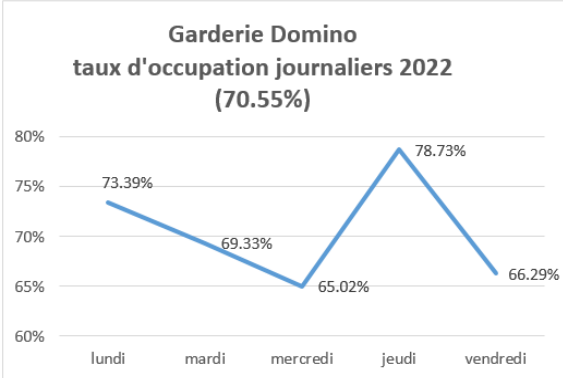
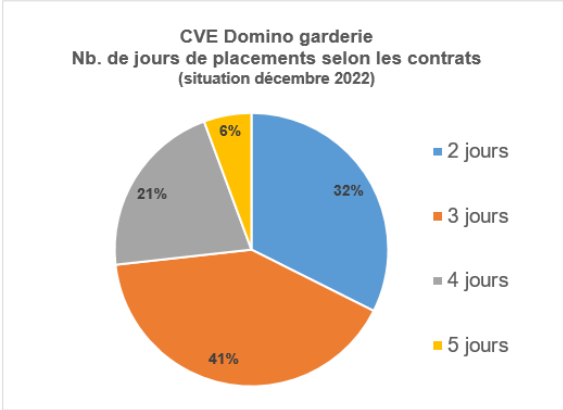
En l'absence simultanée de la Direction et de l'administration des CVE Domino et Les Petits Loups, le Service des affaires sociales, familiales et du logement a assuré le bon fonctionnement des structures, aidé en cela par le Service des ressources humaines.

Pour l'aspect pédagogique, il a été fait appel à Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP) pour intervenir auprès des équipes. Deux éducatrices ont également été détachées afin d'intervenir lors des colloques et faire le lien avec les Services.

Quelques chiffres

Dans les 36 places de l'UAPE, 53 enfants ont pu être accueillis.

Dans les 66 places du préscolaire, 72 enfants ont pu être accueillis.



10 ans du CSCE

Nous avons organisé un parcours de motricité, des maquillages, la présentation des photos de l'ancien Domino, la possibilité d'être pris en photo pour les enfants déguisés, ainsi qu'une fresque avec les enfants à l'UAPE.

*Yolande Dallinge,
Directrice CVE Domino*

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le jardin d'enfants « Les Mouflets » a été fondé le 21 mars 1983. Il est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires, soit le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

L'équipe compte trois éducatrices de la petite enfance.

Les missions du Jardin d'enfants résident dans la socialisation, la séparation avec les parents, la préparation à l'entrée à l'école et à l'apprentissage du français.

Lors de son premier jour au Jardin d'enfants, l'enfant est accueilli par son éducatrice de référence. L'adaptation du nouvel arrivant se fera petit à petit, afin que chacun puisse se séparer en douceur.

Aux Mouflets, l'enfant rencontrera des camarades de son âge et pourra disposer de jeux qui favorisent les interactions (dînette, petit magasin, poupées, jeux de construction). Il apprendra ainsi à se faire de nouveaux amis.

Le Jardin d'enfants accueille régulièrement des enfants ne parlant pas ou peu le français. Pour ces derniers en particulier, mais également pour tous les autres, des activités pour stimuler leur langage sont proposées, notamment en racontant des histoires, en chantant, ou au travers d'activités langagières telles que le memory ou des jeux de société sur les couleurs, les animaux.

Des bricolages sont régulièrement réalisés par les enfants, en utilisant un maximum d'objets recyclés. Ces bricolages leur permettent de développer leurs talents d'artiste au travers de peinture, collage ou coloriage.

Quelques chiffres

Durant l'année 2022, ce sont 81 enfants qui ont pu être accueillis dans les 20 places de la structure.

10 ans du CSCE

Nous avons fêté les 10 ans du CSCE et chaque étage était à la fête. Les Mouflets ont proposé aux enfants qui leur rendaient visite de fabriquer des bracelets de perles et, pour les plus petits, du *PlayMais* (mais soufflé à assembler). Cette fête a été l'occasion pour les habitants de visiter les locaux et de découvrir la structure.



Fiona Magistral,
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

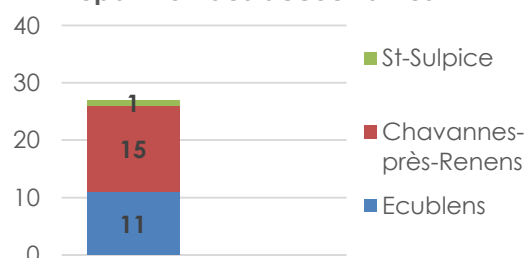
(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Les accueillantes

Au 31 décembre, la structure compte 27 accueillantes en milieu familial.



Répartition des accueillantes



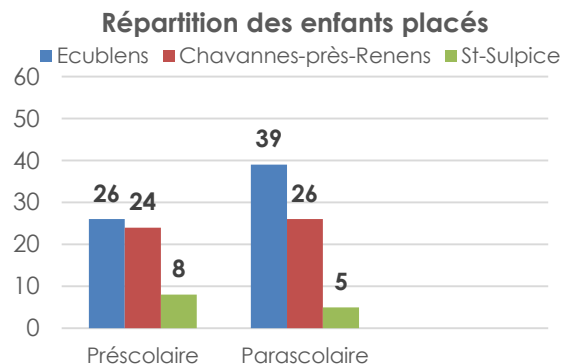
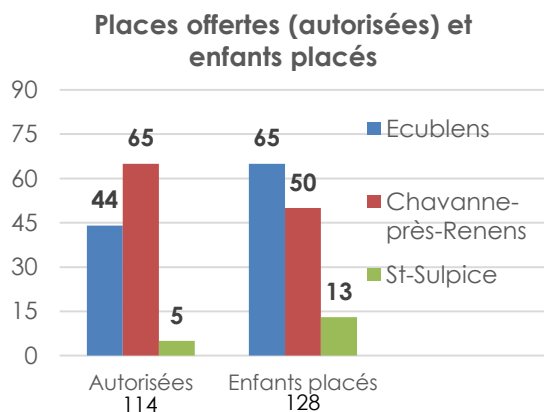
Durant l'année les mutations suivantes ont été enregistrées :

- 9 cessations d'activité, dont 2 départs à la retraite.
- 4 nouvelles accueillantes agréées.
- 3 en cours d'agrément.

On observe toujours une diminution des personnes pratiquant cette activité.

Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 128 enfants placés pour 114 places autorisées.



Une baisse évidente des demandes de placement est constatée.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 43 nouveaux placements.
- 34 résiliations de placements.
- 9 enfants en liste d'attente.
- 116 modifications de contrats.
- 97'444 heures facturées dont 36'615 heures pour le parascolaire.

Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes

En sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 43 entretiens avec des parents.
- 31 entretiens auprès de candidates en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 28 visites à domicile annoncées dans le cadre du bilan annuel.
- 3 visites impromptues afin de vérifier le respect des règles d'encadrement.
- 6 entretiens de médiation entre des accueillantes et des parents placeurs afin de résoudre des différends. Nous avons procédé à un déplacement d'enfant chez une nouvelle accueillante.

On assiste depuis quelques temps à des demandes de placements d'enfants à besoins particuliers. Cette année, nous avons eu 6 situations avec ce profil.

La prise en charge de ces enfants nécessite des compétences spécifiques. Nos accueillantes ne sont pas formées et se trouvent souvent démunies pour faire face à l'accueil de ces enfants.

Dans le cadre de leur activité, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Urgences petits enfants.
- Bien manger à petit prix.
- Gros mots et insultes : la force du langage.
- Egalité filles-garçons : comment faire dans l'accueil familial de jour.
- Rapport par internet (RPI).

Quatre nouvelles accueillantes ont suivi leur formation de base et obtenu avec succès leur attestation.

Une séance d'information avec les accueillantes et la Direction du service a eu lieu. C'est l'occasion d'échanger sur le fonctionnement de la structure, de partager les informations sur les améliorations de leurs conditions de travail et d'attirer leur attention sur les questions de qualité et de sécurité dans le cadre des accueils.

Cette année, nous avons organisé deux cafés contacts. Le but est d'offrir un lieu et un espace ressource aux accueillantes, de les sensibiliser à participer avec les enfants et

de partager leur quotidien avec des pairs. Nous reconduirons cette expérience en 2023.

Nos accueillantes ont été conviées, le 6 octobre, à notre traditionnel repas. C'est au refuge d'Ecublens que nous avons partagé un moment convivial autour d'une raclette party et d'un verre de l'amitié. Cette soirée entre accueillantes, membres des Municipalités de Saint-Sulpice, Chavannes-près-Renens et Ecublens, ainsi que les Chefs de service et le personnel administratif, a permis d'échanger sur les expériences vécues et de resserrer les liens.

Depuis 2015, le nombre d'accueillantes, au niveau cantonal, tend à diminuer. C'est pourquoi, les conditions générales et notamment salariales ont été revues à la hausse. Ces améliorations sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Nous espérons ainsi rendre cette activité plus attractive et susciter de l'intérêt, afin de préserver l'accueil familial à plus long terme.

Dans le cadre de la Fédération suisse pour l'accueil familial de jour, la coordinatrice a participé à la journée d'échanges sur le thème « Optimiser les organisations d'accueil familial de jour : des fondements pour une qualité durable ».

Dans le cadre de l'OAJE, trois rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage sont appréciés de toutes.

Nous tenons à souligner l'importance de l'activité exercée par nos accueillantes dans l'offre globale de l'accueil de jour au sein du réseau AJESOL. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année et nous travaillons, sans relâche, à consolider l'accueil familial de jour.

*Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial*



Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires est composé du personnel suivant au 31 décembre 2022 :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 20 %.
- 1 apprenti employé de commerce à 100 % (du 01.01 au 02.09.2022).
- 1 conseiller école-famille (CEF) à 50 % et référent devoirs accompagnés et personnel de réfectoire à 25 %.
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 100 %.
- 1 employée de commerce pour les APEMS à 80 %.
- 12 éducatrices APEMS (748.3 %).
- 2 éducateurs APEMS (159.2 %).
- 1 intendante APEMS Croset-Parc à 32.3 %.
- 1 intendante APEMS Coquerellaz à 32.3 %.
- 1 apprentie et 1 apprenti ASE.
- 4 responsables de réfectoire (120 %).
- 12 employées de réfectoire (321.53 %).
- 9 patrouilleuses et 3 patrouilleurs scolaires (salaire horaire).
- 2 conductrices et 1 conducteur de ligne Pédibus (salaire horaire).
- 16 responsables de groupes de devoirs accompagnés (salaire horaire).
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude). Aussi, tout type de prévention comme dentaire, santé, routière, etc.
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Supervision et coordination du travail entre le Conseiller école-famille et l'école.
- Coordination des visites dentaires pour les enfants scolarisés au sein de nos établissements scolaires

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobilier, tableaux de classes, beamer/projecteur).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.

PREAMBULE



Après deux années au rythme du Covid, l'année 2022 vient de s'achever avec un retour à la normale, pour le plus grand plaisir des enfants.

Les camps d'été et d'hiver, les courses d'école, les sorties pédagogiques et autres activités extra et parascolaires ont pu reprendre sans restriction.

Malgré ce retour au calme, ce fut une année pleine de changements au sein du Service administratif. M. Jean-Marie Léchenne, ancien Chef de Service, a quitté ses fonctions au 30 juin 2022. J'ai repris le poste au 1^{er} juin 2022 et une nouvelle Adjointe est venue compléter la direction du Service le 1^{er} octobre 2022.

Je profite de cette occasion pour remercier le personnel du Service qui a su tenir le cap durant cette période de transition.

La collaboration étroite avec la Direction des écoles et les autres Services communaux a permis de mettre sur pied plusieurs projets à venir comme un nouveau réfectoire dans le bâtiment de la place des sports du Croset, un Plan de mobilité scolaire participatif, ou encore l'acquisition d'un deuxième bus scolaire.

De plus, le projet « Dessine-moi un préau » a été lancé par la Direction des écoles, en collaboration avec le Service des activités scolaires et parascolaires et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité. La première étape de ce projet comprenait la réalisation d'une fresque murale par des élèves, l'installation de tables de ping-pong et l'ajout de coffres en bois contenant des jeux. Tout cela a été mis en place en 2022.

Travailler dans un Service où les enfants sont au centre des préoccupations est un magnifique défi, mais également une grande responsabilité. Il est de notre devoir de toujours se poser cette question : utilisons-nous notre pouvoir sur l'enfant ou pour l'enfant ? Cette interrogation permet à toutes les équipes du SASP d'accompagner chaque enfant avec professionnalisme et bienveillance, tout en restant attentif à leur sécurité physique, psychique et émotionnelle.

Pour offrir ces conditions au personnel, le service administratif du SASP œuvre chaque jour à la bonne coordination de tous les services mis à disposition des enfants et de leurs parents. Ce travail minutieux est un des éléments centraux pour garantir une qualité dans les prestations parascolaires proposées aux écuublansais.

Projets réalisés

Le Service a réalisé les projets suivants en 2022 :

- A la suite d'un appel d'offres public, Kidelis est le nouveau prestataire pour les repas du midi depuis la rentrée scolaire 2022. Il livre les deux APEMS ainsi que les 4 réfectoires.
- Transport Loyal est le partenaire de cette année scolaire 2022-2023 concernant les trajets scolaires des enfants domiciliés à l'EVAM et fréquentant les écoles d'Ecublens.

Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires
et parascolaires

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



♦ ♦ ♦ ♦

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Mission de l'accueil parascolaire

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.

Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

APEMS de la Coquerellaz et du Croset-Parc

L'APEMS de la Coquerellaz se situe au chemin de la Plantaz 1D sur le site du collège du même nom et accueille les élèves de la 1P à 6P, pour une capacité de 85 places.

Elle est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 00 à 8 h 30, 11 h 45 à 18 h 15 et le mercredi de 7 h 00 à 18 h 30.

Nombre d'enfants accueillis en 2022

Jours	7h00 à 8h30	11h45 à 13h45	15h15 à 18h15
Lundi	8	66	61
Mardi	11	67	59
Mercredi	5	31	20
Jeudi	10	70	65
Vendredi	6	61	53

L'APEMS du Croset-Parc se situe au chemin du Parc 1C dans le collège du même nom au niveau de la cour d'école et accueille les élèves de 3P à 8P des collèges du Croset-Parc, Croset et Pontet pour une capacité de 60 places. L'accueil des 1P et 2P se faisant à l'UAPE Domino au CSCE.

Elle est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 00 à 8 h 30, 11 h 45 à 13 h 45, 15 h 15 à 18 h 15, et le mercredi de 7 h 00 à 8 h 30 et de 11 h 45 à 18 h 15.

Nombre d'enfants accueillis en 2022

	7 h 00 à 8 h 30	11 h 45 à 13 h 45	15 h 15 à 18 h 15
Lundi	20	54	39
Mardi	19	51	36
Mercredi	10	21	13
Jeudi	26	58	48
Vendredi	20	49	42

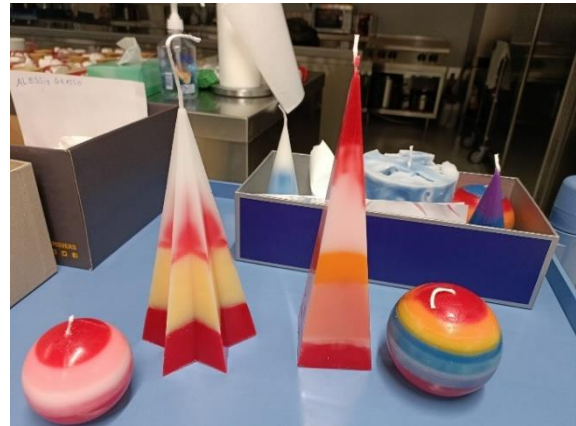
Centre aéré

Depuis février 2021, l'APEMS du Croset-Parc propose un accueil de 24 places pendant les vacances scolaires aux élèves de la 3P à la 8P des collèges de la Coquerellaz, Croset-Parc, Croset et Pontet qui fréquentent les APEMS ou les réfectoires scolaires. Ce service permet d'offrir aux parents un moyen de garde lorsqu'ils travaillent durant les vacances scolaires, dans un espace connu des enfants.

Les horaires sont de 8 h 00 à 18 h 00.

Taux du nombre d'enfants accueillis en fonction du nombre de places disponibles :

- 21 au 25 février 2022, 50 %
- 19 au 29 avril 2022, 60 %
- 4 au 22 juillet 2022, 40 %
- 15 au 19 août 2022, 75 %
- 17 au 28 octobre 2022, 55 %



Pour les enfants de 1P et 2P, un accueil est proposé par l'UAPE Domino pendant les vacances scolaires.

Fermetures des deux structures

L'APEMS de la Coquerellaz est fermée durant les vacances scolaires ainsi que les jours fériés.

L'APEMS du Croset-Parc est fermée 3 semaines en été, les 2 semaines d'hiver, ainsi que les jours fériés.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne éducative : la communication



Définition commune de la communication :

Ensemble de repères, de valeurs, de codes verbaux et non verbaux qui sont établis par l'ensemble des membres de l'institution qui vise une collaboration optimale, un bien-être pour le personnel, pour les enfants ainsi que pour les parents.

Pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la communication, les équipes éducatives des APEMS se basent sur les valeurs suivantes :

- **Respect** : accepter les différences de chacun, ne pas porter de jugement.
- **Sécurité** : poser un cadre sécurisant qui permet à l'enfant de se repérer avec des règles mises en place, sécurité affective, physique et morale qui vise au bien-être de l'enfant.
- **Ecoute** : attitude bienveillante, espace que l'on offre à l'autre afin qu'il puisse s'exprimer librement.
- **Plaisir** : montrer de l'intérêt à ce que produit l'enfant.
- **Auto-détermination** : être acteur de ce que l'on fait, mettre en pratique nos réflexions, se prendre en mains en étant conscient des conséquences de nos actions.
- **Egalité** : bénéficier des mêmes droits de traitement, pas de privilège.
- **Confiance** : estime de soi, sentiment de sécurité réciproque.

Une des activités proposées aux enfants pour travailler la communication a été celle d'interroger les différences par le biais d'animations collaboratives. L'objectif est de sensibiliser les enfants aux différences et de les tolérer ou les accepter.

◆ ◆ ◆ ◆

Réfectoires scolaires



Les réfectoires sont un lieu où les enfants sont accueillis durant le temps de midi pour

profiter d'un bon repas. Au-delà de l'encadrement pendant le dîner, le personnel du réfectoire veille à la bonne dynamique de groupe et à offrir à chaque enfant un espace de tranquillité ou d'animation pendant la pause de midi. Des jeux, de la lecture, du bricolage ou des animations extérieures sont les activités proposées après le repas.

Lieux des réfectoires

La prestation des réfectoires comprend 4 lieux d'accueil :

Réfectoire de la Coquerellaz : accueille entre 45 et 55 enfants par jour. Encadrement : 5 adultes.



Réfectoire du CSCE et local pique-nique : accueille entre 35 et 45 enfants par jour. Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine et le responsable du local pique-nique.



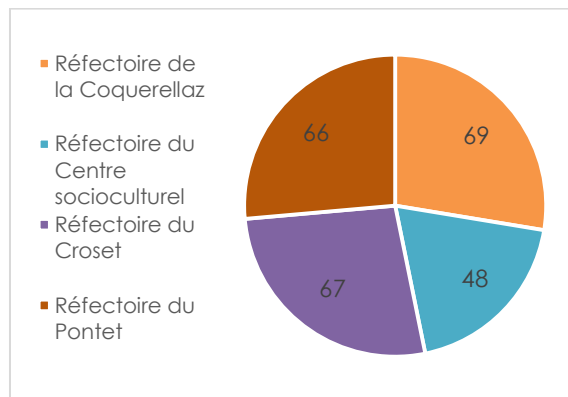
Réfectoire du Pontet : accueille entre 30 et 40 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.



Réfectoire du Croset : accueille entre 30 et 40 enfants par jour. Encadrement : 3 adultes.



Taux d'occupation en %



Référent

Ce temps de midi n'est pas qu'un service de repas. Il est avant tout un espace d'interaction sociale, où les enfants échangent sur leur quotidien, partagent leur vécu et leur crainte, en dehors du cadre scolaire.

Pour mener au mieux cette mission, les équipes des réfectoires scolaires peuvent compter sur l'accompagnement du référent.

Ce rôle permet aux équipes d'avoir un soutien régulier par le biais d'échanges et

d'observations pour ainsi conserver une dynamique de groupe agréable pour toutes et tous.

Pour l'année 2022, il y a eu 56 interventions dans les réfectoires. La plupart concerne des comportements problématiques d'enfants qui impactaient la dynamique du groupe.

Prestataire de repas

L'entreprise Kidelis livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

Tarifs

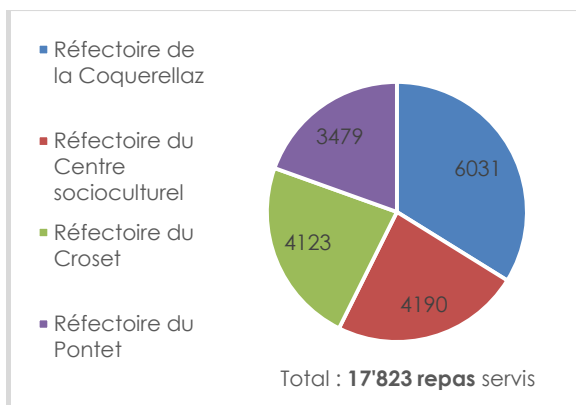
Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. <https://www.monportail.ch/fr/MaCantine.html>. Les repas sont payés d'avance par les parents.

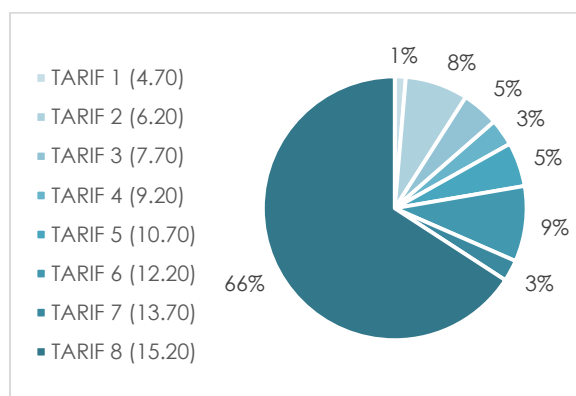
Barème en fonction du revenu

Le Service des finances et de l'informatique exige les justificatifs du revenu auprès des parents pour les enfants inscrits dans les différents réfectoires afin de déterminer le prix du repas. Il faut rappeler que les places sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent. Il s'agit donc souvent du cumul de deux revenus.

Nombre de repas par réfectoire



Répartition du nombre de repas facturés par tarif



♦ ♦ ♦ ♦

Devoirs accompagnés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs accompagnés sont organisées.

Les responsables des devoirs accompagnés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant.

La participation financière des parents se limite à Fr. 1.65, soit Fr. 20.- par mois pour

3 séances hebdomadaires (forfait non remboursable), la Commune assumant la plus grande partie des frais.

A la rentrée scolaire 2022/2023, 15 groupes ont été ouverts pour offrir cet accompagnement à 144 enfants.

Sur l'année 2022, ce sont 328 enfants qui ont bénéficié de cette prestation.

L'organisation et l'engagement des responsables de groupes sont assurés par le Service des activités scolaires et parascolaires en collaboration avec le Service des ressources humaines.

Tout comme pour les réfectoires, le logiciel *MonPortail* <https://ecublens.monportail.ch/Web> permet aux parents de gérer au quotidien les devoirs de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone <https://www.monportail.ch/fr/MesDevoirs.html>. La prestation est ainsi payée à l'avance par les parents.

3P-6P

Prise en charge des élèves de 15 h 20 à 16 h 20.

- Récréation
- Devoirs accompagnés (45 minutes)

Retour au domicile : les élèves sont tous libérés à 16 h 20. L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

7P-8P

Prise en charge des élèves de 15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h.

- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Retour au domicile : dès les devoirs terminés (entre 16 h 15 et 17 h). L'heure de départ est inscrite dans l'agenda de l'élève.

Référent

Depuis 2021, les responsables des devoirs accompagnés peuvent compter sur l'aide d'un référent.

En plus d'offrir son regard éducatif, le référent apporte son expérience dans l'accompagnement pédagogique scolaire. L'objectif principal est de permettre à l'enfant d'avoir les meilleures conditions possibles pour exercer son métier d'écolier.

Pour l'année 2022, il y a eu 41 interventions pour soutenir les professionnels du terrain.



Bus scolaire

Depuis le début de l'année 2021, le SASP utilise un nouveau bus scolaire qui peut accueillir 31 personnes.

Le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 4P en provenance d'Epenex jusqu'au collège Croset-Parc. Il assure, en outre, une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique).

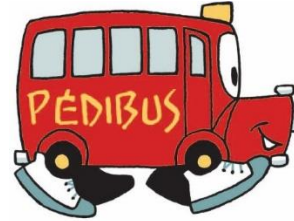
Le bus scolaire livre également les fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.



Bus scolaire et son chauffeur, M. Claude Privet



Pédibus



2 lignes Pédibus (Croset-Champ-Colomb et Croset-Epenex) sont toujours en service sous la conduite de 3 responsables rémunérés par la Commune pour les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont nécessaires pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, au vu des distances, a choisi de valoriser la mobilité douce. 39 élèves inscrits sont répartis sur ces deux lignes.

Il n'y a toujours pas eu de demande de création de ligne de Pédibus sous forme bénévole pour l'année scolaire 2022-2023.



Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires rattachés au SASP sont au nombre de 8. Suite à la fermeture du collège d'Epenex, le plan d'occupation des passages piétons a été remis à jour avec un patrouilleur supplémentaire au passage piéton de la Coquerellaz et une patrouilleuse au rond-point du ch. des Trois-Ponts/ch. de la Forêt/ch. du Bochet/rte du Bois.

En lieu et place du passage piétons au collège d'Epenex, une patrouilleuse occupe le passage piétons à l'arrêt de bus « Croset », entre le Centre commercial et le sentier qui mène au complexe Croset-Parc.

Pédibus Champ-Colomb → Croset



Pédibus Forêt → Croset



Les horaires de présence sont le matin de 7 h 55 à 8 h 25 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 20 à 13 h 50 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi.

Les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de la PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

◆ ◆ ◆ ◆

Conseiller école-famille (CEF)

Mission

Le conseiller école-famille offre un accompagnement de proximité aux familles en difficultés et collabore avec les équipes d'intervenants scolaires afin de favoriser l'intégration sociale des enfants.

Ce service, offert au sein des écoles d'Ecublens, permet d'offrir une écoute, un soutien et des conseils aux élèves et à leurs familles dans le but de favoriser un environnement propice au bon développement de chaque élève.

Après une année 2021 de lancement du poste de conseiller école-famille, l'année 2022 a été synonyme de consolidation. En effet, 51 suivis ont permis d'aider de nombreuses familles et leurs enfants pour des problèmes éducatifs essentiellement.

Collaboration avec les partenaires

En 2022, le CEF a participé à la création du groupe SESAME (Soutien aux établissements scolaires lors de situations de suspicions d'abus sexuels ou de maltraitance des élèves) qui réunit les différents partenaires scolaires : l'infirmière, un membre de la Direction, un psychologue et un éducateur. Son objectif : être un soutien face aux situations complexes auxquelles les enseignants sont confrontés et qui demandent une expertise et/ou intervention des autres corps de métiers.

La collaboration au niveau cantonal

Ce concept, appelé « Concept 360° », a été élaboré dans l'esprit de la Déclaration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation et de besoins éducatifs spéciaux (UNESCO 1994) qui affirme le droit à la scolarisation de tous les enfants quelles que soient leurs caractéristiques particulières. Le « Concept 360° » engage ainsi l'école vaudoise dans une visée inclusive.

Dans le cadre de ce projet, une place est donnée aux éducateurs au sein des écoles dans un but de prévention. Le conseiller école-famille complète ce dispositif à Ecublens.

Ce rôle reste relativement récent et, c'est pour cette raison, qu'un groupe réunissant les CEF vaudois a été mis sur pied.

Les objectifs de ces rencontres semestrielles sont d'échanger sur les différentes pratiques de chacun et d'accroître la visibilité du rôle éducatif au sein des écoles.

En 2022, Ecublens a été la commune d'accueil pour cette rencontre.

Ci-dessous un lien pour qui souhaite obtenir davantage d'informations :

<https://www.vd.ch/themes/formation/en-seignement-obligatoire-et-pedagogie-specialisee/concept-360>

◆ ◆ ◆ ◆



Bâtiments

Evacuation des eaux

Durabilité

Mme Danièle Petoud

Municipale

M. Yolán Menoud

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité



Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) est organisé en 5 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Constructions et rénovations.
- Bâtiments – Exploitation et maintenance.
- Evacuation des eaux.
- Durabilité.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Administration du Service

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2022 : 10 personnes, pour un total de 9.1 EPT, à savoir :

- 1 Chef de service à 90 %.
- 1 Adjoint évacuation des eaux à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 délégué à la durabilité à 90 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 assistante administrative à 80 %.
- 1 secrétaire à 50 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs au 31 décembre 2022 : 28 personnes pour un total de 22.63 EPT et deux apprentis, à savoir :

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 30 %).
- 12 aides de nettoyage (7.83 EPT).
- 2 apprentis agents d'exploitation.

Exploitation des bâtiments privés

- 1 concierge bâtiments locatifs à 50 % (EPT 0.5).

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 76 rapports à la Municipalité.
- 227 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'831 factures.
- 7 préavis.
- 363 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5.

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement en location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex.
- Salle de gymnastique d'Epenex.

6 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11.
- Rue du Villars 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.

Patrimoine immobilier	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)			1)			
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	148 058 007	148 058 007	171 866 957	171 866 957	178 026 147	191 435 505
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	126 193 621	126 193 621	151 795 171	151 795 171	155 018 791	167 492 060
	21 864 386	21 864 386	20 071 786	20 071 786	23 007 356	23 943 445
1) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc						
2) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction						
3) Augmentation due à la rénovation de la piscine et à la comptabilisation de la valeur de la Grande salle dans le patrimoine administratif en lieu						
4) Passage de la valeur assurée ECA de l'indice 125 à 135						
Gérance des immeubles du patrimoine financier						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de baux gérés	145	145	144	144	140	140
- dont logements	64	64	64	64	63	63
- dont garages et places de parc extérieures/intérieures	77	77	76	76	73	73
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4	4	4
5) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers						
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif						
Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)			
2017	126 193 621	828 376,10	0,66			
2018	126 193 621	770 376,36	0,61			
2019	151 795 171	893 130,83	0,59			
2020	151 795 171	850 033,00	0,56			
2021	155 018 791	1 004 821,90	0,65			
2022	167 492 060	750 310,15	0,45			

Appartements en gérance

62 appartements, dont un de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du Bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.

TACHES DU SERVICE

Bâtiments – Constructions et rénovations

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Ville, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports à la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

- Organisation et conduite du comité de pilotage (COFIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres concernant des travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Exploitation et maintenance

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramonneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.
- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, nouvelle toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Evacuation des eaux

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles

d'évacuation des eaux et d'utilisation des collecteurs.

- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'évacuation des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.

- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Durabilité

- Mise en œuvre du Plan climat communal et coordination du programme d'action.
- Elaboration des stratégies des politiques climatiques et de durabilité.
- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Participation et organisation de manifestations en lien avec la durabilité, afin de sensibiliser la population aux questions environnementales et de durabilité.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Suivi des projets communaux et intercommunaux.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences, de la Grande salle du Motty et de la salle des combles de l'Auberge communale.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – CONSTRUCTIONS ET RENOVATIONS »

Ce chapitre évoque les projets de construction ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique

de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

Les travaux de maçonnerie en béton armé débutés à fin 2021 se terminent courant avril 2022. Dès lors, la partie semi enterrée du rez inférieur est isolée et remblayée. La structure bois, l'isolation ainsi que les menuiseries extérieures du rez supérieur sont mises en place durant le mois de mai.

Le 8 juin 2022, l'entreprise générale en charge des travaux organise le bouquet de mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment. A cette occasion, tous les intervenants au projet sont invités à partager un moment de convivialité dans le bâtiment fraîchement érigé. Puis, les travaux se poursuivent avec les interventions du second-œuvre, dont notamment la pose de carrelage, les travaux de plâtrerie et de peinture, le montage des différentes installations techniques ainsi que la mise en place des équipements d'exploitation tels que la cuisine. L'ouvrage a été réceptionné au terme des travaux, soit le 20 janvier 2023.



©David Boraley

De manière générale, le SBED a assuré les tâches suivantes :

- Organisation de 8 séances du comité de pilotage visant à assurer la maîtrise des coûts et le suivi de la planification des travaux.
- Participation aux séances techniques avec les mandataires et l'entreprise, afin de représenter et défendre les intérêts du Maître de l'ouvrage.

- Suivi et validation du développement des prestations liées à la phase SIA 5 « Réalisation ».
- Contrôle de l'avancement des travaux et libération des paiements en fonction des prestations effectivement réalisées.
- Réception de l'ouvrage et contrôle de la qualité des travaux rendus au regard des normes en vigueur et du cadre contractuel.

Rénovation et assainissement énergétique du collège Mars – Site du Pontet

Les études engagées à l'automne 2021 par le groupement de mandataires et pilotées par le SBED, se poursuivent au printemps 2022. Ces études mettent notamment en évidence qu'il est techniquement possible de surélever le bâtiment et que le coût estimé de ces travaux serait parfaitement raisonnable, en regard du volume qui pourrait ainsi être créé. En parallèle, le Service des activités scolaires et parascolaires, ainsi que la Direction des écoles, expriment la nécessité de créer de nouvelles salles de classe.

De ce fait, le SBED rédige le préavis de demande de crédit d'étude complémentaire n° 2022/07, pour la surélévation du bâtiment, qui est accepté par le Conseil communal en juin 2022. Sur la base de ce qui précède, le SBED et le groupement de mandataires poursuivent le développement du projet de rénovation et de surélévation du collège Mars et publient les appels d'offres, dès la mi-octobre.

SECTION « BATIMENTS – EXPLOITATION ET MAINTENANCE »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Mon Repos

- Remplacement du système de verrouillage de la grange.
- Réfection des murs de l'économat et du vestiaire de la salle de réception.
- Remplacement du tableau d'introduction électrique.



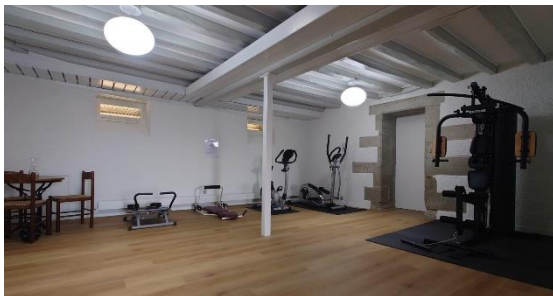
Nouveau tableau d'introduction électrique



Nouvelle borne de recharge

Hôtel de Ville du Motty

- Remplacement des rideaux à lamelles du Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Transformation de la salle du sous-sol en salle de bien-être pour le personnel communal.



Nouvelle salle de bien-être

Centre technique communal (CTC)

- Remplacement de deux ventilateurs en toiture.
- Pose d'une borne de recharge pour les véhicules électriques communaux.
- Pose d'un système audio-vidéo mobile dans la salle de conférence n° 1.

Galerie du Pressoir

- Remplacement des spots existants par des modèles en led pour les expositions.

Grande salle du Motty

- Achat d'un podium de 2 x 3 m².

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Divers travaux d'entretien courant.

Centre socioculturel (CSCE)

- Entretien général des parasols des terrasses.
- Réfection des revêtements de sol des terrasses des 2^e et 3^e étages.
- Modification de l'espace bureau de la direction de la garderie Domino.
- Mise en place d'un faux-plancher dans le local de rangement du 2^e étage.
- Nettoyage et dépoussiérage des conduits de ventilation.
- Achat d'étagères pour le local de conciergerie.
- Changement du lave-vaisselle du réfectoire de la garderie Domino.
- Achat de deux armoires de sécurité Ei30.
- Installation de cylindres C-lever aux entrées des structures.
- Remplacement de la mise en passe des armoires au Centre des jeunes afin de gérer les accès avec une seule clé.

Collège du Croset

- Deuxième étape du remplacement des tapisseries dans les communs, rez-supérieur et 1^{er} étage du collège.
- Réfection des joints d'étanchéité des fenêtres de la salle de gymnastique.

Collège Croset-Parc

- Achat d'une nacelle élévatrice pour la salle de gymnastique.

Collège de la Coquerellaz et APEMS

- Création d'un enclos à containers.



Enclos à containers

- Remplacement des tubes néon existants par un modèle led dans les vestiaires et les WC.
- Contrôle périodique des installations électriques (OIBT).
- Pose de protections solaires et de bancs sur la terrasse du bâtiment de l'APEMS.

Complexe scolaire du Pontet

Etude générale d'opportunité d'installation de panneaux photovoltaïques sur le site.

Mars :

- Réfection ponctuelle des écoulements des eaux usées.
- Remplacement de stores défectueux.
- Réfection de la batterie d'entrée d'eau principale du bâtiment.
- Pose de plaques micro-perforées sur le caillebotis de la chaufferie afin d'éviter le dépôt de déchets.

Venus :

- Réfection des boutons poussoirs des WC.

Neptune :

- Suppression des lavabos rigole au 1^{er} étage.

Saturne :

- Achat d'une armoire de sécurité Ei30.

Mercure :

- Réaménagement de l'espace du secrétariat de la Direction des écoles.

Jupiter :

- Remplacement des luminaires par un modèle étanche dans le dépôt des travaux manuels.
- Restauration des appareils ménagers de la cuisine.
- Remplacement du linoléum de trois salles de classe.
- Réfection des peintures de trois salles de classe.
- Création de grilles de sol aux 1^{er} et 2^e étages des locaux techniques.
- Pose d'une clôture autour de la zone arrière du collège.
- Rénovation du câblage électrique de la salle des travaux manuels légers.
- Fourniture de bancs et patères pour la salle informatique.

Bâtiments locatifs

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation d'un appartement.

Route du Bois 2-4 :

- Installation d'une nouvelle place de jeux en remplacement de l'ancienne qui était vétuste.



Nouvelle place de jeu

SECTION « DURABILITE »



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment pour l'achat d'appareils électroménagers, d'abonnements de transports publics, ainsi que de vélos et voitures électriques.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par la Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable, comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

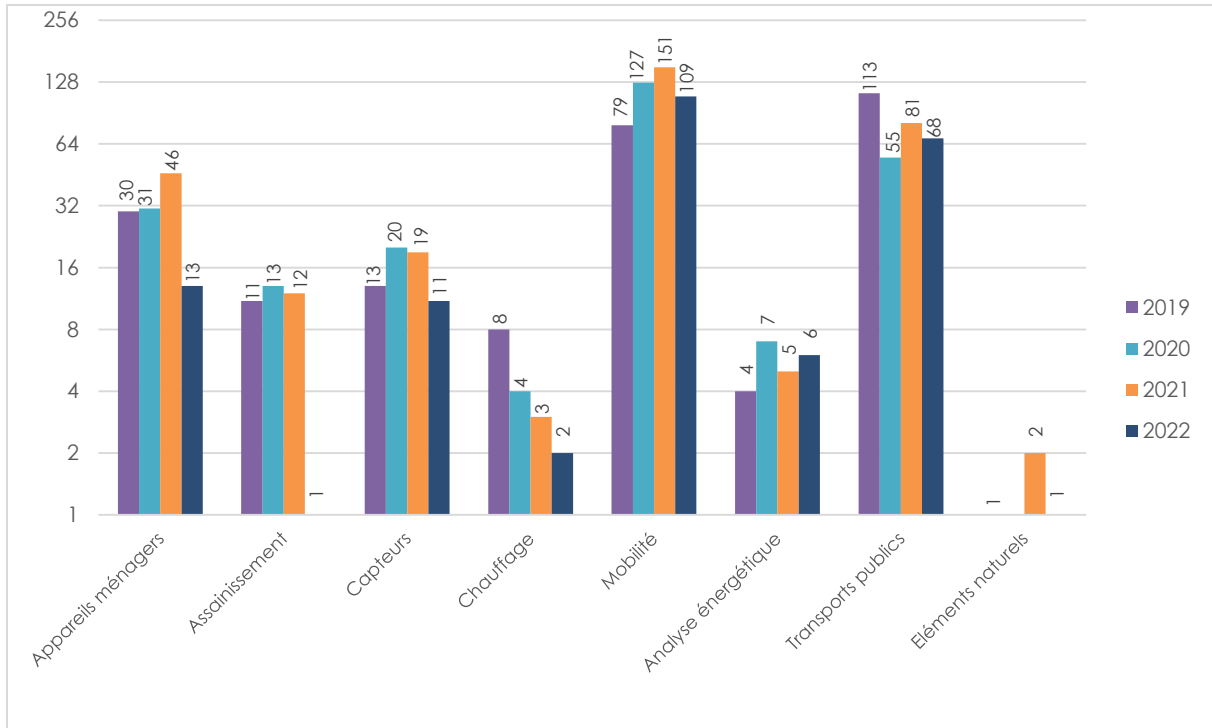
Depuis la fin du mois d'août 2022, en raison de l'épuisement du fonds, 130 demandes de subventions complètes et préalablement validées ont été placées dans une liste d'attente. Le versement de ces subventions sera effectué début 2023.

Subventions octroyées en 2022



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Appareils ménagers : 13
- Assainissement : 1
- Capteurs photovoltaïques : 11
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Chauffage : 2
- Mobilité : 109
- Analyse énergétique : 6
- Transports publics : 68
- Eléments naturels et paysagers : 1
- Formation : 0.



Nombre de subventions octroyées entre 2019 et 2022

Engagement du délégué au Plan climat et à la durabilité

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité a vu le départ de la déléguée « Cité de l'énergie » à fin novembre 2021. Pour la remplacer tout en considérant l'évolution du poste, les tâches ont été redéfinies. Le délégué au Plan climat et à la durabilité a débuté son engagement le 11 janvier 2022, avec pour tâches principales d'établir le Plan climat, puis de le mettre en œuvre, de développer de nouvelles politiques communales en lien avec la durabilité, et de soutenir et créer de nouvelles relations extra-communales.

Plan climat communal



Elaboration

L'élaboration du Plan climat communal a duré toute l'année, marquée par les séances de travail du Groupe de travail interservices pour le Plan climat (GT Climat), accompagné par un mandataire externe. Le GT Climat s'est réuni à huit reprises en

2022. Ces séances ont permis d'élaborer la stratégie climatique de la Ville ainsi que ses principes d'action. Le GT climat a également sélectionné les actions à mettre en œuvre lors des prochaines années.

En parallèle, un bureau d'études a été mandaté pour réaliser les bilans carbone du territoire communal et de l'administration. En partant de ce constat et en considérant les actions retenues par le GT climat, il a été possible de dessiner une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Si le travail à effectuer s'avère conséquent, il en ressort que les politiques et actions proposées peuvent permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone et d'adaptation aux changements climatiques.

Enfin, une temporalité de mise en œuvre des actions a été identifiée, en collaboration avec les services concernés et les délégués et déléguées au GT Climat.

Fresques du climat

Pour développer une culture « climat » au sein de l'administration, plusieurs Fresques du climat ont été mises en œuvre. Celles-ci, basées sur les rapports du Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), permettent de vulgariser les connaissances liées aux changements climatiques. Ces ateliers ont été donnés à l'ensemble du personnel communal, à la Municipalité et aux membres du Conseil communal.

Démarches participatives

Afin de communiquer auprès de la population, différentes démarches participatives ou informatives ont été réalisées. Il s'est agi de plusieurs stands d'information à des points de rencontre (Festival de la transition, Ecublens Plage, Centre commercial), ainsi que des rencontres organisées avec différents groupes d'intérêt. Deux rencontres ont été réalisées, avec pour objectif de communiquer et de prendre en considération les intérêts propres de ces groupes dans la réalisation des actions du Plan climat.

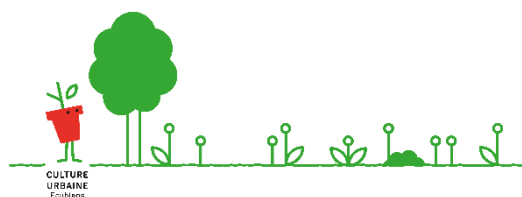
Rédaction

Un bureau externe a été mandaté pour développer l'identité propre du Plan climat d'Ecublens. Celle-ci associe finement le « C » de « climat » au sigle « power » (on/off), pour symboliser l'action de démarrer les actions.

Culture urbaine

Suite à différentes décisions municipales des 12 juillet 2021 et 17 janvier 2022, la section durabilité a travaillé avec le Service des travaux publics et de l'environnement afin de réaliser le projet de permis de végétaliser, nommé « Culture urbaine ».

Le projet des permis de végétaliser à Ecublens a été validé par la Municipalité en automne 2022. Il sera officiellement lancé en avril 2023. Ils permettront à la population de s'approprier l'espace public, que ce soit pour semer des fleurs ou plantes non-comestibles aux pieds des arbres, cultiver des bacs mis à disposition par la Commune ou travailler la terre dans un terrain vert appartenant à la Ville.



Festival de la transition

Fort du succès de la collaboration entre la section durabilité et l'association Action Climat Ecublens sur l'évènement « Matin durable », organisé depuis plusieurs années, il a été décidé d'étendre l'offre. Pour marquer cette évolution, l'évènement a été rebaptisé « Festival de la transition » et s'est tenu sur la place de fête du Pontet, entre le mardi 7 et le samedi 11 juin 2022.



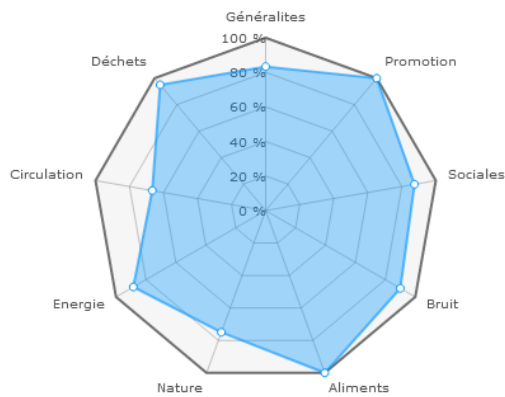
Le festival s'est déroulé sur toute une semaine, proposant à la population des soirées thématiques (concerts, conférences, spectacles) durant la Semaine de la transition, et le festival en tant que tel le samedi. Celui-ci a accueilli des activités ludiques, un marché de produits locaux et écologiques, la promotion de mobilités écologiques. Le Service de l'urbanisme et la section durabilité y ont également tenu des stands relatifs à leurs démarches participatives propres.

L'ensemble de la manifestation a été dimensionnée de manière à rester à taille humaine et sobre sur le plan environnemental. Pour s'en assurer, une évaluation sous l'égide de « Manifestation verte » a été effectuée. Le résultat obtenu (88 %) montre l'importance qui a été accordée à la durabilité. Une amélioration quant à l'accès et à la mobilité devra être effectuée lors de la

prochaine itération du Festival de la transition.

Evaluation « Manifestation verte » (état au 3.5.2022)

eco-points: 88%



Travaux avec le Canton

Outil d'évaluation de la durabilité

Dès juin 2022, Ecublens et 12 autres communes du canton se sont rassemblées afin d'identifier leurs besoins d'un outil d'évaluation de la durabilité pour les projets et actions communales. L'objectif est de bénéficier d'une marche à suivre pour l'évaluation des projets sous l'angle de la durabilité.

Le Canton a mandaté une entreprise pour répondre au besoin des communes. Il en est ressorti que l'outil Boussole 21 était toujours intéressant, mais qu'il nécessitait une révision. Depuis septembre, l'outil est en phase test. Il devrait être livré courant juin 2023. Il permettra, en amont de chaque projet, d'intégrer des réflexions quant à la durabilité ; le résultat de l'évaluation devra permettre de modifier le projet de telle manière à ce que sa mise en œuvre ait au final un impact positif pour l'environnement.

Communication d'un plan climat

Anticipant l'arrivée de leurs plans climat, les Communes de Vevey et d'Yverdon-les-Bains ont demandé au Canton de développer une stratégie ainsi qu'un guide des bonnes pratiques et de communication sur les plans climat. Conscient de l'arrivée d'autres plans climat, le Canton a proposé

à d'autres communes de participer au projet. La Commune d'Ecublens s'y est jointe.

La stratégie développée s'appuie sur les connaissances développées dans le cadre de la psychologie sociale et environnementale. Elle doit permettre de communiquer efficacement auprès de publics-cibles identifiés à l'avance, cherchant à faire connaître l'existence du Plan climat, les mesures du plan aux services de l'administration, et d'engager les personnes responsables – porteuses et porteurs de projet, citoyennes et citoyens, personnalités élues, etc. – afin que les actions menées atteignent leurs cibles.

Rencontres Canton-communes

La section durabilité a participé aux ateliers organisés par le Canton, visant à étudier de nouvelles pratiques et à échanger entre les déléguées et délégués durabilité (et similaires) des communes du Canton. Ces deux rencontres se sont tenues à Aigle en juin et à Echallens en novembre.

SIE SA

Eco-logement

Courant octobre 2022, SIE SA a mis en place une opération éco-logement. Celle-ci vise à rendre visite à des locataires pour les informer et les accompagner dans une diminution de leur consommation énergétique, donc de CO₂, ainsi que de leurs factures, ceci grâce au subventionnement de matériel.

Initialement organisée par un mandataire externe (voir ci-dessous : TerrAgir), l'intérêt de passer par SIE SA était de mutualiser les coûts et d'organiser une opération conjointe avec d'autres communes (Renens et Chavannes-près-Renens).

L'opération a touché 92 appartements, soit 75 % de ceux visés. Elle permettra d'économiser 8'972 kWh/an d'électricité, 67'336 kWh/an d'eau chaude sanitaire (ECS) et 2'325 m³/an d'eau.

Formations CO₂

Dans le cadre de la sensibilisation à la durabilité auprès de la population, les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens ont mandaté SIE SA pour l'organisation des formations CO₂ qui

avaient pour thèmes le bilan carbone, l'alimentation, la mobilité, l'énergie, le numérique, les loisirs et les achats. SIE SA a estimé que ces formations pourraient diminuer l'empreinte carbone des personnes participantes de l'ordre de 10 %.

TerrAgir

Eco-logement

Suite à l'arrêt de l'opération en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, un montant restait engagé auprès de TerrAgir. Il a été décidé de finaliser l'opération éco-logement de 2020 en octobre 2022.

L'opération a touché 64 logements. Le matériel subventionné et offert à la population permettra d'économiser 8'910 kWh/an d'électricité et 35'670 kWh/an d'énergie.

Avec une moyenne suisse de 3'107 kWh/an d'électricité pour un foyer de quatre personnes, cette opération, avec celle de SIE SA, permettent d'accueillir près de trois nouveaux foyers sans augmentation de consommation d'électricité.

Projets avec la Bibliothèque communale

La « lecture durable »

La section durabilité a travaillé étroitement avec la Bibliothèque communale pour proposer une sélection de livres sur différents thèmes de la durabilité. La première sélection est sortie en août 2022, avec pour thème les semis et plantations en balcon ou dans les jardins privés.

Grainothèque

En parallèle, la Bibliothèque communale a émis le souhait de développer une grainothèque dans ses locaux, à savoir une boîte et un espace de partage et d'échange pour des graines de légumes et de fruits. Celle-ci a été inaugurée en août.

Projets avec les écoles

Au début de l'année, la déléguée durabilité de l'école du Pontet a organisé des Fresques du climat. La section durabilité a mis à disposition une personne pour soutenir ces ateliers.

Par ailleurs, les écoles d'Ecublens souhaitent être labellisées « eco-school », un programme qui permet aux établissements

scolaires de s'engager vers un fonctionnement plus durable tout en encourageant les élèves et le personnel enseignant à jouer un rôle moteur dans la société, en faveur de la durabilité. La section durabilité soutient la démarche et échange régulièrement avec les écoles dans les étapes de labellisation et avec les activités en lien avec la protection de l'environnement.

Lunch Attitude

La section durabilité a été contactée en février 2022 par Responsables.ch (Cosedec), la campagne de sensibilisation du Canton et des organismes vaudois de gestion des déchets, pour organiser la Lunch Attitude sur le territoire d'Ecublens.

Cette action consiste à encourager le public qui mange à l'emporter et qui génère malgré lui des déchets, à apporter son propre contenant pour transporter son repas. Cette action favorise donc la réduction des emballages jetables et du gaspillage.

En partenariat avec la section « Promotion économique » du Greffe municipal, la totalité des restaurants, boulangeries et traiteurs proposant des plats à l'emporter à Ecublens ont été visités afin de soutenir la Lunch Attitude à Ecublens. Au total, 11 partenaires sur 14 ont été séduits par l'action et acceptent dorénavant la Lunch Attitude.

Planification énergétique

Dans le cadre du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, il a été demandé de fournir une planification énergétique à l'horizon 2035 pour l'ensemble du territoire du District, ainsi que par commune. Intégrant les planifications de niveaux supérieurs – cantonal, Stratégie Énergétique 2050, Société 200W, PALM –, cette planification s'est intégrée dans le cadre du Plan climat communal et propose des trajectoires de diminution de la consommation finale d'énergies, ainsi que des plans de passage aux renouvelables et de rénovations de surface de référence énergétique (SRE).

Bières communales

Suite au vœu n° 6 émis par la Commission de gestion 2020/2021 concernant l'exercice 2020, la section durabilité s'est associée au Greffe municipal pour étudier l'idée de faire brasser une bière aux couleurs de la Commune par un brasseur actif sur Ecublens.

Un groupe de travail (GT Bières) interservices a été mis sur pied pour recueillir les avis de différentes personnes, ainsi que les aides nécessaires à son élaboration. Ce GT Bières est constitué, en plus du Greffe municipal et de la section durabilité, des Services de l'urbanisme et des habitants.

Le GT Bières a pris contact avec la brasserie locale La Pérégrine, connue pour ses bières artisanales et fruitées. Le mandat était de développer une bière aux couleurs de la Ville, avec des produits bio ou suisses.

La Pérégrine a brassé une bière blonde, nommée la « Branle-pantet », en référence au sobriquet de la population d'Ecublens. Aussi, la ligne graphique de la brasserie se remarque facilement par des lignes topographiques stylisées. Le GT Bières a profité de cela pour prendre le profil topographique d'Ecublens, sur lequel les ingrédients sont disposés selon les sites importants de la Ville.



Accord a été donné à fin novembre à la Pérégrine de remplacer sa bière blonde classique par celle de la Branle-pantet pour ses propres ventes.

Pollution lumineuse

Earth Hour

Pour la première fois, Ecublens a participé à l'évènement mondial organisé par le WWF : *Earth Hour*. Cet évènement, lancé en 2007, a pour but de sensibiliser la population aux changements environnementaux en éteignant symboliquement un bâtiment pendant une heure. Le samedi 26 mars 2022, le Temple du Motty a ainsi été éteint, comme des milliers d'autres bâtiments à travers plus de 190 pays dans le monde.

Projet Perséides

Dans les nuits du 12-13 et 13-14 août 2022, s'est tenue la 4^e édition du Projet Perséides, qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse et à la biodiversité nocturne en se réappropriant l'obscurité lors de la nuit des étoiles filantes.

Ecublens s'est associée aux autres communes du District et des alentours pour éteindre l'ensemble de l'éclairage public. Cet évènement a été coorganisé avec le Service des travaux publics et de l'environnement, section éclairage public, et SIE SA. La section durabilité a, par ailleurs, enjoint

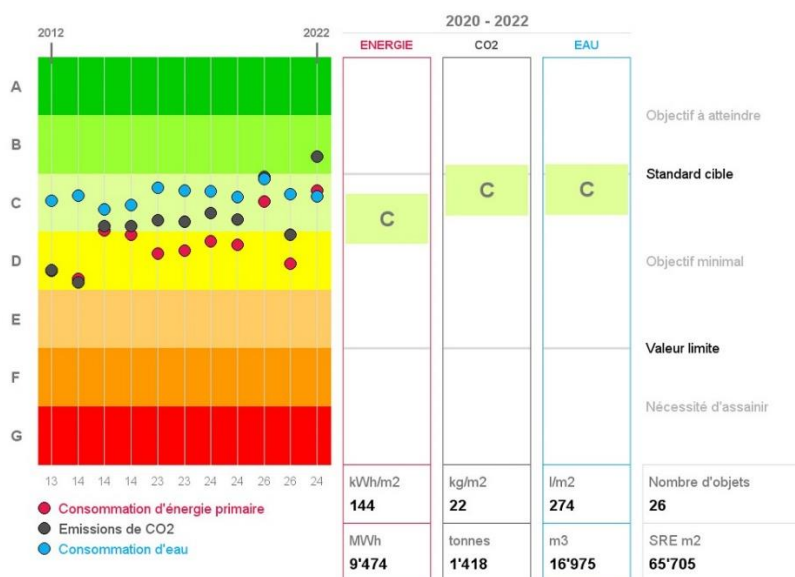
les Hautes Ecoles à y participer : l'EPFL a rejoint le mouvement en éteignant ces nuits-là l'éclairage public de ses chemins.

Comptabilité énergétique

Pour assurer un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par le patrimoine administratif et financier en vue de mieux les maîtriser, d'éviter le gaspillage et de réduire les besoins, la Commune dispose d'une plateforme de comptabilité énergétique nommée

Energo. Cette comptabilité sert à connaître les consommations hebdomadaires des différents bâtiments communaux. Elle permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage inapproprié des équipements, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite. Enfin, une analyse de l'ensemble du parc immobilier permet d'observer annuellement les tendances et les effets des différentes mesures d'optimisation et d'économies d'énergie.

Certificat énergétique, mesuré selon SIA 2031:2009
PAE Ecublens



Extrait rapport Energosat : évolution du certificat énergétique de l'ensemble du parc bâti

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 716 MWh depuis sa mise en service. En 2022, la production de l'installation s'est montée à quelque 88 MWh, soit l'équivalent de la consommation de près de 28 ménages composés de 4 personnes.



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2022



Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

SECTION « EVACUATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).

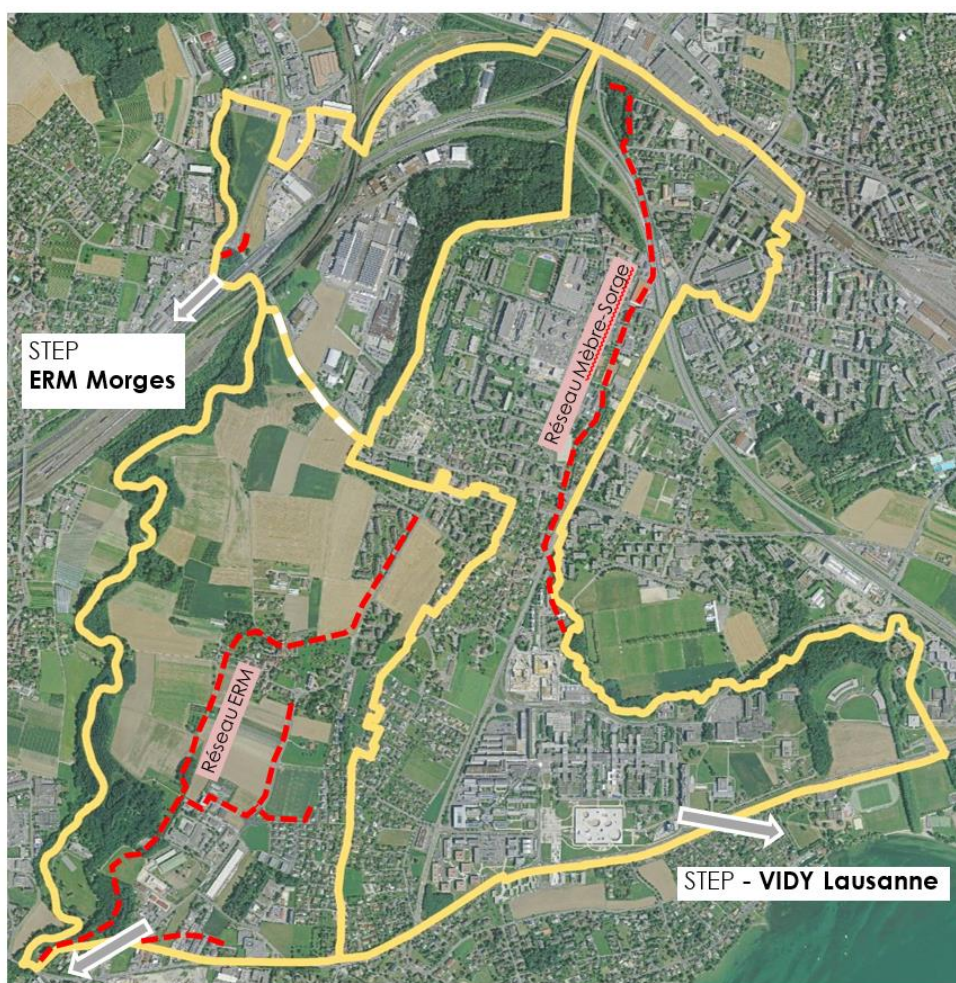
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 58 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.8 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collaboration interservices

La section évacuation des eaux participe (ou est représentée) aux assemblées et séances suivantes :

- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP).

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM).
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge (Mèbre-Sorge).
- Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne (PREE).
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les ges-

tionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).

- Interservices (Service des travaux publics et de l'environnement, Service de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section évacuation des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Centre technique communal

- Remplacement d'un tronçon de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées fortement endommagé.

Pré Venoge

- Remplacement du tronçon d'un collecteur d'eaux claires présentant des joints décalés et un affaissement du terrain.

Sentier de Denges

- Réparation d'un collecteur d'eaux claires affaissé et réfection de l'exutoire à la Venoge.

Route du Bois

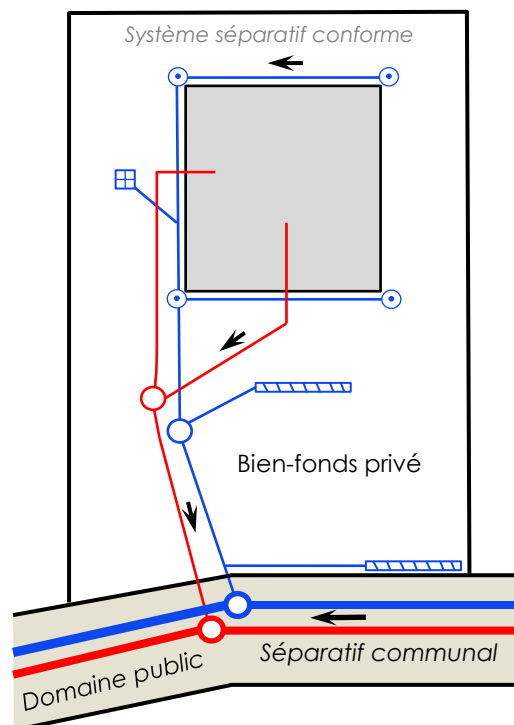
- Repérage d'environ 630 m de collecteurs d'eaux claires ne figurant pas au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et pose d'une chambre pour accéder au réseau.

Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 5 km.
- Curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'évacuation des eaux.
- Pose de sondes pour le contrôle des débits d'eau (zone Conforama), en collaboration avec l'ERM.
- Entretien des sacs de route (zone nord).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

Contrôle du système séparatif des collecteurs privés pour les nouvelles et anciennes constructions.



Collecteurs communaux

- Eau claire (pluviales)
- Eau usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eau claire
- Eau usées
- Chéneau
- ▤ Grille

Contrôles réalisés par la section évacuation des eaux :

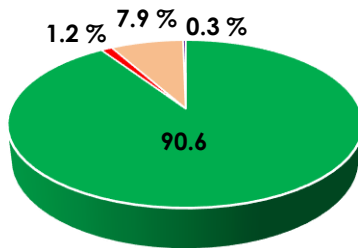
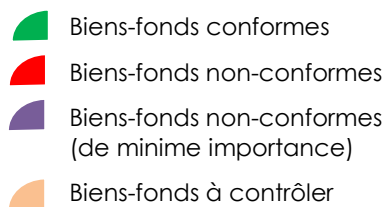
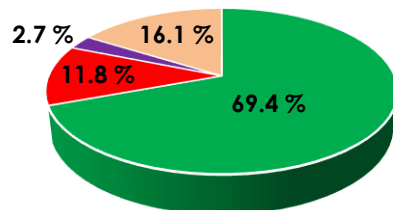
Nouveaux bâtiments	: 4
Anciens bâtiments	: 13
Mises en conformité	: 0
Sous-total	: 17 contrôles

Décompte des conformités :

Déclarés conformes	: 7
Déclarés non-conformes	: 10
Mises en conformité	: 0

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

Remarque : depuis le 1^{er} décembre 2020, le bassin versant de Bussigny est raccordé à l'ERM.

Bassin versant de l'ERM**Bassin versant de la CISTEP****Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés**

- Vérification de la conformité des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux de pose de collecteurs. Validation de la conformité du système séparatif.
- Relevé des ouvrages et mise à jour sur la base informatique communale (PGEE/SIT).

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section évacuation des eaux a traité 187 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface « viageo » de partage de géoinformations.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

Le Service de l'urbanisme a transmis 36 dossiers de mise à l'enquête concernant des transformations ou nouvelles constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'évacuation des eaux sont examinés et font l'objet d'un rapport. Les différentes taxes d'introduction sont calculées et les documents y relatifs joints au permis de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). L'intégration des données recueillies sur le terrain a été finalisée durant l'année 2022.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle, salle des combles de l'Auberge communale et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

Depuis le 1^{er} mars 2022, la section a été renforcée par un 0.5 EPT de secrétariat.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures

utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et, plus particulièrement, les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme *Citiloc*.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.
- Un brevet est obligatoire pour chaque moniteur utilisant la piscine. Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité les vérifie et écrit aux sociétés afin d'obtenir les brevets à jour.

Gestion des salles

Depuis sa réouverture en juin 2021, la Grande salle du Motty a été grandement sollicitée. En effet, après la pandémie et toutes ses restrictions, la recherche de salles de dimensions moyennes pour des événements tels que mariages, anniversaires, conférences ou spectacles s'est intensifiée. La nouvelle cuisine moderne et fonctionnelle, ainsi que l'aspect visuel de la nouvelle Auberge et de la place ont contribué à ce succès.

Depuis le site Internet de l'administration communale, le futur locataire peut découvrir virtuellement la salle, la cuisine, la régie, ainsi que les salles du sous-sol. Il trouvera également des informations pratiques sur la batterie de cuisine, les dimensions de la salle, la régie, etc.

Depuis début février 2022, la salle Recordon, sise au Centre socioculturel, peut être réservée par chaque collaborateur via un calendrier Outlook.

Réservation des salles

Salles	2022
Multifonctionnelle CSCE	251
Federer	175
Grande salle	132
Salle des combles	93
Salle des sociétés	27

Gestion des manifestations

Certaines manifestations ont nécessité l'intervention de la section, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Soirée des Mérites de la Municipalité.
- Mise de bois de feu.
- Fête interculturelle.
- Ecublens Plage.
- La plus grande leçon de gym.
- Fête nationale.
- *Garden-party* de remerciement des bénévoles d'Ecublens.
- 10 ans du Centre socioculturel (CSCE).
- Journée durable.
- Festival de la transition.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Cirkamania.
- Destiny.
- Abbaye des patriotes.
- Open air cinéma.
- Chapishow.
- Pétanque de la Société de jeunesse.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (STPE, SBED et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émises par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.

- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Participation à la mise en place du concept des accès *Online* et *Offline* du futur bâtiment de la place des sports du Croset.
- Mise en fonction des accès en *Wireless* du bâtiment de la place des sports du Croset.
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de la gestion et contrôle des accès, des profils du système *Online*, du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 84 accès système électronique *Online* (accès principaux des bâtiments et salles de conférence du CSCE).
- 129 accès système *Offline* (à l'intérieur des bâtiments).
- 11 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.

- Analyse des rapports de surveillance.

Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité



Culture

Jeunesse

Sports

Intégration

Eglises



Mme Sylvie Pittet Blanchette

Municipale

Mme Liliane Genolet

Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,
des sports, de l'intégration et des églises



Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque, la Déléguée à l'intégration et le secrétariat d'Ecublens Animation, était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2022 :

Administration :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.
- 1 chargée de projet à 20 %.

Secteur jeunesse :

- 1 délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes à 100 %.
- 1 collaboratrice administrative à 20 %.
- 1 éducatrice-animatrice à 70 %.
- 1 éducateur-animateur à 70 %.
- 2 animatrices socioculturelles à 75 %.
- 1 travailleur social de proximité à 80 %.

Bibliothèque :

- 1 bibliothécaire responsable à 80 %.
- 3 bibliothécaires (à 80 %, 70 % et 60 %).
- 1 aide bibliothécaire à 10 %.

Ludothèque « Le Dé Blanc » :

- 1 ludothécaire responsable à 50 % (jusqu'au 31.05.2022).
- 2 ludothécaires à 65 % (dès le 01.05.2022 et dès le 15.08.2022).

Intégration :

- 1 déléguée à l'intégration à 40 %.

Paroisse réformée :

- 2 organistes à 50 % selon normes EERV.
- 1 sacristain à 15 %.
- 1 concierge à 23 %.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subsides.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, des préavis, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Collaboration avec le comité de l'Union des sociétés locales (USL) pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens membres de l'USL.
- Elaboration du calendrier des manifestations.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Collaboration étroite avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (matériel et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif, gestion de son secrétariat et présence aux séances de comité.
- Gestion et supervision du projet Ecublens Plage.

- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque et de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.

Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.
- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.
- Gestion et mise à disposition des abonnements et des billets de théâtre (Grange de Dorigny, Théâtre Kléber-Méleau, Théâtre de Beausobre et des Docks).
- Gestion et mise à disposition des abonnements du Lausanne Hockey Club et du Lausanne-Sport.
- Distribution des cartes « Cultissime » (passports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) aux jeunes atteignant leur majorité.

- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Organisation de la remise des Mérites de la Municipalité et de l'USL, en collaboration avec cette dernière.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Paradise Creek Jazz Band.

ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Apéritif à la population

Le traditionnel apéritif offert à la population par la Municipalité a été annulé en raison de la pandémie qui était encore relativement présente en début d'année.

Mérites de la Municipalité et de l'USL



Le lundi 11 avril, les Mérites de la Municipalité ont été remis à :

- M. Laurent Emery, membre d'Ecublens Animation, pour sa participation active à la vie sociale et culturelle de la Commune depuis de nombreuses années, et particulièrement pour son investissement sans faille dans l'organisation du festival de feu Equi-No'x.
- Aux membres du comité de la Ludothèque « Le Dé Blanc », pour leur investissement lors de sa création et sa gestion depuis 10 ans.

La soirée a été agrémentée par des représentations de l'ensemble vocal et instrumental Lumen Canor, ainsi que de l'Echo des Campagnes, toutes deux sociétés locales.

Chasse aux œufs

Pour la première chasse aux œufs organisée le 16 avril 2022, ce sont plus d'une cinquantaine de familles et près de 150 personnes qui ont pris part à l'évènement. En tout, 450 œufs préparés et décorés par la Ferme des Huttins ont été cachés dans le parc de Mon Repos. Chaque participant s'est vu offrir un lapin en chocolat à l'issue de l'évènement.



Fête des voisins

La quatrième édition de la Fête des voisins s'est déroulée le vendredi 20 mai, avec la participation d'une dizaine de quartiers.

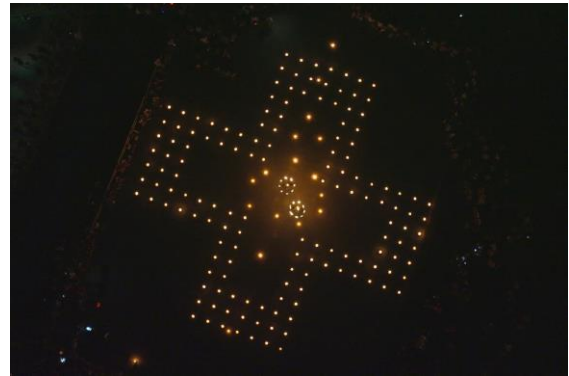
L'évènement est organisé par les habitants eux-mêmes, mais est soutenu par le Service. Ce sont donc une dizaine de kits contenant des affiches, des ballons, des sacs poubelles, des sacs compostables, du jus de pomme, du vin de la Ville et des bâtonnets vaudois qui ont été remis aux organisateurs.

Fête du 1^{er} août



La fête du 1^{er} août s'est tenue pour la première fois sur la place de fête du Pontet et ce fut un véritable succès ! La Ville d'Ecublens a décidé de totalement remanier

cette manifestation qui avait habituellement lieu à la Coquerellaz et lors de laquelle un feu d'artifices était tiré. En effet, lors de cette édition, le feu d'artifices a été remplacé par un spectacle de feu et d'étincelles, produit par la compagnie Lumen, lequel a rencontré un accueil très chaleureux de la part de la population. Une vidéo de la manifestation peut être visionnée sur le [site de la Ville](#).



Fête des 10 ans du CSCE



Le samedi 3 septembre, le Centre socioculturel a soufflé ses 10 bougies. A cette occasion, toutes les structures du Centre ont ouvert leurs portes à la population en proposant diverses activités et animations.



Cap sur l'Ouest

Organisée le dimanche 25 septembre, la 5^e édition de Cap sur l'Ouest a fait carton plein. La manifestation a rassemblé quelque 25'000 participants venus fêter la mobilité douce.

Le point festif d'Ecublens, situé au collège de la Coquerellaz, a connu un joli succès. La place a été très animée grâce aux différentes associations et sociétés

présentes : le Football-Club Ecublens et ses fameux poulets grillés, le Volley-Ball Club Ecublens qui a régalé les participants de bonnes pâtes, le FSG Actigym qui a comblé les envies de sucre avec de gourmandes tartines et la Jeunesse d'Ecublens, qui a tenu le bar de main de maître.

Quant aux animations, l'association Billards Ouest Lausannois Ecublens a pu faire découvrir ou redécouvrir le billard. Les plus aventuriers ont également pu s'essayer au tir à l'arc. L'association Pro Vélo et son traditionnel gymkhana était également présente, ainsi que la Ludothèque « Le Dé Blanc » qui a proposé bon nombre de jeux pour petits et grands. Toute la journée a été agrémentée par la musique de Gibus qui a régalé les oreilles du public.



Calendrier de l'Avent du CSCE

Au vu des économies d'énergie qu'il a fallu faire en fin d'année, le calendrier de l'Avent des structures du Centre socioculturel, qui avait pour but d'illuminer les fenêtres du bâtiment, n'a pas pu être mis sur pied.

Afin de tout de même fêter la période de l'Avent, la décoration et l'illumination des fenêtres ont été remplacées par la décoration de 24 sapins disposés sur la place François Silvant.

ACTIVITES SPORTIVES

Leçon de gym

C'est une vingtaine de personnes qui sont venues participer à la troisième édition de

« La plus grande leçon de gym », le dimanche 1^{er} mai sur la place de fête du Pontet, sous l'égide de « La Suisse Bouge » et dans le cadre du « Duel intercommunal ».

Le but de ce Duel étant de comptabiliser le plus de minutes de mouvement pour sa Commune, les habitants d'Ecublens ont pu comptabiliser des minutes de mouvement individuellement via l'application mise sur pied à cet effet.

Ecublens Plage

La deuxième édition d'Ecublens Plage a pris ses quartiers sur la place de fête du Pontet dès la mi-mai jusqu'à la fin du mois de septembre.



Tout comme l'année passée, la population adulte a eu l'occasion de jouer à la pétanque, au ping-pong, de pratiquer la slackline et de profiter de la buvette « Chez Sorge », au bord de la rivière éponyme.

Les plus petits ont, quant à eux, pu profiter d'une piste de *skimboard*, de trampolines, et d'un château gonflable.

Le projet a été consolidé avec la présence d'une scène qui a accueilli divers artistes de la région. La Fête de la musique y a d'ailleurs été fêtée avec les élèves de l'Ecole de musique d'Ecublens (EmusE).

Cette deuxième édition a remporté un véritable succès. Elle a consolidé et renforcé l'idée que la population apprécie ces nouvelles activités sportives et récréatives.

Urban plogging

Le dimanche 4 septembre, c'est une vingtaine de personnes qui sont venues participer à la quatrième édition de l'*Urban plogging* à Ecublens. Munis de gants et d'un sac

poubelle, les participants ont pu faire leurs exercices tout en ramassant les déchets trouvés sur leur chemin.



Patinoire

Contrairement à la saison précédente qui a été compliquée à gérer avec les mesures extrêmement contraignantes qui avaient dû être mises en place, la saison 2021/2022 s'est achevée sur un bilan très positif. La patinoire a pu profiter principalement aux plus jeunes durant les deux mois d'ouverture et la buvette, laquelle a pu être ouverte durant toute l'exploitation, a connu un joli succès.

Cette animation reste particulièrement appréciée par la population. En effet, ce sont tout de même plus de 3'000 personnes qui ont profité de cette infrastructure.



Ecublens bouge

Ecublens bouge est un projet réalisé en partenariat avec l'Association Urban training. Il réunit diverses activités sportives gratuites destinées à toute la population. Du mois de mai au mois de septembre ont été organisés des cours de :

- **Urban training**, tous les lundis soirs, lesquels offrent à la population l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs. Chaque semaine, ce cours a été suivi par une quinzaine de participants.

- **Zumba**, tous les mercredis soirs, lesquels ont réuni en moyenne une quinzaine de personnes.



- **Yoga**, tous les lundis soirs dans le parc de Mon Repos. Ce cours a connu un véritable succès et a réuni une vingtaine de personnes.
- **Méditation**, tous les jeudis dans le parc de Mon Repos, lesquels ont réuni une dizaine de personnes.

En plus de ces activités, il a été proposé d'autres disciplines telles que le « Cuisse-abdos-fessiers » (CAF) et le pilates, dans d'autres lieux de la Commune et également le dimanche.

Station BoxUp

La station située aux terrains de sports du Croset et qui contient du matériel de badminton, de football, de fitness, de basket ou encore des quilles de mökli, connaît un véritable succès. Elle a ainsi enregistré au total 1'052 utilisations, soit plus du double de l'année dernière.



OpenSunday

Pour la cinquième fois, la Ville, en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un

programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

L'association pour personnes avec handicap Procap Suisse a également collaboré à ce projet, afin de promouvoir l'inclusion de tous les enfants.

Ceux-ci ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30 et même, désormais, durant les vacances scolaires, à la salle de gymnastique du collège Croset-Parc.

L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P (6 à 12 ans) un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver, le tout gratuitement. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes qualifiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation IdéeSport.

Diverses activités sportives et jeux ont été organisés. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2022, ce sont, en moyenne, 25 enfants (45 % filles et 55 % garçons) qui ont participé à cette activité chaque semaine.

A rappeler que, compte tenu du succès des Opensunday à Ecublens, il a été décidé d'élargir l'offre en débutant la saison en octobre au lieu de novembre depuis la saison 2021-2022.

SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

Culture

Subventions à des institutions culturelles :

- Association Encre et Plomb.
- Association vaudoise des Samaritains.
- Ecole de musique d'Ecublens (Emuse).

- Fondation pour l'enseignement de la musique.
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- Galerie du Pressoir.
- Globlivres – Livres sans frontières.
- Les Docks (sous forme d'achat de billets pour les employés communaux).
- Musée Bolo.
- Pro Patria.
- Théâtre de Beausobre (sous forme d'achat de billets pour les employés communaux).
- Théâtre Kléber-Méleau.
- Théâtre La Grange de Dorigny.
- Université populaire de Lausanne.
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions culturelles s'est élevé à près de Fr. 366'000.-.

Subventions aux sociétés culturelles membres de l'Union des sociétés locales :

- Abbaye des Patriotes.
- Amis du Four de Renges.
- Destiny.
- Echo des Campagnes.
- Jeunesse d'Ecublens.
- Lumen Canor.
- Union des sociétés locales.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à près de Fr. 8'500.-.

Dons uniques à des associations culturelles :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations culturelles s'est élevé à près de Fr. 8'000.-.

Jeunesse

Subventions à des institutions et dons uniques en lien avec la jeunesse :

- Adosjob.
- Association Reiso (sous forme d'abonnement).
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.
- Pro Juventute.

Le montant total des subventions octroyées à des institutions et des dons en lien avec la jeunesse s'est élevé à près de Fr. 2'000.-.

Sport

Subventions à des institutions sportives :

- Centre sportif de Malley (CSM).
- Lausanne Hockey Club (sous forme de 2 abonnements mis à disposition des Conseillers municipaux, voire des Chefs de service, ainsi que de billets proposés à l'ensemble du personnel).
- Lausanne-Sport (sous forme de 2 abonnements).
- Urban Training.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions sportives s'est élevé à près de Fr. 256'000.-.

Subventions aux sociétés sportives membres de l'Union des sociétés locales :

- Association Bad pour tous.
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens.
- FC Ecublens.
- FSG Actigym Ecublens.
- FSG Gym Hommes.
- Gymnastique des aînés.
- La Boule d'argent.
- Pétanque Le Motty.
- Rushteam Ecublens.
- Tennis-Club Ecublens.
- Tir sportif Chavannes-Ecublens.
- Twirling club.
- VBC Ecublens.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 37'000.-.

Dons uniques à des associations sportives :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations sportives s'est élevé à près de Fr. 17'000.-.

Aide au sport d'élite

En 2022, ce soutien a concerné six sportifs individuels et un club sportif pour un montant total de Fr. 7'000.-.

Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne.
- Paroisse Chavannes-Epenex.
- Paroisse catholique romaine.
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice.
- Paroisse lausannoise de langue allemande.
- Communauté israélite.

Le montant total des subventions octroyées aux églises s'est élevé à plus de Fr. 83'000.-.

INTEGRATION

Vie et collaboration du secteur intégration

Tous les projets développés dans la Ville d'Ecublens s'inscrivent dans la ligne de la Politique cantonale d'intégration et de prévention contre le racisme et reçoivent par conséquent un apport thématique et, pour certains, financier de la part du Canton de Vaud. Le projet pour la Semaine de lutte contre le racisme a par ailleurs reçu un soutien financier du Secrétariat d'Etat aux migrations.

La Conseillère municipale, la Cheffe de service et la Déléguée à l'intégration se tiennent au courant de l'évolution du domaine de l'intégration dans la région et participent à des rencontres et formations comme par exemple en 2022 :

- la Journée des Etats généraux de l'intégration du 6 octobre 2022 ;
- l'Info-lunch à Renens sur les niveaux de langue FIDE (Français, Italiano, Deutsch en Suisse) ;
- la formation sur le français facile à lire et à écrire (FALC) du 15 novembre ;
- la réunion du secrétariat d'Etat aux migrations du 3 décembre sur l'impact des projets de lutte contre le racisme.

Cours de Français « Piccolo Voice » et « Parents Voice »

Les cours de français gratuits « Piccolo Voice », destinés aux enfants inscrits en première année à l'école d'Ecublens, ont lieu chaque année de mars à juin, durant 12 sessions. Le but du cours est de donner aux enfants les outils linguistiques et sociaux pour commencer leur scolarité dans les

meilleures conditions possibles. Une collaboration avec l'association Français en Jeu permet également d'offrir un cours de français aux parents des enfants inscrits à travers le cours « Parents Voice ».



La session 2022 a comptabilisé 29 enfants et 12 parents inscrits. Une animatrice, assistée par une maman bénévole, s'est occupée de la garde des enfants trop petits pour participer au cours. Ce service a permis à quatre mamans, qui n'avaient pas de solution de garde, de participer au cours « Parents Voice ».



A noter que l'infirmier scolaire et l'enseignante de français intensif des classes de première et deuxième Harmos ont transmis aux participants du cours Parents Voice des informations sur leur rôle et les objectifs à atteindre pour leurs enfants durant la première année scolaire.

Cours « Apprendre l'école »

Tous les parents des élèves de la Ville qui souhaitent améliorer leur niveau de français et comprendre le fonctionnement de l'école ont la possibilité de participer au cours de l'association Français en Jeu « Apprendre l'école ». Il a lieu toute l'année, les jeudis matins, au Centre socioculturel. Ces cours sont gratuits mais un prix de Fr. 40.- est demandé pour l'inscription.

Huit personnes ont participé au cours durant l'année 2022. A relever que les enseignants de français intensif dans les écoles et l'infirmier scolaire ont aussi participé à un cours de « Apprendre l'école ».

Espace d'accueil au P'tit Monde – Arc Echange

Durant le 1^{er} semestre, l'espace d'accueil libre et gratuit « au P'tit Monde » a accueilli près de 60 enfants en âge préscolaire,

jusqu'au déménagement de l'école ART'itude à Crissier au mois de juillet 2022.



Cet accueil n'étant plus assuré, une nouvelle collaboration a été établie entre le Service des affaires sociales, familiales et du logement et l'association Arc échange, à partir de la rentrée scolaire d'août. Une équipe de bénévoles a ainsi ouvert un espace d'accueil pour les enfants en âge préscolaire et leurs accompagnants, tous les jeudis matins dans la salle de l'ancien APEMS du Centre socioculturel.

Nouveau projet Café contact – Espace femmes

Depuis le mois d'avril, la Déléguée à l'intégration et une équipe de bénévoles ont ouvert un Café contact les mercredis matins. Cet espace d'accueil, destiné en priorité aux femmes, permet aux bénéficiaires de se rencontrer et d'échanger en français et de partager les questions les plus diverses qui les occupent.

Du matériel informatique permet aussi aux bénévoles d'accompagner les participantes dans des tâches administratives (courriers, réalisation de CV, inscription à différents cours, etc.). Toutes les personnes qui nécessitent un accompagnement professionnel sont orientées vers des organisations spécialisées (médecin, Centre social régional, Service des habitants, Centre social protestant, etc.).

Le projet a pour intention d'inviter des intervenants spécialistes des sujets d'intérêt des participantes. En 2022, l'Association « Découvrir, pour la réinsertion professionnelle des femmes », l'espace femmes de l'Association « Appartenances », la responsable du Café contact de Morges, une coiffeuse professionnelle et une spécialiste du « time

management » ont participé en tant qu'intervenants. Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, le Service des affaires scolaires et parascolaires et le Service des habitants ont aussi participé.



Coordination et actions liées à la crise en Ukraine

Au mois de février, la Confédération a mis en place un permis de protection provisoire pour les réfugiés arrivant d'Ukraine (livret S). A la fin du mois de mars, Ecublens comptait déjà 17 personnes réfugiées (14 dans des familles d'accueil et 3 dans le Centre de l'EVAM) et les Services de la Ville recevaient des demandes de soutien alimentaire, de cours de français et d'accueil dans les crèches).

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé, à mi-avril, de mettre en place les mesures suivantes :

- création d'une cellule de coordination interservices ;
- organisation de rencontres avec la population ukrainienne et les familles hôtes ;
- ouverture d'une page internet et création de l'adresse « ukraine@ecublens.ch » ;
- recherche de personnes bénévoles et de traducteurs ;
- octroi d'un local pour la création d'une association d'aide, distribution de matériel et de denrées alimentaires. La demande pour ce point a finalement été retirée car un local a été créé à Crissier.

La première matinée de rencontre a été organisée le 27 avril avec la présence des Chefs des quatre services de la Cellule de coordination, soit le Service des affaires sociales, familiales et du logement, le Service

des habitants, le Service des affaires scolaires et parascolaires et le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.

Près de 40 personnes réfugiées et familles hôtes y ont participé. Plusieurs bénévoles ont manifesté leur intérêt et les rencontres se sont poursuivies jusqu'au mois de juillet avec des personnes d'Ukraine.

La Cellule de coordination s'est réunie à trois reprises pour traiter les différents sujets qui demandaient une gestion transversale. Les demandes ont été en diminuant au cours de l'année mais, comme la suite du conflit était encore incertaine à la fin de l'année, l'adresse et la Cellule de coordination ont été maintenues.

Semaine d'actions contre le racisme

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, le Canton et les villes vaudoises ont organisé plusieurs activités au cours du mois de mars et, plus particulièrement, une « Semaine d'actions contre le racisme ».



La Ville d'Ecublens s'est associée à l'EPFL et à la compagnie du Caméléon pour réaliser des performances de théâtre invisible sur le thème de la discrimination. Pendant une journée, trois acteurs se sont immiscés « incognito » dans les espaces de pause de l'EPFL et devant les centres commerciaux d'Ecublens. Les scènes étaient fictives mais inspirées d'une publication des centres romands spécialisés dans l'accompagnement et le soutien aux personnes victimes de racisme.

Le but de l'activité était de s'approcher d'une part de la population pas encore sensibilisée aux questions de discrimination. Les passants et les étudiants étaient invités à partager leur ressenti après les scènes et

à échanger sur leurs expériences personnelles. Plus de 150 prospectus sur le dispositif vaudois de consultations pour les personnes témoins ou victimes d'actes à caractère raciste ou discriminatoire ont été distribués à cette occasion.

Animations 1001 Histoires

L'animation « 1001 histoires », mise en place avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), propose des matinées de contes et histoires dans plus de 10 langues parlées par les communautés principales des communes du Canton, pour favoriser l'éveil à la langue première et l'imaginaire des enfants en âge préscolaire.

Le but est de développer un vocabulaire dans la première langue et ainsi de préparer des bonnes bases pour l'apprentissage du français. Les animations permettent aussi d'échanger et de créer des liens entre les membres d'une communauté. Les activités se passent dans des lieux à fort passage et invitent à se familiariser avec les institutions culturelles et sociales suisses comme la Bibliothèque ou le Centre socio-culturel.



La Ville d'Ecublens était déjà hôte de trois ateliers d'animations 1001 histoires : en russe, en albanais et en lingala. A la suite du déménagement de l'animatrice russo-phonie, la Commune a accepté de répondre favorablement à la demande de l'ISJM et de mettre en place un projet pilote en langue mandarine. En effet, 165 habitants de la Commune sont d'origine chinoise, ce qui représente la 9^e nationalité dans la Commune.

Démarche participative dans le quartier d'Epenex « Epenex Evolue »

La démarche participative dans le quartier d'Epenex, qui avait débuté à la fin de l'année 2020, est arrivée en phase de réalisation de projets en 2022.



Plusieurs projets ont vu le jour à la suite du diagnostic et des groupes de travail avec la population. Les nouvelles structures transitoires installées dans le parc d'Epenex, composées d'un toboggan, d'un petit pavillon et d'assises, ont permis de créer plus d'espaces jouables pour le plus grand bonheur des enfants, tout en proposant plus de surface pour s'asseoir et se détendre.

Des pommiers ont été plantés en bordure du parc et ont donné leurs premières pommes cet automne ! Et, pour compléter ces installations, un collecteur d'eau connu sous le doux nom de « Jeu » s'est glissé à côté du pavillon. Cette structure aux allures de personnage de bande dessinée permet d'entreposer du matériel de jardinage et de récolter l'eau de la toiture. Elle servira aux futurs projets de plantation participative qui devraient débuter au printemps 2023.



Tous les travaux ont été réalisés en commun avec la population et des événements tels que la Fête des voisins ont été organisés par les habitants, sans soutien de la Commune. Un local partagé a par ailleurs été mis à disposition de la population en décembre 2022, pour une année, à l'intérieur du collège d'Epenex. Il sera utilisé en commun par les habitants pour la réalisation d'activités sociales, dans le respect de règles qui seront définies et mises en place par les habitants.

Un projet de graffiti représentant l'immeuble de la citadelle a été créé par les jeunes avec l'aide d'un professionnel pour décorer une paroi de la salle de gym du collège (pour plus de détails, voir page 107 dans le rapport du Travailleur social de proximité).

Initiée conjointement par le Service de l'urbanisme et le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, le groupe de coordination de la démarche s'est élargi pour intégrer le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité. En effet, la phase de réalisation a montré que plus de compétences sont nécessaires pour le suivi des différents projets.

Pour toute information sur le projet « Epenex évolue » la page internet reste d'actualité : www.ecublens.ch/Epenex.

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

QUARTIER D'EPENEX

plus de 140 questionnaires remplis tous les âges représentés plusieurs mois de diagnostic

ECLAIRAGE PUBLIC 14%
 Pour un meilleur éclairage dans certains espaces. Pour plus de confort et de sécurité.

ESPACE POUR LES CHIENS 22%
 Pour un espace convivial, cloisonné, qui permet aux chiens d'être détachés et qui réduit les problèmes d'hygiène dans le parc.

ESPACE JEUX 52%
 Pour des jeux accessibles à toute la famille, grands et petits.

MOBILIER URBAIN 15%
 Pour plus de bancs et de tables permettant de se réunir. Pour un petit kiosque.

POINT D'EAU 13%
 Pour plus de points d'eau dans le quartier. Pour l'installation de WC publics.

ESPACES VERTS 59%
 Pour développer les espaces verts. Pour plus d'ombre et d'arbres fruitiers. Pour une haie qui sépare le parking du parc.

Envie de donner votre avis et de permettre la réalisation de ces propositions ? Participez aux prochains groupes de travail !

EPENEX ÉVOLUE!

ECUBLENS

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ WWW.ECUBLENS.CH/EPENEX !

SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à plus de 7'000 exemplaires et distribué gratuitement :

- Dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune.
- Aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE.
- Dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée principale du Centre commercial.
- Aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue.
- Au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

Affichage culturel

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur un des 3 réseaux, lesquels totalisent 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

Une trentaine de manifestations ont été annoncées sous cette forme en 2022.

Panneaux lumineux

Ce sont un peu plus de 200 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2022 sur les cinq panneaux communaux.



Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises



Secteur jeunesse d'Ecublens



MISSIONS DU SECTEUR JEUNESSE

Mission générale

- Promouvoir la politique de la jeunesse.
- Conceptualiser et réaliser des projets en termes de processus itératif.
- Coordonner l'ensemble des actions destinées à la jeunesse.
- Réaliser les actions définies par le projet selon le concept : pour – avec – par les jeunes.
- Mettre en place les collaborations nécessaires sur le plan local, régional et cantonal.
- Assurer le trait d'union, la médiation entre les jeunes et les instances concernées (autorités, institutions, population etc.).
- Permettre aux jeunes de se faire entendre en favorisant le processus de dialogue inter et intra générationnel, encourager leur participation à la vie communale.

- Assurer des médiations de jeunes lors de conflits.
- Avoir une action directe sur les jeunes pour une intervention socio-éducative.
- Collaborer avec les services communaux et cantonaux dans les projets.

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE

Heures d'ouverture

Mardi	15 h 30 - 19 h 00
Mercredi	15 h 30 - 19 h 00
Jeudi	15 h 30 - 19 h 00
Vendredi	15 h 30 - 21 h 00
Samedi	15 h 30 - 21 h 00

En fonction du changement du personnel et des maladies (voir ci-dessous), l'ouverture du Centre de jeunes a parfois dû être réduite à trois jours d'exploitation par semaine, à savoir les mercredis, vendredis et samedis, soit les jours les plus fréquentés.

Personnel

L'équipe du Secteur jeunesse est composée d'un Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes, d'une collaboratrice administrative, de deux animatrices socio-culturelles, d'une éducatrice-animatrice, d'un éducateur-animateur, d'un travailleur social de proximité, ce qui représente 4,9 EPT. Ceux-ci ont été secondés durant l'année par deux civilistes à 100 % (de janvier à mi-mars et de fin mars à décembre).

2022 aura vu des changements de personnel dans l'animation socioculturelle avec la résiliation de deux postes à fin janvier et fin février repourvus tous deux au début mars 2022, et celle d'un poste à fin août repourvu au début novembre 2022. A relever également l'absence du Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes depuis début septembre.

Des intervenants extérieurs ont, par ailleurs, été engagés ponctuellement sur des projets artistiques et culturels.

Le travail avec des pairs (jeunes dès 17 ans) s'est poursuivi dans le cadre d'un soutien à la confection des repas avec les jeunes.

DELEGATION JEUNESSE – RESPONSABILITE DU CENTRE DE JEUNES

Le Délégué jeunesse s'est investi auprès du Conseil des jeunes dans ses projets. Deux événements ont eu lieu, à savoir : l'accueil des PJ Games à Ecublens et la soirée des jeunes citoyens, sur mandat et avec la présence de la Municipalité (voir rapport du Conseil des jeunes dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

C'est aussi par la collaboration et le travail en réseau que, avec son équipe, le responsable du Centre de jeunes a donné suite à des projets interservices et intercommunaux en y intégrant spécifiquement les jeunes :

- Pour la suite de la démarche participative du quartier d'Epenex, en collaboration avec la Déléguée à l'intégration.
- En soutenant des projets artistiques et sportifs.
- En renforçant le lien avec la vie de l'école par la participation au groupe de travail COPIL 360.
- Par des échanges avec l'éducateur en milieu scolaire et le conseiller école-famille.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

L'équipe du Centre de jeunes a pu élaborer de nombreux projets. La mise en place de la nouvelle salle de l'ex-APEMS a permis de développer des activités dans un espace adapté et isolé de la dynamique de l'accueil libre.

Ce nouvel espace a permis d'accueillir les activités telles que :

- Des ateliers peintures, avec diverses thématiques ou choix libre.
- Des créations, en pâte à sel, bijoux, couture, etc.
- Des soirées cinéma.
- Divers bricolages.

Cependant, de nombreuses activités continuent d'être réalisées sur l'accueil libre :

- Des moments débats sur diverses thématiques qui parlent aux jeunes.
- Des après-midi jeux de société.
- Divers tournois de baby-foot, ping-pong, FIFA, etc.
- De nombreux ateliers de cuisine.

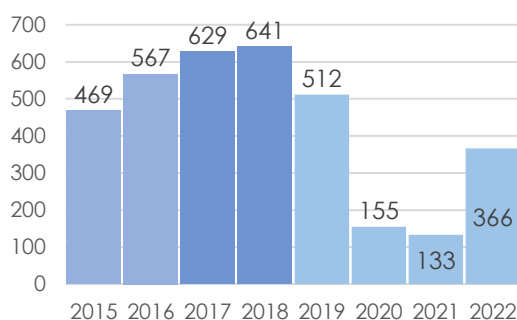
Par ailleurs, l'équipe d'animation est également présente pour les jeunes. Elle leur fournit un lieu d'écoute, d'aide, de soutien, de conseils et d'orientation par rapport aux diverses situations que les jeunes peuvent rencontrer durant leur parcours scolaire, professionnel et privé.

ACCUEIL LIBRE

Statistiques de fréquentation

La fréquentation du Centre s'est élevée à 366 jeunes contre 133 jeunes en 2021, soit 3 fois plus qu'en 2021. Malgré cette forte reprise, ces chiffres restent bien en dessous de ceux de l'année 2019.

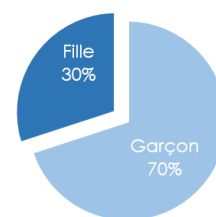
Evolution annuelle



Ce sont en moyenne 21 jeunes par jour qui ont fréquenté le Centre avec une affluence souvent plus marquée les mercredis, vendredis et samedis.

La représentation des garçons reste toujours supérieure (70 %) à celle des filles (30 %), même si celle-ci a doublé par rapport à 2021 (14 %).

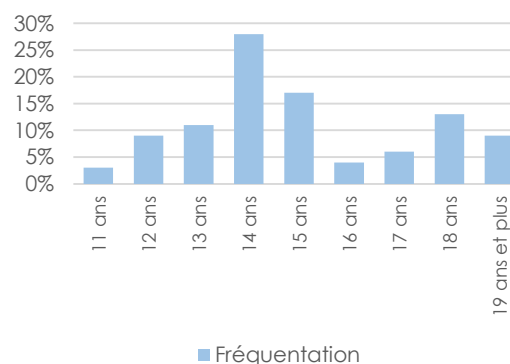
Répartition par genre



Les tranches des 13 et 15 ont augmenté. Quant à la tranche des 14 ans, elle a triplé.

Celles des 11-12 ans et des 16-18 ans ont, toutefois, diminué.

Répartition par âge



TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Le travailleur social de proximité (TSP) a continué son travail de terrain dans le cadre de la démarche participative « Epenex Evolue », portée par la Déléguée à l'intégration (voir chapitre « Intégration »). Il a également géré l'organisation du service à la population « Coup d'pouce » et coordonné l'engagement de nouveaux jeunes livreurs pour le projet de livraisons « Ecubike ».

Suivis individuels des jeunes

En cette année de sortie de crise sanitaire, le TSP s'est efforcé de recréer le lien avec la nouvelle génération de jeunes adolescents présents sur l'espace public. Il a soutenu plus d'une vingtaine de jeunes, en collaboration avec ses collègues animateurs.

La tranche d'âge représentée est de 11 à 22 ans, dont un quart sont des filles.

Les différents jeunes suivis ont ainsi pu bénéficier d'un soutien lié, entre autres, à l'orientation et à l'insertion professionnelle et sociale. Le TSP les a également orientés vers les structures de soutien disponibles dans des situations difficiles liées à des problèmes financiers, scolaires, ou à des difficultés administratives et judiciaires.

Le TSP et ses collègues ont également développé une collaboration régulière avec l'éducateur en milieu scolaire et le conseiller école-famille afin de pouvoir coordonner leurs efforts dans l'accompagnement de jeunes élèves en difficultés. Cette collaboration permet un meilleur suivi dans le temps des situations délicates qui prennent naissance dans le cadre scolaire et qui se poursuivent souvent après la scolarité obligatoire.

Les suivis individuels ont été plus rares que d'habitude mais ont toutefois nécessité une collaboration intensive avec les différents partenaires de l'Ouest lausannois.

La réouverture après Covid du Centre de jeunes a permis au TSP de retrouver un espace propice au diagnostic des situations et à la création de liens avec les jeunes de la Commune.

Projet participatif « Epenex Evolue »

Le TSP a encore été très actif dans le cadre de la démarche participative initiée dans le quartier d'Epenex, en participant à l'organisation des groupes de travail de citoyens, à la construction des structures temporaires mises en place et en prenant part à l'organisation de divers événements publics (pour plus de détails sur la démarche participative voir p. 103).

C'est également dans ce cadre qu'il a été sollicité par les jeunes pour un projet de construction d'un espace de *Street Workout* dans le quartier et travaille en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement pour sa future mise en place.

Enfin, afin de répondre à une autre demande des jeunes, le TSP a sollicité le soutien d'un artiste graffeur pour la création d'une fresque murale sur le mur de la salle de gymnastique de l'ancien collège d'Epenex actuellement inutilisé. C'est avec eux qu'il a constitué le croquis qui servira de

base pour la création de l'œuvre, qui se fera au printemps prochain dans le cadre d'ateliers collaboratifs avec les jeunes.

Espace public – Actions et préventions

Après deux années qui ont vu les restrictions sanitaires mettre à mal la socialisation des jeunes entre eux, l'espace public est à nouveau peu à peu investi par les jeunes.

Alors que les plus âgés se sont tournés vers d'autres espaces publics lointains ou virtuels, c'est une nouvelle génération d'adolescentes et d'adolescents qui s'est approprié la rue.

Par sa présence régulière dans le quartier d'Epenex, le TSP a pu nouer des liens forts avec les jeunes et les habitants du quartier. Il s'est efforcé de les sensibiliser aux problèmes du *littering* et des nuisances, de les soutenir dans leurs démarches socio-professionnelles et d'être à l'écoute de leurs souhaits et revendications.

Le TSP a également participé à la mise en relation des jeunes utilisateurs du Skatepark du Pontet avec le Service des travaux publics et de l'environnement en charge de son entretien. Ces rencontres ont permis de réaménager les éléments du parc en répondant aux besoins de ses utilisateurs et d'encourager certains d'entre eux à participer à l'entretien de celui-ci.

Comme le TSP l'observe depuis plusieurs années déjà, les jeunes se sentent peu considérés et peu entendus. Ils ont toujours beaucoup de difficultés à se projeter vers l'avenir et leur confiance envers les institutions semble se dégrader de plus en plus.

Le TSP a continué sa coopération régulière avec la Police de proximité pour essayer d'anticiper les incivilités et mettre en place des conciliations extra-judiciaires dans les cas de dommages à la propriété.

Service « Coup d pouce »

Le TSP a mis en relation 3 nouveaux jeunes écublans inscrits à « Coup d pouce » avec le groupe citoyen « Action Climat Ecublens » pour le projet « Ecubike » (livraison de paniers de légumes de la Ferme de Bassenges chez l'habitant au moyen d'un vélo électrique). Le développement de

nouvelles lignes de livraison est d'ailleurs en construction.

Le nombre de jeunes inscrits à la plateforme est de 17. Au total, 6 missions ont été effectuées cette année. Le TSP n'a malheureusement pas été en mesure de développer la plateforme et d'en faire la promotion comme il l'avait prévu par manque de temps et de disponibilités.

Création du jeu de société Ciao.ch

En collaboration avec l'association romande Ciao.ch et un *game-designer*, le TSP a participé à la création d'un jeu de société destiné aux jeunes de toute la Romandie.

Ce jeu a pour but de faire connaître les ressources proposées par le site Ciao.ch au plus grand nombre, tout en permettant aux travailleurs sociaux d'aborder de manière ludique et légère des thématiques sensibles et complexes avec les jeunes.

Basé sur les nombreuses questions que les jeunes posent anonymement sur le site et qui reflètent clairement la réalité des problématiques vécues, le jeu sera imprimé début 2023 à 200 exemplaires et sera proposé aux travailleurs sociaux jeunesse de tous les cantons romands.

Projet « Zéro seuil d'accès » de l'Ouest lausannois

Le TSP a continué à siéger régulièrement à la commission « zéro seuil d'accès » et a collaboré étroitement avec ses membres à la résolution de situations difficiles vécues par des jeunes de l'Ouest lausannois.

Pour rappel, la « Commission projet Ouest lausannois, zéro seuil d'accès » a été créée sous l'impulsion de la DGCS. Elle a pour but de trouver des solutions pour les quelque 10 % de jeunes qui « disparaissent des radars », qui ne trouvent pas de solution d'insertion professionnelle ou alors qui ne font pas appel aux structures et à l'appui dont ils pourraient bénéficier.

La Commission, qui s'est réunie tous les deux mois et qui regroupe, entre autres, des chefs de projets de la DGCS, les différents TSP des communes de l'Ouest lausannois, des représentants des CSR de l'Ouest lausannois (Renens et Prilly), la responsable de

la structure Mobilet, etc. a analysé en 2022 une vingtaine de situations problématiques de jeunes rapportées par les TSP et cherché des solutions concrètes pour les améliorer.

ACTIVITES ET PROJETS 2022

L'année 2022 a été remplie de nombreuses activités durant l'accueil libre et de divers projets sur l'extérieur.

Musique et chants

- Soirée karaoké.
- *Blind test* sur l'accueil libre.
- Sessions rap.
- Ateliers de mixage.

Cuisine

Durant toute l'année, l'équipe a pu reprendre les repas avec les jeunes les vendredis et samedis soirs. Ce sont des moments conviviaux et qui permettent aux jeunes d'aider les animateurs et de prendre part aux préparatifs.



De nombreux goûters ont également été réalisés durant cette année, comme des biscuits, des tartes et diverses réalisations en pâte feuilletée.

Chaque premier mercredi du mois, un atelier « fait maison » est mis en place. L'occasion pour les jeunes de réaliser une recette de A à Z et de pouvoir la déguster sur place ou l'emporter chez soi. Ces ateliers ont notamment vu se réaliser des pâtes à tartiner et des bonbons.

Le Centre de jeunes a également tenu un stand de crêpes et de gaufres lors du Festival de la transition le 11 juin. Tous les ingrédients utilisés pour cette journée ont été achetés à la Ferme de Bassenges et à l'épicerie Le Vorace afin de produire des crêpes et gaufres locales.

Prévention - Citoyenneté

- Soirée jeunes citoyens.
- Journée « Coup de balai ».
- Soirées quizz et débats (violences, etc.).
- Soirée quizz sur le Qatar et la Coupe du monde 2022, suite à la diffusion des matchs.
- Animations à la Fête interculturelle.
- Stand 2^e génération à la Fête interculturelle.

Expressions artistiques et créatives, bricolage

- Ateliers de peinture.
- Création artistique collective.
- Atelier de déco de Noël pour les sapins sur la place François Silvant.
- Ateliers cinéma, création de scripts.
- Ateliers couture.
- Atelier « Méli-Mélo », qui regroupe plusieurs activités créatives, création de bracelets, *slime*, décorations en pâte à sel, etc.
- Atelier d'expression orale et corporelle.
- Spectacle d'improvisation à Ecublens Plage.
- Ateliers Graffitis pour le nouveau Graff dans le Centre.



Sports

Mercredis sportifs à la Coquerellaz

Outil indispensable pour promouvoir la pratique du sport, sensibiliser les jeunes aux enjeux de la santé et créer un lien fort avec eux, l'ouverture hebdomadaire de la salle de gymnastique de la Coquerellaz les mercredis après-midis a continué à attirer les jeunes. Une dizaine de jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont venus régulièrement s'adonner à des pratiques sportives diverses et évacuer leur stress sous la surveillance du TSP.

Jeux, loisirs et divertissements

- Soirée *Bubble Foot* – fondue.
- Soirées loto.
- Diffusion des matchs de la Coupe du monde 2022.



Autres

- 10 ans du CSCE.
- Vide dressing lors du Festival de la transition.
- Fête des voisins à Epenex.
- Mise en place de moments filles au Centre.

Groupe coordination J-Ouest

Après deux années de pandémie qui ont amené les différents services jeunesse de l'Ouest lausannois à se focaliser sur leurs activités respectives, les acteurs du Groupe coordination Jeunesse ont à nouveau pu proposer des activités intercommunales aux jeunes du District.

Le 5 février, plusieurs jeunes écublans ont ainsi pu participer à une sortie à ski à la Tzoumaz. Du transport en car à la location de matériel, tout s'est déroulé à merveille.

Les jeunes ont semblé ravis et se réjouissaient déjà de pouvoir renouveler l'expérience.

Le 24 septembre, une journée dédiée aux arts de rue a été organisée au CP22 de Chavannes-près-Renens. Les jeunes de la région ont ainsi pu découvrir le nouveau studio d'enregistrement situé dans le collège de La Planta et s'essayer au rap dans un cadre presque professionnel. Enfin, ils ont également pu observer un artiste effectuer un graffiti en direct sur le thème de la sauvegarde de la planète.

BILAN

Année réjouissante pour le Secteur jeunesse qui retrouve peu à peu ses « marques » après avoir été fortement impacté dans son fonctionnement et son offre par la pandémie, quand bien même l'on doit malheureusement déplorer l'absence du Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes depuis plusieurs mois.

Même s'il est vrai que la fréquentation du Centre de jeunes n'a pas encore atteint les niveaux d'avant Covid, les jeunes ont fini par retrouver le chemin du bâtiment socio-culturel et l'on s'en réjouit.

Élément marquant, si l'on se réfère aux années avant Covid, les travailleurs sociaux constatent que si les jeunes sont contents de se retrouver entre eux dans un lieu qui leur est dédié, ils ne sont malheureusement que très peu preneurs des activités proposées par les travailleurs sociaux. Leur volonté est simplement de « profiter » de l'instant présent.

Le défi des collaborateurs du Secteur jeunesse pour 2023 sera par conséquent de remotiver ces jeunes à s'investir pour proposer, construire et participer à des projets et activités, tout en portant un œil attentif sur leur bien-être psychologique, sachant que la pandémie a eu des effets néfastes sur leur santé mentale avec une explosion des cas de dépression juvénile.

Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises



Bibliothèque communale d'Ecublens



MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- Espace de culture et de loisirs neutre et ouvert à tous.
- Accès gratuit et sans obligation d'inscription à la consultation de documents et aux animations.
- Gratuité de l'emprunt physique ou numérique.
- Promotion de la culture grâce à des animations pour tous les groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, ateliers, conférences, etc.).
- Mise à disposition d'ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Favorisation du développement personnel.
- Contribution à la formation initiale ou continue.
- Mise à disposition d'un espace d'étude et de lecture adapté.
- Accès à des supports d'information et de loisirs variés : livres, cd, dvd, livres audio, e-books.
- Offre de documents actualisée en permanence.

Statistiques

	2021	2022
Livres en stock	18'283	19'944
Livres prêtés	54'324	60'950
E-books prêtés	1'232	1'047
Achats	2'217	2'233
Lecteurs inscrits	2'109	2'201
Nouvelles inscriptions	357	553
Lecteurs inscrits à E-Bibliomedia	386	421

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	14 h 00 - 19 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	15 h 00 - 19 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00

La Bibliothèque est ouverte 24 heures par semaine, réparties sur 6 jours par semaine, ceci 46 semaines par année. Elle ferme ses portes quatre semaines de mi-juillet à mi-août, ainsi que les deux semaines des vacances scolaires d'hiver.

L'ouverture du samedi matin, mise en place début 2020, a trouvé son public. Elle a en outre encore davantage de succès depuis août 2022, date d'harmonisation des horaires de la Ludothèque.

Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une responsable de bibliothèque et de trois bibliothécaires, ce qui représente 2,9 EPT. Une auxiliaire à 10 % complète l'équipe et seconde la bibliothécaire travaillant le samedi matin.

Les travaux de protection des documents ont été effectués durant environ 280 heures par les bénévoles.

La bibliothèque a eu le chagrin de perdre l'une d'elles en mai 2022, après plus de 28 ans de bénévolat à la bibliothèque ; trois personnes se partagent actuellement les tâches citées.

ACTIVITES

Activités récurrentes

Toutes les activités ont repris à un rythme normal, depuis la rentrée d'août. Les inscriptions n'ont plus été nécessaires et le public a retrouvé le plaisir de participer sans restriction aux animations.

L'heure du conte

Assurée par des conteurs professionnels, elle a lieu une fois par mois, pour les enfants dès l'âge scolaire.

La jauge maximale a été rétablie à 100 personnes (enfants et accompagnants confondus) et elle a été approchée à quelques reprises.



En tout, plus de 500 paires d'oreilles ont été prêtées durant l'année 2022.

Bébé lit



Projet national pour sensibiliser les jeunes parents à l'importance du dialogue avec leur (très) jeune enfant, cette

animation a eu lieu une fois par mois en 2022. Les enfants dès la naissance jusqu'à leur entrée à l'école viennent partager un moment autour des histoires avec leur accompagnant.

La demande ayant explosé après le Covid, l'activité est proposée deux fois par mois depuis 2023.

Brico-livre



Atelier de bricolage thématique mettant en valeur le fonds, Brico-livre est proposé pendant les vacances scolaires, sur 5 demi-journées : le matin pour les 5 à 8 ans, l'après-midi pour les 9 à 12 ans.

Seule activité sur inscription, elle est complète à chaque fois !

Activités 2022

Partage de lectures des 55+

La Bibliothèque accueille environ 5 fois par année le « Partage de lectures » organisé par les 55+. Les participants se retrouvent tous les deux mois autour d'un café et de biscuits offerts par la structure, pour parler des lectures qu'ils ont récemment découvertes et les proposer aux autres. Une boîte permettant les échanges est à leur disposition à la Bibliothèque.

Festival de la transition

Durant le Festival de la transition, la Bibliothèque a mobilisé ses forces autour du thème du développement durable : une conférence sur la pollution par micro-plastiques dans les mers et le lac a eu lieu un soir pour les adultes, tandis que des « Petits contes durables pour une vie agréable » ont été offerts à un public familial le mercredi après-midi par Claire-Anne Magnolay.

Bien sûr, une sélection d'ouvrages a été proposée durant toute la semaine aux usagers.

Le tout s'est déroulé sous l'imposante et fascinante exposition « Cinquecento Medusa » de R. Baledda.



Sacs d'été

Les bibliothécaires ont proposé, pour les vacances d'été, des sacs à thème « offerts »

en plus des quotas de livres. Grand succès pour les sacs « Polars » et « feel-good » et belles découvertes pour « littérature suisse » ou « témoignages ». 140 sacs ont trouvé preneur !

Permanence numérique pour les seniors

Vu le succès rencontré en 2021, la Bibliothèque, les 55+ et Pro Senectute ont reconduit les deux permanences numériques offertes aux seniors, avec également la participation du Centre de jeunes d'Ecublens.

Les aînés ont été, cette fois encore, nombreux à venir poser leurs questions afin de se sentir plus à l'aise avec les moyens de communication actuels. En effet, ce sont 28 personnes qui ont participé à la session du printemps et 22 à celle d'automne.

Lecture durable



En association avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, ainsi qu'Action Climat Ecublens, la Bibliothèque propose, depuis l'automne 2022, une sélection de livres sur une thématique en lien avec le développement durable.

Le premier essai a été consacré à la culture/permaculture avec la mise en place d'une grainothèque.



BiblioWeekend

Après avoir été nommé BiblioVaud, puis le Samedi des bibliothèques romandes, voici BiblioWeekend !

Le thème de 2022 était « Demander à la Lune ».

Le week-end a débuté le vendredi soir avec des contes destinés aux adultes par S. Mallard, poursuivi le samedi avec des ateliers de création autour du Tangram, et terminé en beauté le dimanche matin avec un petit déjeuner croissants – de lune bien sûr – et des contes pour les familles par D. Dubois.

Le tout s'est déroulé sous l'exposition colorée des petits artistes de l'école ART'itude, très inspirés par la lune et les étoiles.

Ce sont plus de 150 personnes qui ont participé aux différentes activités sur l'ensemble du week-end.



Soirée lecture

Alléchés par le thème de la lune (eux-aussi !), les Dissidents de la Pleine Lune, un groupe d'auteurs amateurs, se sont lancés dans l'écriture de textes, poèmes, nouvelles ou autre créations humoristiques.

Ils les ont partagés avec un public d'une trentaine de personnes attentif et charmé lors d'une soirée de lecture.

La nuit du conte

Toujours un grand succès pour cet événement suisse très attendu. En effet, c'est plus d'une centaine de personnes qui y a participé.

La compagnie BàZ a réinventé les Fables de la Fontaine, afin de les faire découvrir en humour, en chanson, et même en rap au nombreux public présent lors des deux représentations.



Spectacle d'improvisation

En association avec les 55+, la Bibliothèque a proposé aux adultes une soirée « Impro-livres », dont le succès avait été extraordinaire avec les enfants au printemps.

Fausto Borghini et son acolyte Marine De-lacrétaz ont fait rire la vingtaine de personnes présentes aux éclats en créant des scénettes à partir des livres et pages proposés par les spectateurs.

Passeport vacances

Chaque année, les enfants inscrits au Passeport vacances peuvent participer à une matinée ludique et joyeuse pour en apprendre un peu plus sur les coulisses d'une bibliothèque et sur notre beau métier !

Ils en repartent avec le sourire et... un diplôme d'expert en bibliothèque ! Les deux sessions proposées étaient complètes.

Autre



Les bibliothécaires ne manquent pas d'imagination lorsqu'il s'agit de valoriser le fonds ! Panneaux thématiques signets sur certains ouvrages, pictogrammes, moments musicaux... Les lecteurs curieux se laissent souvent tenter par des ouvrages ainsi mis en avant.

BILAN

L'année 2022 nous a permis de retrouver un fonctionnement habituel et ... de nous rendre compte à quel point nos usagers avaient été frustrés de ne pas pouvoir utiliser le lieu pleinement !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les prêts ont encore augmenté, ainsi que le nombre de personnes inscrites.

Les heures d'ouverture augmentées de la Ludothèque semblent vraiment plaire et rendre service à nos usagers communs ; nous le constatons particulièrement lors de l'ouverture du samedi, dont les chiffres ont passablement augmenté depuis le mois d'août.

Les places de travail sont régulièrement utilisées, ainsi que l'espace « adolescents », que nous avons déplacé un peu.

Certains usagers n'ont malheureusement pas réapparu depuis début 2020 ; difficile de savoir s'ils sont craintifs ou ont simplement changé leurs habitudes.

Les préférences des lecteurs n'ont pas beaucoup changé. Le tiercé gagnant reste le même qu'en 2022 : la bande dessinée et le manga, suivis de la littérature pour enfants, puis de la fiction pour adultes.

De nombreux lecteurs demandent des lectures « qui font du bien », « pas prise de tête » ; nous avons donc élargi l'offre de lecture « *feel-good* », ainsi que largement enrichi le fonds des documents en développant personnel.

Nous sommes toujours étonnés de constater que notre offre en DVD rencontre toujours le même succès ; cela reste un « produit d'appel » qui attire certains publics.

L'emprunt d'e-books maintient son rythme. L'ajout sur la plateforme de livres audio rencontre de plus en plus de succès. Nous sommes malheureusement gênés par de nombreuses restrictions suivant le type de liseuse et les discussions sont en cours pour trouver une solution.

Le bilan 2022 est très positif. Nous sommes tous heureux d'avoir retrouvé un fonctionnement « normal ».

Nous sommes également ravis de constater à quel point notre structure répond à un besoin de lecture, mais aussi de rencontres, de découvertes, etc.

Pour terminer, les nombreux commentaires reçus à propos de la qualité de notre fonds, de l'esthétique des lieux et de la convivialité du personnel nous rendent fiers et nous motivent !



Isabelle Emery
Responsable de la Bibliothèque



Ludothèque « Le Dé Blanc »



2022 aura vu le processus de communalisation de la Ludothèque se concrétiser avec l'appui du Comité de l'Association, laquelle s'est officiellement dissoute le 31 décembre 2022. Un travail et des changements importants ont ainsi été réalisés durant toute l'année, à savoir notamment l'engagement de deux nouveaux ludothécaires à 65 % suite au départ à la retraite de la Responsable et l'extension des horaires d'ouverture de la structure selon les mêmes horaires que la Bibliothèque communale.

Un lien sur le rapport d'activités de la Ludothèque se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».



Sécurité publique

Habitants

Promotion économique



M. Jean Cavalli

Municipal

Plt Jacques-André Chappuis

Répondant pour Ecublens

Mme Teuta Jakaj

Cheffe du Service des habitants

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal



Service des habitants

ORGANISATION DU SERVICE



Le Service des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2022, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 2 employées de commerce à 80 % et 70 %.
- 2 employés de commerce à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Service des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Attribution des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclarations de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Informations et soutien administratif aux frontaliers (permis G).
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre Service enregistre une forte affluence au guichet, d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL, ainsi qu'en février et mars.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre Service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être

complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au Service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en *back office*.

Etat civil : mariage pour tous

Le 1^{er} juillet 2022 est entré en vigueur le mariage civil pour tous. Dès cette date, les couples de même sexe ont la possibilité



de se marier en Suisse. Pour les couples déjà liés par un partenariat enregistré, il existe une procédure simplifiée de conversion à initier auprès de l'Etat civil cantonal. Ce dernier est en charge d'annoncer ces changements à notre Service. Les données sont en principe mises à jour dans un court délai.

Pour notre Commune, un seul couple a, en 2022, déposé une demande de conversion et cinq couples sont, à ce jour, liés par le partenariat enregistré.

Ukraine et permis S



Le Conseil fédéral a activé, le 12 mars 2022, le statut de personnes à protéger (permis S) suite à la guerre en Ukraine. Ce statut permet d'octroyer une protection collective à un groupe déterminé pour la durée d'une menace grave, particulièrement en cas de guerre. Le droit de séjour en Suisse est limité à un an et peut être prolongé selon la situation du pays concerné.

En ce qui concerne notre Canton, c'est l'EVAM qui est mandaté pour accueillir et assister les personnes à protéger (permis S). Notre Service a eu pour rôle, entre autres, d'orienter les personnes sur les procédures

à suivre et rassurer les familles sur les délais et les attentes, notamment pour obtenir le statut de personnes à protéger (permis S) ou pour les cours de français.

L'inscription dans le registre des habitants des personnes à protéger s'est faite en collaboration avec les assistants sociaux et administratifs de l'EVAM et par les habitants directement à nos guichets. La communication n'a pas été difficile, vu qu'ils étaient souvent accompagnés de membres de la famille ou d'amis déjà établis en Suisse, ou qu'ils parlaient l'anglais.

Une de nos missions est, notamment, de permettre aux personnes ayant le statut S de trouver rapidement une réponse à leurs questions administratives et de les orienter vers les bons interlocuteurs.

Pour Ecublens, nous avons procédé à l'arrivée de 90 personnes, dont 33 ont quitté le territoire pour l'étranger ou pour une autre commune vaudoise après quelques mois. Nous dénombrons également 6 personnes ayant décidé de quitter la Suisse pour retourner en Ukraine.

Au 31 décembre 2022, nous dénombrons 51 personnes ayant le statut de personnes à protéger (permis S).

Voir également le thème « Intégration », chapitre « Coordination et actions liées à la crise en Ukraine », page 102.

Guichet virtuel



Guichet en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de

nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement aux guichets du Service des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

Autorisations de stationnement

Le Service des habitants est en charge de la gestion des autorisations de stationnement (macarons) qui permettent le dépassement de la durée de parcage (tâche qui était précédemment gérée par la PoI Ouest).

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois. Elle peut être annuelle ou mensuelle.

Nous dénombrons 10 autorisations délivrées pour l'année 2022 et 33 autorisations de courte durée.

Gestion des inhumations



Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des habitants.

Le Service des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.
- Coordination entre les différents partenaires pour l'organisation des cérémonies sur le territoire communal.
- Gestion des défunts sans famille connue.
- Recherches en collaboration avec la Justice de Paix et la Police.
- Validation des factures des pompes funèbres pour les participations communales aux frais d'incinération et de transport.

Registre des chiens



Le Service des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du District pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont, quant à elles, exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

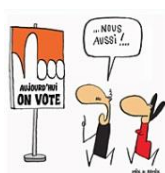
Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « Amicus ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Chiens	480	478
Chiens potentiellement dangereux	7	6
Total	487	484

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à cinq reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies : 74 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

L'année 2022 a été marquée par l'organisation et la gestion des élections cantonales,

en collaboration avec le Greffe municipal et le bureau du Conseil Communal, ce qui engendre un travail important.

Les tâches liées aux élections requièrent la coordination et l'aide de tous les services communaux pour l'organisation des journées de dépouillement notamment.

Statistique des électeurs :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses	5'620	5'566
Etrangers	2'346	2'364
Total	7'966	7'930

Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Initiatives :	16	52
Référendums :	6	8
dont		
Signatures reçues	740	2'047
Signatures validées	597	1'683
Signatures non valables	143	364

Taxe de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants et du SwissTech Hôtel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 136'377.35** (Fr. 112'128.65 en 2021), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

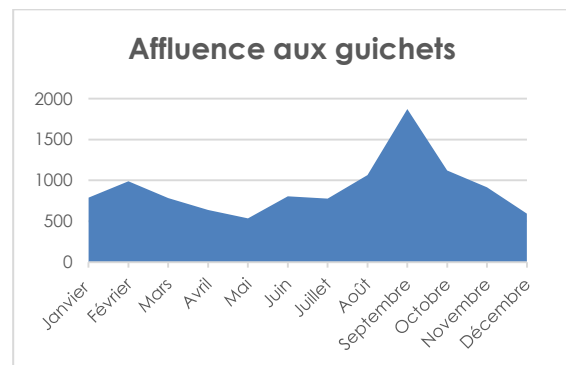
Les principales tâches pour le Service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.
- Décomptes trimestriels et rapports.

Affluence aux guichets

Cette année encore, l'affluence au guichet a atteint son pic en septembre 2022, avec 1'873 entretiens durant le mois.

Nous dénombrons un passage physique de 10'883 personnes pour l'année (10'029 en 2021, 9'000 en 2020).



Commune pilote

Notre Commune a été sollicitée, cette année encore, pour la participation à plusieurs projets cantonaux et fédéraux, notamment dans le domaine de l'harmonisation des registres et le développement des prestations en ligne et de l'intégration.

Un de nos objectifs est de proposer à la population plusieurs possibilités d'obtenir une prestation sans devoir à chaque fois fournir des documents d'authentification et sans requérir la présence personnelle.

Le but de ces différents projets est, notamment, de permettre à tous les administrés d'obtenir les prestations selon leur mode de vie et le temps qu'ils ont à consacrer à ces démarches.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2022 s'élève à 13'142 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2022 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'402** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2022

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses :	7'000	6'946
dont		
- Bourgeois	1'572	1'568
- Vaudois	2'802	2'783
- Confédérés	2'626	2'595
Etrangers	6'325	6'456
Total	13'325	13'402
soit une variation annuelle de		+ 77

Arrivées

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses	527	417
Etrangers	1'351	1'622
Total	1'878	2'039
soit une variation annuelle de		+ 161

Départs

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses	578	576
Etrangers	1'206	1'333
Total	1'784	1'909
soit une variation annuelle de		+ 125

Etat civil

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Naissances	150	124
Mariages	84	107
Partenariats	1	-
Séparations	54	28
Reprises vie commune	14	4
Divorces	64	38
Partenariats dissous	1	-
Décès	156	157
Naturalisations	143	107
Changements de nom	84	81
Changements de sexe	-	3

Adoptions	-	-
Reconnaissances	141	75
Désaveux	-	-

Autres données statistiques

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	389	376
Frontaliers (permis G)	1'255	1'125
Résidents en secondaire	458	482

Statistique des religions

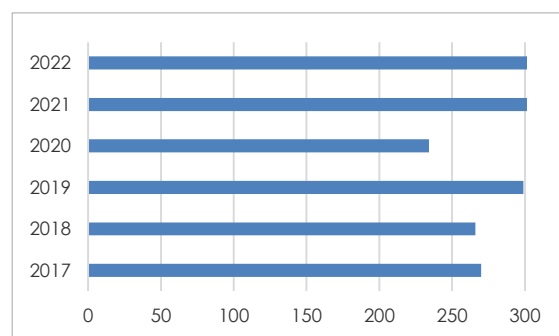
	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Protestants	1'664	1'620
Catholiques	3'443	3'361
Autres/inconnue	6'443	6'785
Sans appartenance	1'775	1'636
Total	13'325	13'402

Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies cette année s'élève à **314** (adultes et enfants) soit + 8 en comparaison de l'année dernière.

Ci-dessous l'évolution du nombre de cartes établies par notre service.



Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



Cette année a été marquée également par le nombre important de déclarations de prise en charge (garantie) délivrées : 40 requêtes dont trois refusées (36 en 2021).

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays

où un visa d'entrée pour la Suisse est requis (séjour touristique).

Fête interculturelle

Le Service des habitants a à cœur de sortir de ses murs et de participer aux manifestations lui permettant de rencontrer la population et de se tenir à disposition pour leurs questions.

Pour cette raison notamment, le Service a participé à l'édition 2022 de la Fête interculturelle. Sa participation à un stand d'information a permis de répondre aux questions et d'informer la population des changements liés à la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration.

Ces échanges sur le terrain nous ont offert la possibilité de questionner les habitants sur les moyens de nous contacter, la satisfaction de la qualité de nos services et leurs attentes.



©Tiffany Dang

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service des habitants*

Population au 31 décembre 2022

Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique

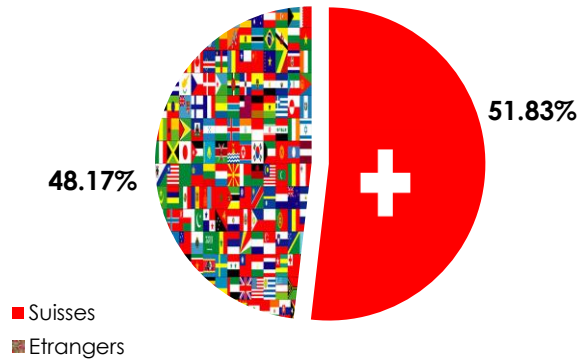
Rang	Villes	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
1	Lausanne	139'726	140'430	140'824	141'616
2	Yverdon-les-Bains	30'189	29'981	29'710	29'897
3	Montreux	26'065	26'180	26'012	26'100
4	Nyon	21'416	21'743	22'124	22'481
5	Renens	20'928	20'863	20'917	21'128
6	Vevey	19'871	19'780	19'721	19'754
7	Pully	18'495	18'688	18'946	19'014
8	Morges	15'862	16'095	16'885	17'535
9	Gland	13'194	13'243	13'306	13'698
10	Ecublens	13'089	13'164	13'214	13'142
11	La Tour-de-Peilz	11'906	12'088	12'222	12'402
12	Prilly	12'423	12'383	12'341	12'323
13	Blonay - St-Légier	11'394	11'737	11'925	12'137
14	Aigle	10'217	10'518	10'828	10'943
15	Lutry	10'357	10'455	10'704	10'718
Communes du District					
16	Bussigny	8'962	9'614	10'253	10'397
20	Crissier	7'944	8'700	8'974	9'165
21	Chavannes-près-Renens	7'887	8'487	8'767	8'734
34	St-Sulpice	4'717	4'909	4'932	5'043
143	Villars-Ste-Croix	973	958	958	978
Communes limitrophes					
65	Echandens	2'739	2'743	2'775	2'891
89	Denges	1'609	1'730	1'744	1'777

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

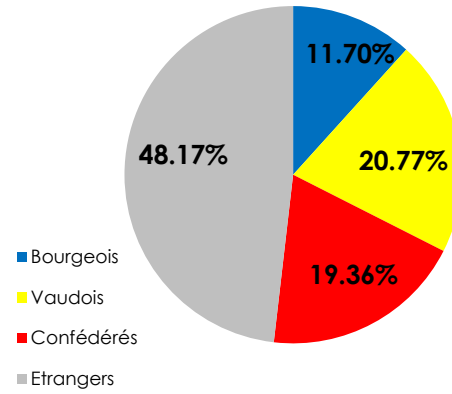
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2022 (13'402 habitants)

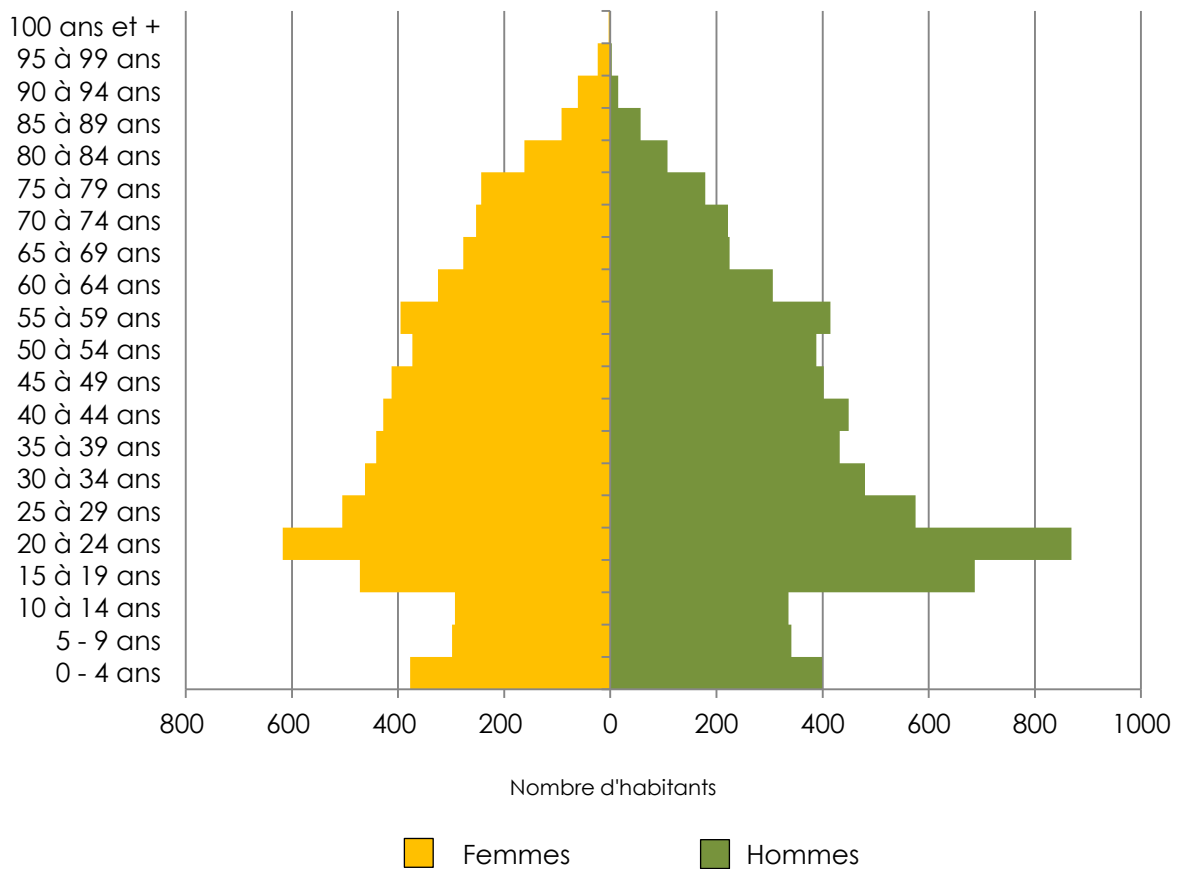


Composition de la population au 31 décembre 2022



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2022 - Population totale



Population, selon la nationalité

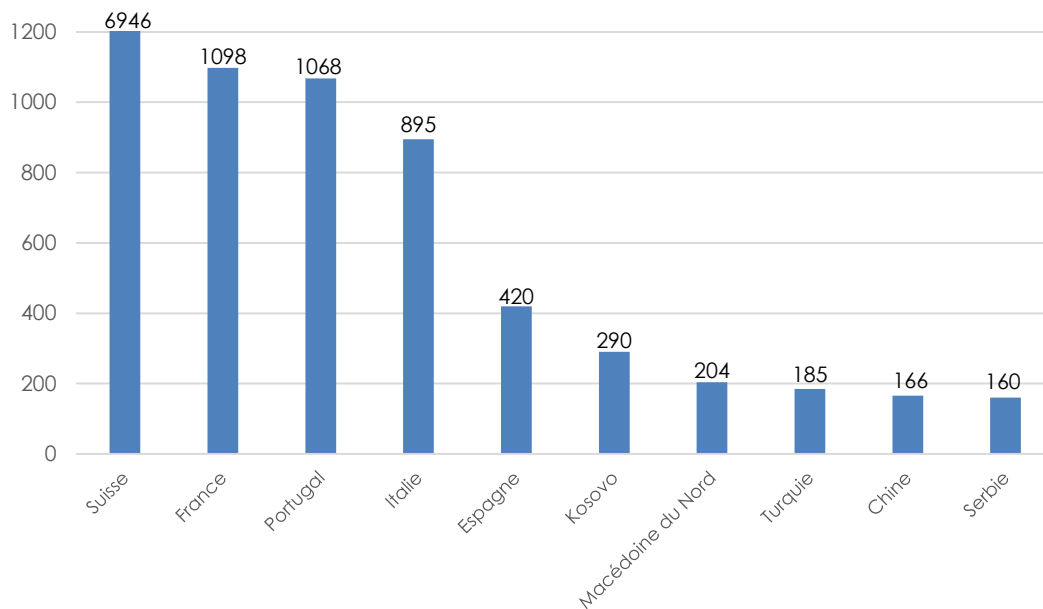
La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **117** nationalités différentes.

Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.
Suisse	6'946	Vietnam	20	Gambie	4
France	1'098	Croatie	19	Guinée-Bissau	4
Portugal	1'068	Angola	17	Indonésie	4
Italie	895	Egypte	17	Apatrides	3
Espagne	420	Hongrie	16	Cuba	3
Kosovo	290	Cameroun	15	Estonie	3
Macédoine du Nord	204	Autriche	14	Géorgie	3
Turquie	185	Pakistan	13	Ghana	3
Chine	166	Sri Lanka	13	Israël	3
Serbie	160	Thaïlande	12	Kazakhstan	3
Maroc	143	Suède	11	Lettonie	3
Tunisie	123	Mexique	10	Norvège	3
Bulgarie	115	Albanie	9	Rép. dominicaine	3
Allemagne	97	Moldova	9	Burkina Faso	2
Brésil	84	Colombie	8	Danemark	2
Inde	79	Lituanie	8	El Salvador	2
Ukraine	65	Sénégal	8	Guatemala	2
Iran	64	Singapour	8	Haïti	2
Russie	63	Slovénie	8	Mongolie	2
Pologne	56	Somalie	8	Nigéria	2
Belgique	55	Tchéquie	8	Philippines	2
Roumanie	53	Cap-Vert	7	Venezuela	2
Liban	51	Côte d'Ivoire	7	Bangladesh	1
Afghanistan	44	Japon	7	Bénin	1
Bosnie Herzégovine	43	Luxembourg	7	Cambodge	1
Canada	39	Pérou	7	Costa Rica	1
Etats-Unis	36	Slovaquie	7	Gabon	1
Royaume-Uni	36	Australie	6	Guinée équatoriale	1
Chili	35	Bolivie	6	Jordanie	1
Erythrée	34	Burundi	6	Kenya	1
Algérie	32	Irak	6	Laos	1
Grèce	29	Maurice	6	Malaisie	1
Syrie	27	Argentine	5	Myanmar	1
Ethiopie	25	Azerbaïdjan	5	Paléستine	1
Corée (Sud)	22	Irlande	5	Panama	1
Congo (Kinshasa)	21	Madagascar	5	Paraguay	1
Equateur	21	Mauritanie	5	Tchad	1
Taiwan (Taipei chinois)	21	Soudan	5	Togo	1
Pays-Bas	20	Chypre	4		
		Finlande	4		

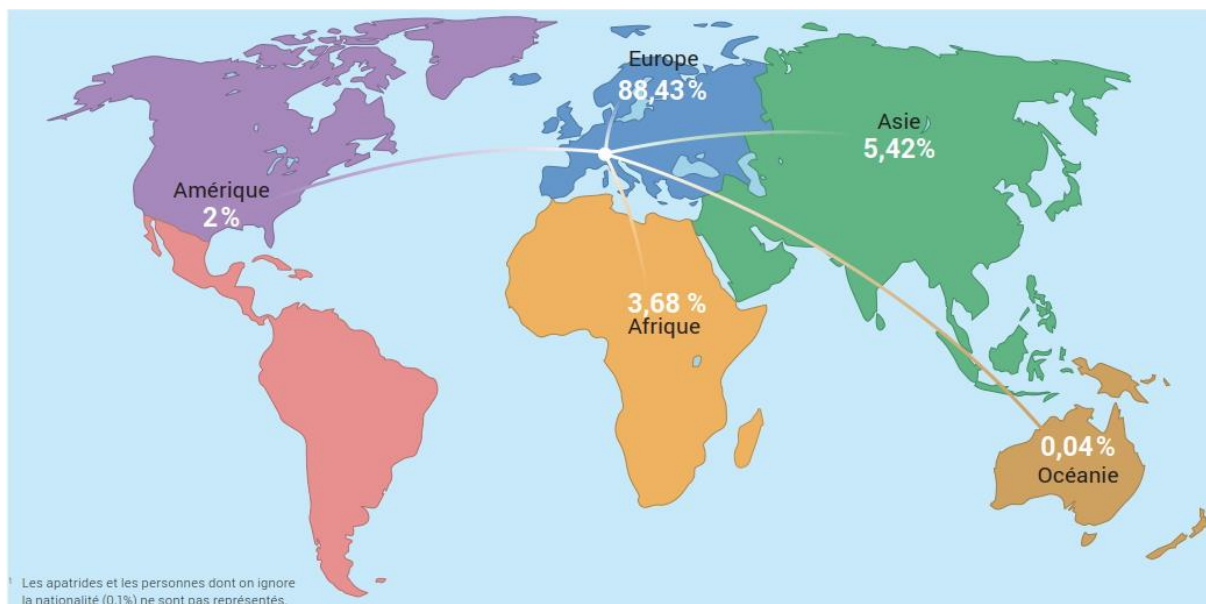


Vous trouverez ci-après un graphique permettant de visualiser les 10 nationalités les plus représentées dans notre Commune et un second représentant les nationalités présentes par continent.

Répartition des 10 nationalités étrangères les plus représentées à Ecublens



Répartition des nationalités selon le continent












Source de l'image : site de l'OFS

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/karten.assetdetail.23486274.html>

Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 51.10 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 65.61 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/eu_efta.html

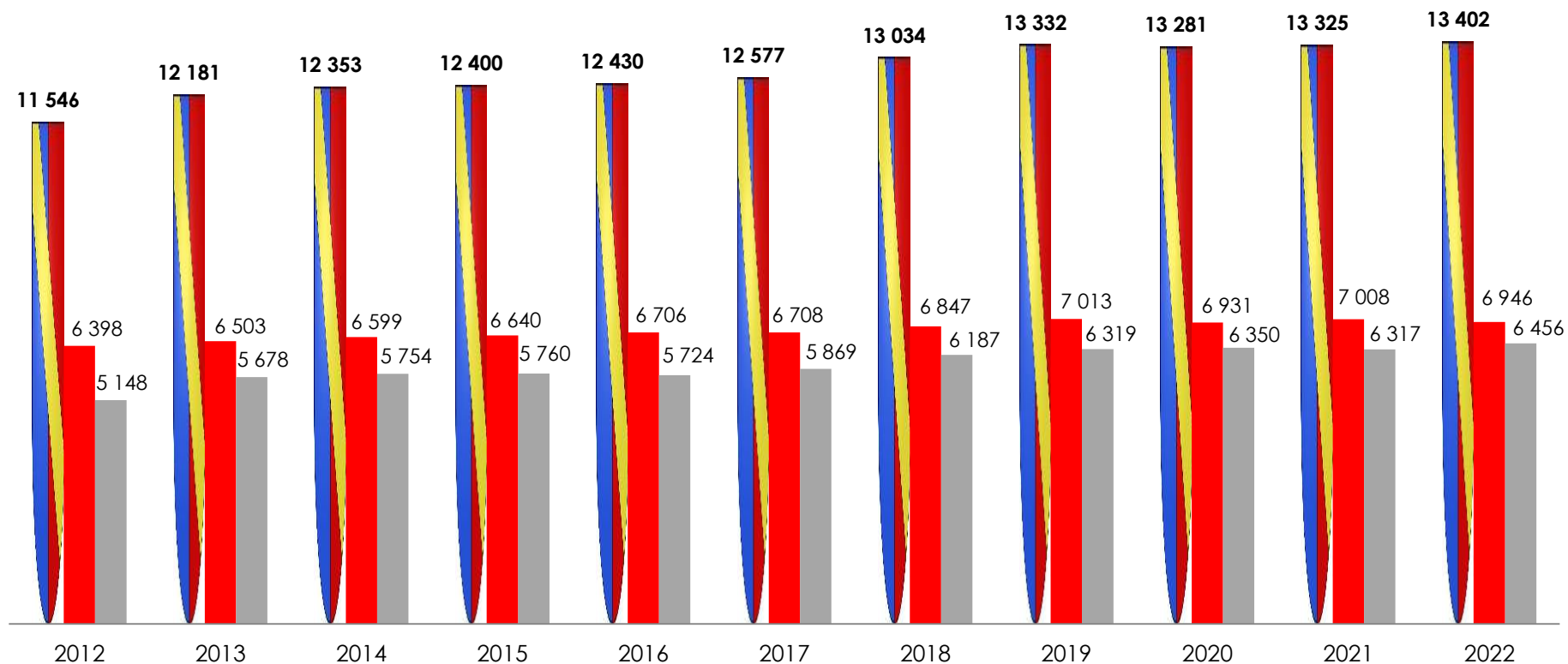
		UE / AELE	Etats-tiers
			
	Autorisation d'établissement (Livret C)	2'470	829
	Autorisation de séjour (Livret B)	1'631	1'075
	Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	55	62
	Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire interna- tional (Livret Ci)	2	-
	Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	82
	Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	43
	Autorisation de séjour pour personnes à protéger (Livret S)	-	51

Fonctionnaires internationaux : 6 personnes.

En attente d'autorisation : 150 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2012 à 2022

Population totale Suisses Etrangers



2022 marque une légère augmentation de la croissance démographique avec + 77 habitants. Le nombre d'habitants suisses reste stable en comparaison du nombre d'étrangers qui augmente cette année (+ 139 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 25.41 % pour atteindre le nombre de 6'456 habitants en 2022. La population suisse a augmenté de 8.57 % durant la même décennie.



Promotion économique



©Alain Herzog EPFL

Les actions menées afin de soutenir les entreprises touchées par la crise sanitaire ont pris fin en 2022. A la demande de la Commission de gestion, la validité des bons a été prolongée au 31 août 2022. Finalement, la valeur totale des bons vendus est de Fr. 1'090'964.40 avec une participation communale à hauteur de Fr. 297'535.75.

Dans le cadre du développement du secteur de Vallaire, un rôle de facilitateur et de mise en contact des différents partenaires potentiels a été assuré au cours de l'année, principalement par M. Jean Cavalli, Conseiller municipal en charge de la promotion économique.

En particulier, l'EPFL Innovation Park a l'intention de s'agrandir et d'y créer « Ecotope », un écosystème ouvert pour favoriser l'émergence des startups et permettre aux entreprises de se développer grâce à des collaborations accrues, en partenariat avec le Canton. L'ambition est de doubler la surface actuelle dédiée à l'innovation – 55'000 m² actuellement – d'ici à 10 ans. Pour appuyer ce projet, une délégation de la Municipalité a été reçue le 18 novembre 2022 par Mme Isabelle Moret, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP).

Des discussions, toujours en cours, ont également été menées avec une importante société européenne pour constituer un droit distinct et permanent (DDP) sur une parcelle communale.

Le Greffe municipal a aussi participé, en collaboration avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED), à la promotion et à la mise en œuvre de la campagne cantonale « Lunch Attitude », laquelle consiste à encourager le public qui mange à l'emporter et qui génère des déchets à apporter son propre contenant pour transporter son repas. Après avoir rencontré tous les responsables des restaurants, traiteurs et « take away » proposant des mets à l'emporter, une dizaine d'entre eux y a adhéré (pour plus de détails sur cette action, voir page 86 du rapport du SBED).

Enfin, des réflexions sont en cours afin de préciser les contours de la promotion économique souhaitée pour notre Ville. Des rencontres ont eu lieu, notamment avec la Commune de Bussigny et Lausanne région, afin d'évaluer les éventuelles synergies possibles, d'échanger sur les objectifs, moyens et actions réciproques, et de se renseigner quant aux soutiens financiers prévus par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois



Le rapport complet de la PolOuest peut être consulté sur le lien suivant :

<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

Urbanisme
Mobilité
Constructions
Cadastre

M. Jean-Louis Radice

Municipal

M. Cyril Besson

Chef du Service de l'urbanisme



Service de l'urbanisme

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme est organisé en deux secteurs d'activités distincts :

- Les constructions et le cadastre.
- L'urbanisme et la mobilité.

Le Service était composé, au 31 décembre 2022, de six collaborateurs, pour un total de 5.4 EPT, d'une apprentie et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe, urbaniste – Cheffe de projet à 80 %.
- 1 responsable du secteur constructions et cadastre à 100 %.
- 1 urbaniste – Cheffe de projet à 80 %.
- 1 urbaniste – Chef de projet à 80 %.
- 1 assistante du Chef de service et chargée de projet de construction à 100 %.
- 1 apprentie employée de commerce et 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Constructions et cadastre

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Autorisations municipales ou cantonales dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

Demandes de permis de construire avec enquête publique : dossiers soumis à la consultation du Canton, avec procédure d'enquête publique.

Le Service soumet toutes les demandes de permis de construire à l'appréciation de la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU). Cette dernière est composée d'un architecte indépendant qui la préside, du Conseiller municipal en charge de l'urbanisme, du Chef de service, responsable de l'urbanisme, du responsable de la police des constructions et du cadastre, et de l'assistante du Chef de service.

Il faut également mentionner les demandes traitées directement par le Service et ne nécessitant pas une autorisation de construire, mais demandant un contrôle de la part du Service. Il s'agit principalement des objets mentionnés à l'article 68a RLATC.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.

- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service des habitants.
- Le contrôle de conformité des établissements publics lors de demandes liées à une nouvelle licence ou à une modification de licence.
- Le contrôle de la conformité des locaux occupés par les garages, dans le cadre des demandes pour les plaques d'immatriculation auprès du Service des automobiles et de la navigation.
- L'attribution des noms de rues et numéros d'immeubles.
- La gestion du cadastre sur le système d'information du territoire (SIT), y compris toutes les données territoriales traitées par le Service (bâtiment, adresses, rues, affectation, limites des constructions, etc.).
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.

Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la Ville.

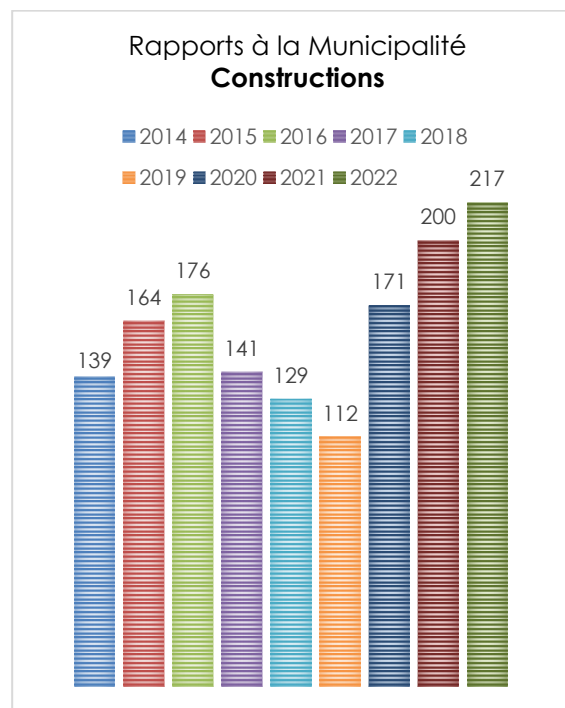
- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.

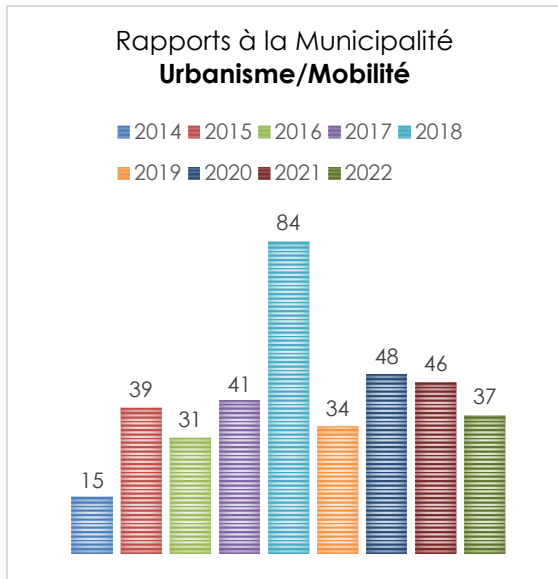
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au Service.

GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 254 rapports à la Municipalité.
- 3 préavis.
- 222 factures.





SECTION CONSTRUCTIONS ET CADASTRE

Permis de construire

Dès le 1^{er} juillet, pour donner suite à la modification de l'article 73 du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), la procédure de transmission des demandes de permis de construire entre les communes et le Canton a été entièrement dématérialisée. Depuis, seule une version informatique du dossier entier doit être transmise à la Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC). Cependant, les mandataires doivent encore déposer deux exemplaires papier auprès de la Commune, qui en retournera un au constructeur après enquête et validation des plans. L'autre plan sera conservé dans le dossier communal et, plus tard, dans les archives.

Les exigences liées à cette nouvelle procédure demandent un temps d'adaptation au Service, ainsi qu'aux différents mandataires. Un contrôle plus attentif est nécessaire et cela impacte la charge de travail de la Police des constructions et, par conséquent, les délais de traitement de l'ensemble des dossiers. Une amélioration est néanmoins constatée dans la suite du traitement du dossier.

Cette année, une baisse du nombre de mises à l'enquête publique est constatée alors que les dossiers soumis à autorisation cantonale dispensés de l'enquête confor-

mément à l'article 111 LATC sont plus nombreux. Sur les 20 projets dispensés d'enquête publique, 12 concernent l'installation d'une pompe à chaleur. A noter que, auparavant, ces installations devaient suivre la procédure d'une enquête publique.

La simplification des procédures pour les projets de minime importance, et le traitement de ces dossiers par le Service directement, impactent également le nombre de dossiers examinés par la CAU (121 en 2021 contre 60 en 2022).

De manière générale, il est constaté une augmentation importante des oppositions et remarques lors des enquêtes publiques. Une attention particulière est alors portée pour le suivi, notamment pour éviter les recours. Le traitement des oppositions est conduit par le Service et, pour les projets impliquant des compétences juridiques spécifiques, il est fait appel à l'avocat-conseil de la Commune.

18 dossiers, sur les 36 déposés à l'enquête publique, ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations de la part de tiers, avec un total de 117 oppositions/observations enregistrées. Les décisions de la Municipalité quant à la levée des oppositions n'ont fait l'objet d'aucun recours auprès du Tribunal cantonal. Toutefois, un recours a été déposé contre une décision municipale de ne pas octroyer un permis de construire (voir page 30).

Parmi les **58 permis de construire** délivrés cette année, on compte :

- 2 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 5 aménagements/installations extérieurs.
- 9 nouvelles constructions.
- 7 transformations/agrandissements intérieurs.
- 6 assainissements.
- 5 changements d'affectation de locaux.
- 1 démolition (non suivie d'une reconstruction).
- 13 installations pour chauffage.
- 2 surélévations/extensions.
- 2 constructions temporaires.
- 4 modifications ou nouvelles antennes de téléphonie mobile.
- 2 aménagements routiers.



Chantier parcelle 1040

Autorisations municipales dispensées d'enquête publique

62 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation municipale dispensée d'enquête publique. Le nombre de dossiers pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ne diminue pas et se monte à 45 contre 27 l'année passée.

Ainsi, ce sont 5'285 m² de panneaux solaires posés en plus sur le territoire communal. Ce chiffre ne tient pas compte des surfaces installées lors de nouvelles constructions ; il reflète uniquement les panneaux ajoutés aux bâtiments existants. Pour la première fois sur le territoire communal, une demande pour la pose de tuiles solaires en façade a été soumise.



Villa Ormet

Les autres autorisations concernent l'installation de diverses dépendances (cabanes de jardin, couverts, etc.), de pompes à chaleur, l'aménagement de places de parc, ou encore la rénovation ponctuelle d'appartements et le fractionnement parcellaire.

Permis d'habiter et d'utiliser

13 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 4 pour de nouvelles constructions ou transformations résidentielles (permis d'habiter).



Avenue d'Epenex 19-25

- 9 pour des nouvelles constructions ou transformations de bâtiments d'activités (permis d'utiliser).



DLL EL - EPFL



Centrale thermique/Data Center EPFL



Bâtiment Afiro

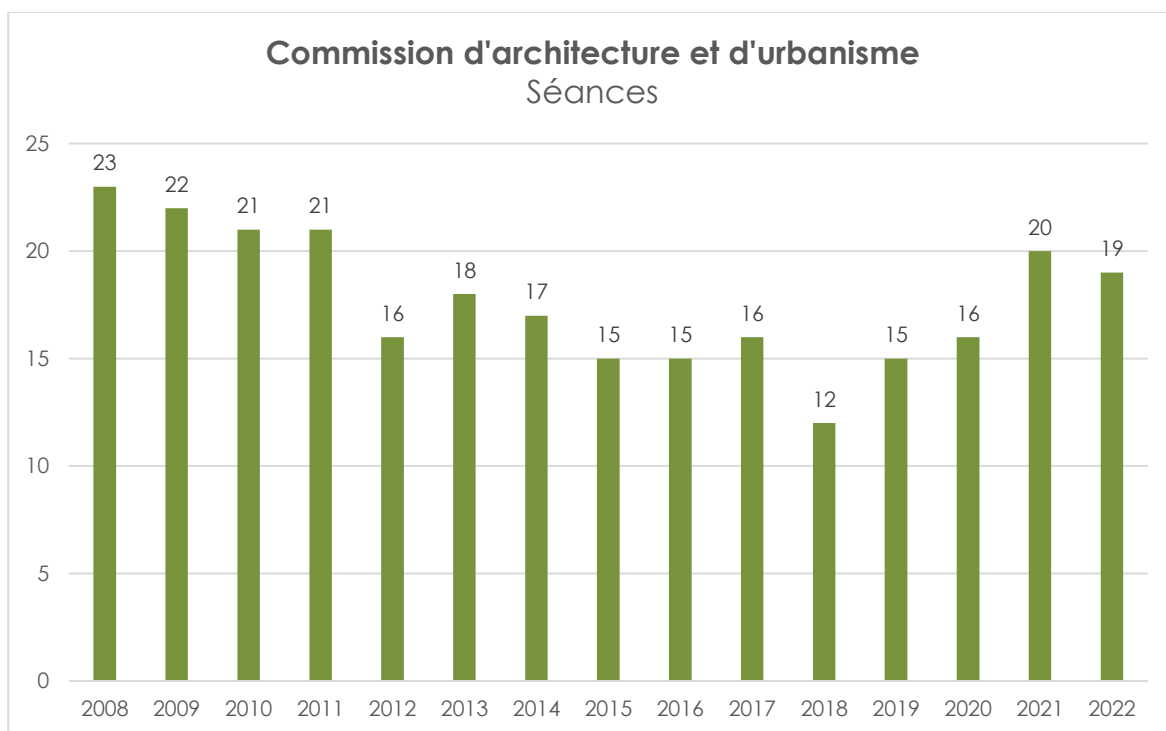
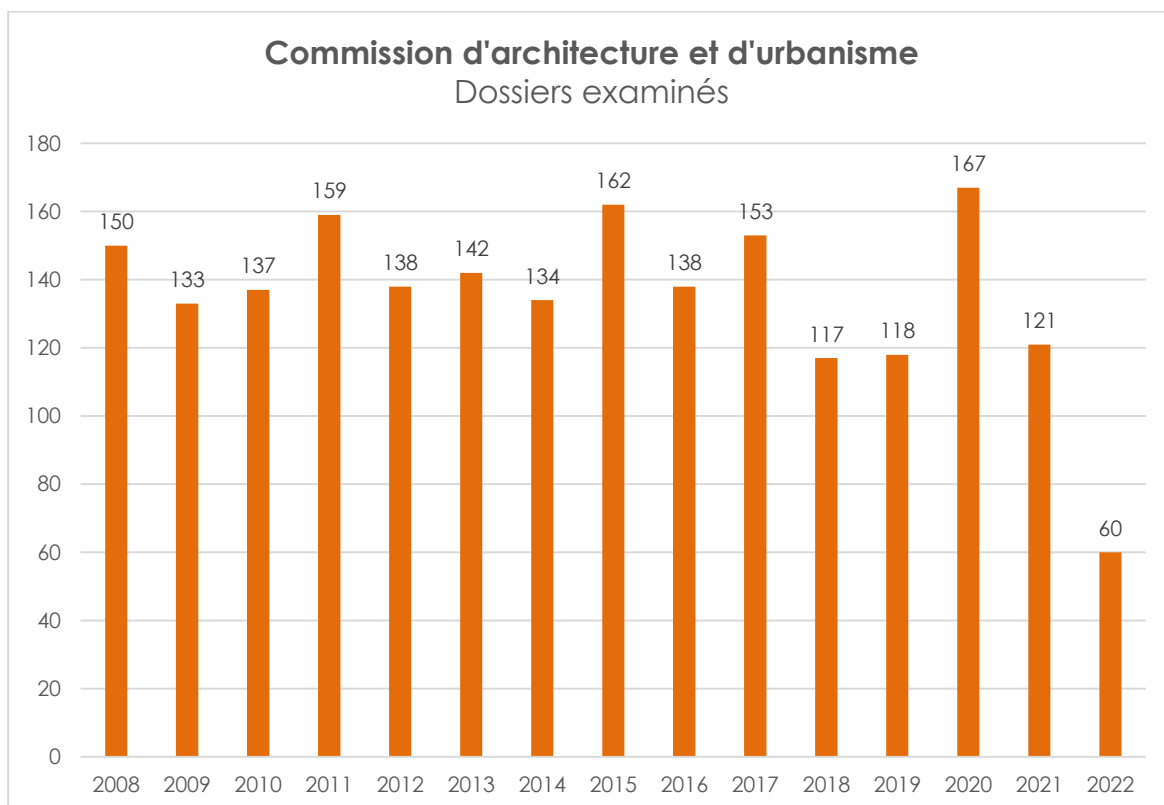
Autres activités

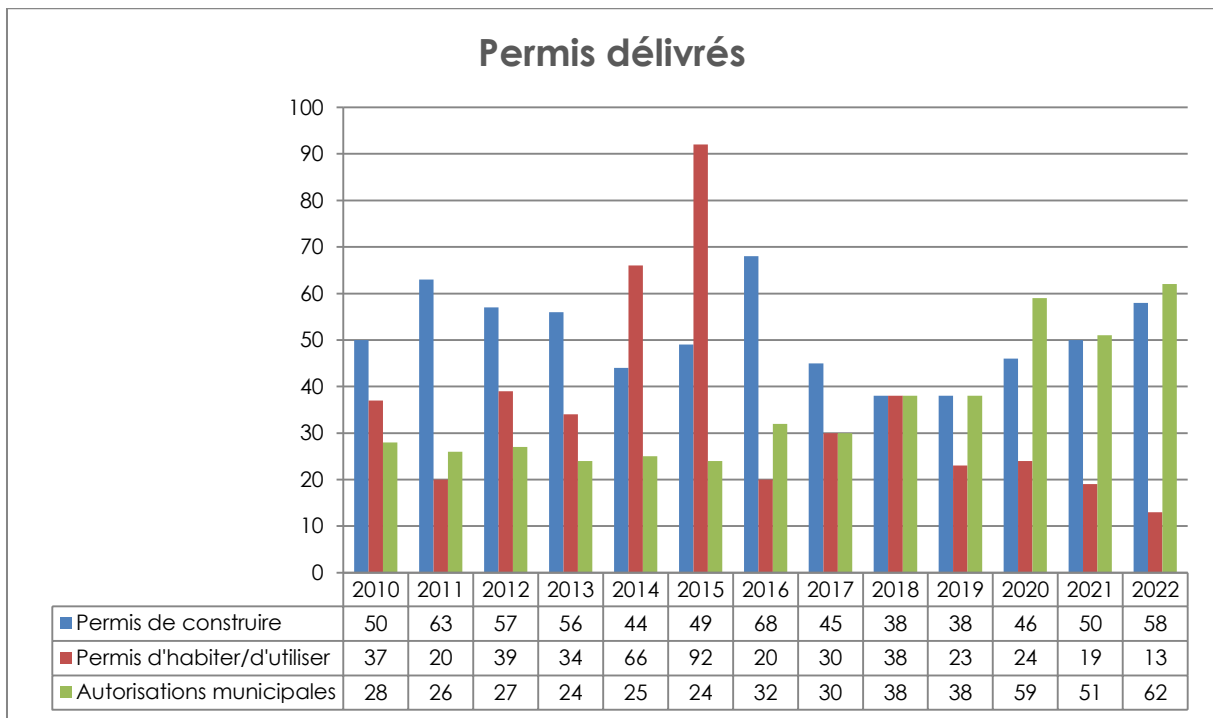
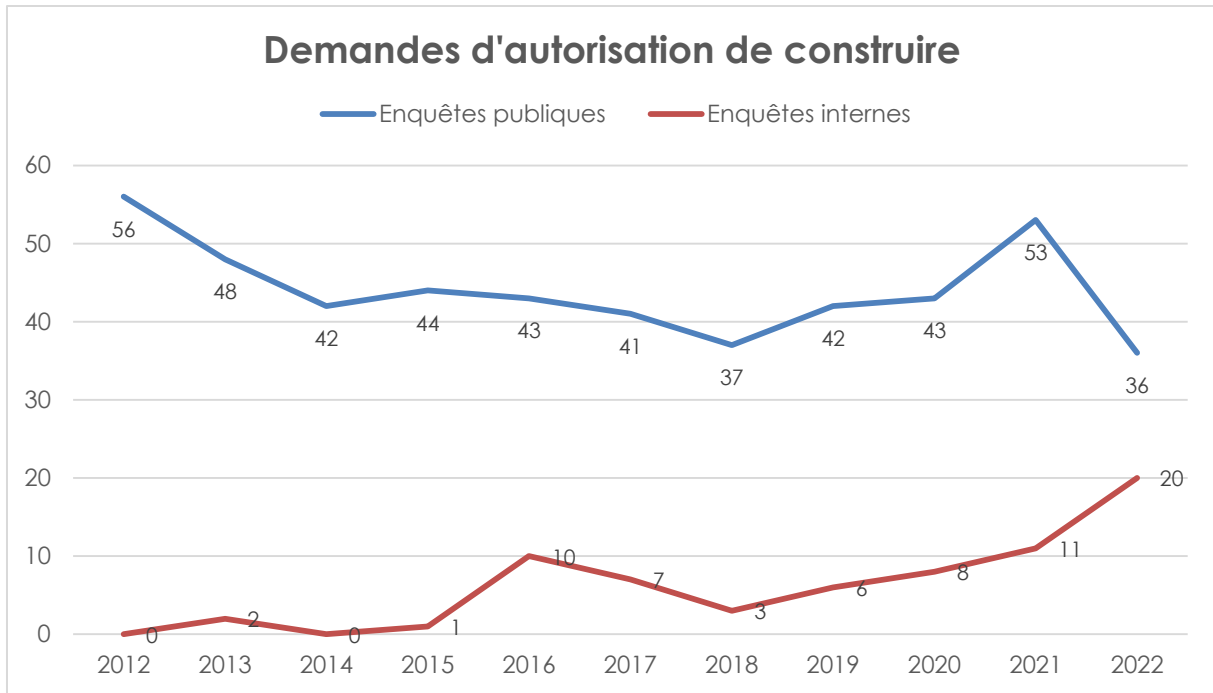
Que ce soit en collaboration avec d'autres instances, en mandatant le bureau « Sécurité intervention » de l'EPFL ou en les gérant à l'interne, les activités ci-après dépendent également du Service.

- 14 demandes préalables.
- 1 déclaration de conformité – Plaques de garages.
- 8 procédés de réclame.
- 26 préavis lors des procédures pour la délivrance des licences pour les établissements publics (Police du commerce).

En parallèle, le Service a traité un nombre important de demandes diverses qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou qui n'aboutissent pas.

Il a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation, aux procédures en vigueur sur le territoire communal ou encore aux problèmes de salubrité, de nuisances diverses, voire de problèmes de voisinage. Ces demandes, qui ne sont pas comptabilisées, engendrent une charge de travail importante d'analyse, de recherche documentaire ou d'archives.





SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

Plan d'affectation communal (PACom)

- Organisation d'une démarche participative (étape 2) lors du Festival de la transition, sous la forme de balades, pour approfondir les thématiques des espaces verts, des centralités et du stationnement issues de la 1^{ère} étape de la démarche participative.

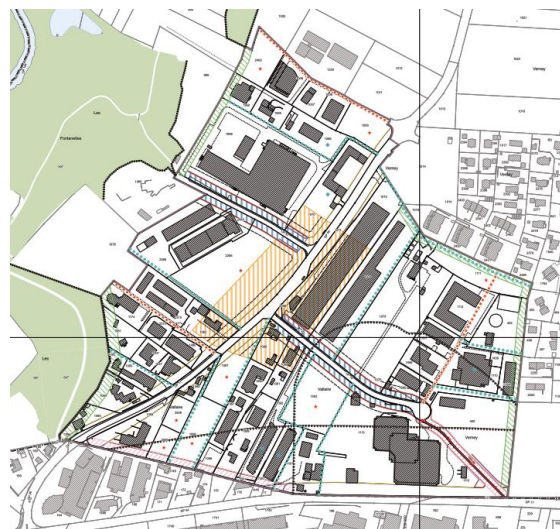


Restitution lors de la balade

- Création d'un site internet dédié à la révision du PACom ainsi que d'un logo de communication.
- Organisation d'une soirée de restitution de la démarche participative, qui a permis d'expliquer la démarche, de présenter les résultats, et d'exposer les engagements issus de la démarche pris par la Ville pour la révision du PACom.
- Organisation de l'appel d'offres sur invitation pour le mandat d'accompagnement urbanisme pour la révision du PACom (5 bureaux invités).
- Adjudication de l'appel d'offres au bureau d'urbanisme GEA SA à Lausanne.
- Démarrage des études de la révision du PACom.
- Séances techniques avec les mandataires et la Commission d'architecture et d'urbanisme.

Plan d'affectation (PA) Vallaire

- Pilotage d'un mandat interdisciplinaire composé des bureaux GEA SA, CITEC, CSD, BBHN et Wüest Partner pour l'élaboration du PA.
- Coordination avec les services cantonaux, Lausanne Région et le bureau Stratégie de développement du SDOL.
- Organisation d'une rencontre informative-consultative destinée aux propriétaires et entreprises sous la forme d'ateliers thématiques.
- Suivi d'un mandat complémentaire pour une étude d'impact sur l'environnement.
- Envoi du dossier à l'examen préalable au Canton.



Extrait du périmètre du PA

Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Mise en vigueur du PA.
- Accompagnement du projet de construction.

Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Mise en vigueur du PA.
- Accompagnement du projet de construction.
- Suivi de l'étude de renaturation de la Sorge.

ECUBLENS

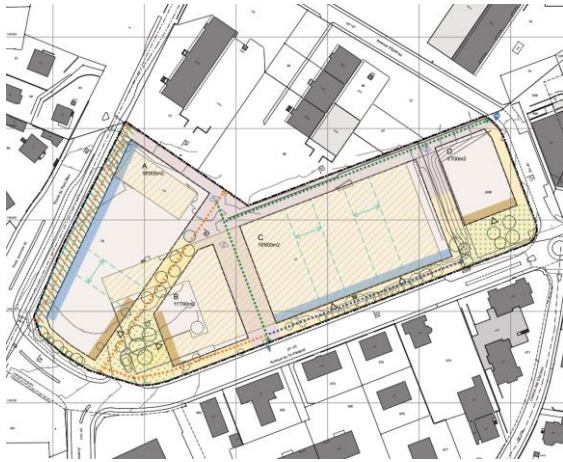


Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Prise de contact avec les propriétaires pour les informer de la reprise des études du PA.
- Séances de coordination avec le bureau mandataire suite à la reprise des études.

Plan d'affectation (PA) Epenex Sud

- Mise à l'enquête publique.
- Organisation d'une séance d'information publique lors de la mise à l'enquête.
- Préparation du préavis d'adoption du PA par le Conseil communal.
- Préparation, envoi du dossier en vue de son approbation par le Département cantonal. Entrée en vigueur du PA le 8 novembre.



Extrait du périmètre du PA

Démarche participative « Epenex Evolue »

- Démarche participative conjointe en étroite collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Développement d'un projet de structures éphémères dans le parc d'Epenex avec un collectif d'architectes-designers.



Structure réalisée

- Réalisation des structures sous forme de chantier participatif avec les habitants et le personnel communal.
- Inauguration des nouvelles installations lors d'un évènement dans le parc le 17 juin.



Inauguration des installations

Pavillon communautaire Low Tech

- Etablissement d'un accord-cadre avec les porteurs de projet « rebuilT » issus de l'Xploration lab de l'EPFL.
- Gestion du projet en collaboration avec l'EPFL pour la planification de l'implantation du pavillon au Pontet.
- Coordination technique avec divers services communaux.
- Pilotage d'un groupe de travail incluant des représentants de divers services communaux, ainsi que du Conseil des jeunes.
- Organisation de deux rencontres à destination de la population sous forme de séance informative-participative pour l'identification des besoins des futurs usagers du pavillon.



Rencontre informative-participative

Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes séances de travail liées aux études suivantes :

- Plan directeur intercommunal (PDI) : finalisation du complément « énergie », finalisation et validation des programmes d'actions.
- Plan Canopée.
- Inventaire des jardins historiques de l'Ouest lausannois.
- Recensement des besoins en équipements publics à l'échelle de l'Ouest lausannois.
- Parcs habités : guide des bonnes pratiques.

Réaménagement de la Gare de Renens

Après la mise en service de la passerelle en 2021, l'année 2022 a été marquée par les événements suivants :

- Finitions des travaux de la passerelle et livraison d'un dossier d'ouvrage aux CFF.
- Fin du chantier du bâtiment voyageur et mise en service des nouveaux locaux en juillet 2022.
- Edition du livre « Le Rayon Vert – Les Cahiers de l'Ouest » et vernissage le 16 septembre 2022.

SECTION MOBILITE

« Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune

L'événement Bike to Work s'est déroulé durant les mois de mai et juin, avec 80'556 par-

ticipants venant de 2'829 entreprises différentes. Au total, 22'184'698 km ont été parcourus.

Pour Ecublens, 2 équipes réunissant 7 employés ont parcouru 2'373 km.

Cyclomania

Cyclomania est une campagne de promotion du vélo dans les zones urbaines. Elle a eu lieu pendant les mois de septembre et octobre. Menée par Pro Velo Suisse, cette dernière vise à sensibiliser la population aux bienfaits du vélo pour la santé, la mobilité et les espaces publics.

Pour l'Ouest lausannois, on a compté quelque 500 participants et 35'000 km parcourus.

Transports publics

- Diverses séances techniques intercommunales et un préavis communal pour l'obtention d'un crédit de construction pour des aménagements routiers en vue du passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Contact avec les TL pour l'amélioration de la desserte des zones d'activités, en particulier Larges-Pièces et Vallaire, ainsi que la mise en œuvre d'un service de transport à la demande dynamique (TAD), dans le but d'améliorer la desserte fine du territoire d'Ecublens.
- Coordination avec les TL en vue du prolongement de la ligne TL 1 jusqu'à l'EPFL avec la création d'un nouvel arrêt « Coladon ».
- Coordination avec les MBC pour le nouveau tracé de la ligne 701 sur la route cantonale (RC1) avec la création de nouveaux arrêts de bus.

Mobilité douce

- Gestion du Cycloparc de Crochy.
- Approfondissement et finalisation de l'étude de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand-Crêts ; séances avec les propriétaires et les gérances, coordination avec Ecucad, élaboration de conventions avec les propriétaires, suivi d'un expert-arboriste et envoi du projet au Canton pour examen préalable.

- Etude d'aménagement et d'amélioration de la piste mixte du Pont Bleu.



Piste mixte du Pont Bleu

- Gestion de la plateforme *Bikeable* (interactions avec les usagers concernant les aménagements manquants ou défectueux et propositions d'améliorations).
- Soutien au développement de la plateforme *Walkable* (l'équivalent de *Bikeable* pour les piétons).
- Planification du développement du réseau de vélos en libre-service.
- Pose d'une pompe à vélo au Motty.



Pompe à vélo au Motty

- Etude d'un nouvel abri à vélos le long du métro M1 à Bassenges.

Schéma de circulation communal

- Finalisation du mandat par le bureau Transitec.
- Présentation, en séance de Municipalité, des conclusions de l'étude.

Gestion du stationnement

- Séances avec SIE SA dans le but de développer l'électromobilité : études préliminaires pour l'installation et l'exploitation de bornes électriques sur les places de stationnement communales.

Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne TL 33.
- Cahier des charges en vue de l'étude d'une image directrice des transports publics à l'horizon 2040.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79.
- Concept d'accessibilité multimodal – CAM-OL.
- Etude de faisabilité et vérification foncière des voies vertes de l'Ouest lausannois.
- Projet Région modèle Regiomove (projet de mobilité de l'avenir avec le Campus et la Commune de Chavannes-près-Renens).
- Liaison verticale avec le Pont Bleu en lien avec le futur arrêt du tram T1.
- Compteurs vélos : étude des emplacements (stratégie et concept d'emplacements).

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

Projets suivis

Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Routes et espaces publics : passerelle de la route de la Pierre, Pont Rouge, jonction autoroutière d'Ecublens, place du Motty, réfections routières, réaménagement route et piste mixte Reculan.
- Bâtiments : bâtiment de la place des sports du Croset, réflexions sur les équipements publics communaux (voirie, pompiers, locaux administratifs, écoles, etc.).
- Nature et paysage : suivi du label « Ville-Verte », renaturation de la Sorge.
- Energie et durabilité : développement du chauffage à distance du Croset (Ecucad), planification énergétique territoriale (par le PDI et le PALM), label « Cité de l'énergie » et Plan climat.
- Culture : identification des sites pour l'événement « Hyper Ouest ».
- Hautes Ecoles : coordination entre le Plan directeur intercommunal et le Schéma directeur des Hautes Ecoles.

*Cyril Besson, Chef du Service
de l'urbanisme*

◆◆◆◆◆

Travaux publics
Infrastructures
Espaces publics
Environnement
Systèmes d'information



M. Germain Schaffner

Municipal

M. Marcos Morano

Chef du Service des travaux publics et de
l'environnement

M. Claude Salzmänn

Chef du Service des finances et de l'informatique



Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

PREAMBULE

Le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'arts, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service était composé, au 31 décembre 2022, de 29 collaborateurs, pour un total de 26.7 EPT, d'une apprentie, de 3 apprentis et de 2 auxiliaires à savoir :

Personnel du bureau technique (7 collaborateurs, 5.9 EPT) :

- 1 Chef de service, ingénieur à 100 %.
- 2 Adjoints (dont un à 90 %).
- 1 Chef de projet à 100 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (à 100 % et 50 %).

Personnel de la section voirie et espaces verts (22 collaborateurs pour un total de 20.8 EPT) :

- 1 contremaître à 100 %.
- 1 contremaître adjoint à 100 %.
- 1 chef d'équipe à 100 %.
- 19 collaborateurs, y c. 1 responsable de dépôt (dont 2 à 60 %, 1 à 70 % et 1 à 90 %).
- 1 apprentie hortultrice-paysagiste.
- 3 apprentis horticulteurs-paysagistes.
- 2 auxiliaires à environ 20 % chacun.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Gestion administrative du Service: secrétariat et finances.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements de l'espace public, d'installations sportives et de loisirs.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures, des routes, des trottoirs, des ouvrages d'arts et des cheminements de mobilité douce du domaine public.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau, ouvrages et renaturation.
- Suivi et contrôle des projets et des travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Direction et pilotage du développement du Système d'information du territoire (SIT) communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Gestion des déchets et des taxes déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères, travaux d'arborisation et de plantation.
- Gestion de l'arborisation sur la Commune.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public, des vignes, du cimetière.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du STPE, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 61 rapports à la Municipalité, a géré 162 adjudications ou commandes, ainsi que 1'134 factures.

Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Etude du projet et direction générale des travaux de réaménagement de la place du Motty, phases de réalisation et de mise en service.
- Etude et direction générale des travaux du Pont Rouge sur la Venoge, phases études, réalisation et mise en service.
- Direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri), phases de réalisation et de mise en service.
- Analyse et étude du projet de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens.
- Analyse et étude des aménagements routiers, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les bus TL de la ligne 33.
- Valorisation de l'espace public de la Plaine du Croset : reprise de l'étude, appel d'offres mandataire et demande de crédit d'étude.
- Participation aux études des mesures d'accompagnement de la future jonction d'Ecublens.
- Direction de projet des réfections de l'éclairage public.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voutages de la Sorge et pilotage des études intercommunales.
- Direction et pilotage du projet de la création d'une passerelle sur la route de la Pierre, phases de réalisation et de mise en service.
- Etude de faisabilité de la réalisation d'une renaturation du cours d'eau de la Sorge, tronçon en amont du Pontet.
- Etude de la renaturation de la Chamberonne (membre de l'entreprise de correction fluviale de la Chamberonne).
- Etude environnementale du plan de classement des arbres, de l'inventaire des arbres et du concept d'arborisation.
- Etude des mesures d'économie d'énergie de l'éclairage public.
- Participation au groupe de réflexion sur les économies d'énergie.
- Etude de la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h de nuit.
- Direction du projet d'étude de l'inventaire des ouvrages d'arts et du diagnostic de l'état des ouvrages.
- Participation aux études du Schéma directeur des déplacements.
- Etude du franchissement de l'autoroute par la route du Bois.
- Etude de faisabilité franchissement chemin des Trois-Ponts en direction de la zone industrielle de Reculan.
- Etude d'améliorations de la mobilité douce à la route de Reculan.
- Etude des réfections des cheminements agricoles, phases projet et appels d'offres entreprises.
- Etude de la réfection des revêtements de surface des terrains de sport C du Croset et de la Coquerellaz.
- Etude de faisabilité d'une extension des toitures de la déchetterie communale et de la pose de panneaux photovoltaïques.
- Suivi des investigations et des travaux environnementaux de l'ancienne parcelle du bâtiment Afiro.
- Etude et réalisation de deux nouveaux parcs publics à Mon Repos et à l'ouest de l'ancienne parcelle Afiro.

Coordination interservices et autres projets

Le Service a également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Ville avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, EcuCad, Police de l'Ouest

lausannois (PoOuest), Service intercommunal des énergies (SIE) et la section évacuation des eaux du SBED.

- Coordination interne technique : Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED), section évacuation des eaux, Service de l'urbanisme et PoOuest.
- Participation pour les projets routiers et pour la gestion du domaine public à des séances et des études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets (dépliant Recyclo).

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2022, l'éclairage public a fonctionné durant 4'127 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'219 luminaires. 1'015 de ces luminaires, soit 83.26 %, sont installés après compteur, dont 492 luminaires LED. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage.

En décembre 2022, la puissance installée est de 104.83 kW, soit une diminution de 1.57 % par rapport au mois de janvier 2022, pour une réduction de 3.48 % du nombre de luminaires.

SIE SA a effectué 140 opérations découlant de 82 interventions de dépannage, dont 59 lancées suite aux tournées de nuit :

- 65 remplacements de lampes défectueuses, 66 nettoyages de luminaires, ainsi qu'un remplacement de verre de protection ou de luminaire.
- 14 réparations d'appareillage et câblage.
- 12 renseignements dans la base de données, 3 remplacements de fusibles et 16 remplacements d'appareillage + sécurisation d'installations sur candélabres accidentés.

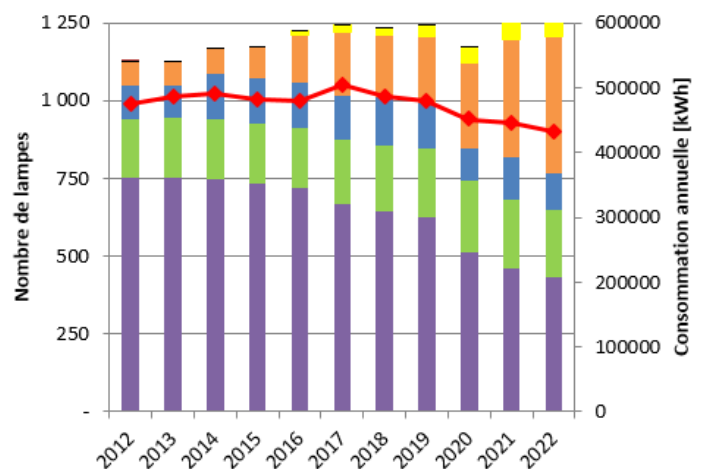
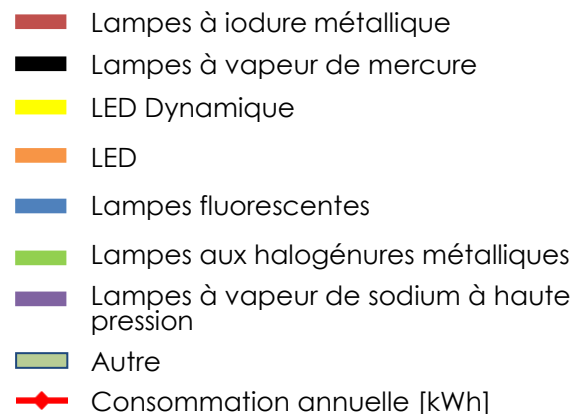
Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 94.29 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 6.17 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.61 % pour l'année 2022.

38 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 113 remplacements de lampes.
- 226 contrôles électriques qui ont permis de détecter 2 départs présentant des défauts.
- 233 contrôles mécaniques de mâts.

Evolution de la consommation et des technologies :



TRAVAUX REALISES ET PROJETS PARTICULIERS

Passerelle sur la route de la Pierre (RC76b)

Durant l'année 2022, le STPE a poursuivi le pilotage de la fin des travaux et la mise en service de la passerelle pour la mobilité douce sur la route de la Pierre.



Une inauguration a eu lieu le samedi 18 juin 2022 réunissant plus de 150 personnes.



La Ville d'Ecublens, représentée par le Service des travaux publics et de l'environnement, a eu le grand plaisir de recevoir une distinction décernée par l'Association de l'« Ouest lausannois, prix Wakker 2011 ».

Cette distinction, reçue le samedi 26 novembre 2022, décernée à la Ville d'Ecublens en tant que maître d'ouvrage et au bureau INGP/SA à Lausanne comme auteur du projet, récompense la réalisation de

la passerelle sur la route de la Pierre (RC 76b) en tant qu'ouvrage d'art de mobilité douce. Ce franchissement s'inscrit dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) comme liaison cyclable régionale du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.



Modernisation de l'éclairage public (EP)

Suite à une étude énergétique de l'EP, le STPE a proposé à la Municipalité, dans un souci d'économie d'énergie, de changer l'ensemble des points lumineux (non LED) en LED sur l'ensemble du territoire, ceci avec une mise en place de télégestion.

Ainsi, en 2022, une étude et un appel d'offres entreprises ont été réalisés. En cas de validation du préavis par le Conseil communal, il est prévu de réaliser les travaux en 2023.

Réfection de l'éclairage public – place du Motty

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'éclairage public, le STPE a terminé, en 2022, le renouvellement des points lumineux sur la place du Motty. 12 candélabres ont été remplacés. Ces derniers ont notamment été équipés de tomes Zhaga, permettant la réalisation d'un projet pilote de télégestion, en collaboration avec SIE SA. Il s'agit des premiers luminaires équipés d'un tel système sur les quatre communes gérées avec SIE SA.

Requalification de la RC1 étape 3

La troisième étape de la requalification de la RC1 s'est poursuivie avec la finalisation des travaux routiers et d'infrastructures et la mise en service. L'ensemble des 3 étapes de la RC1 aura ainsi été réalisé en 10 ans.



Une inauguration a eu lieu le samedi 27 août 2022, en présence des trois maîtres d'ouvrage, soit la DGMR, la Commune de St-Sulpice et la Ville d'Ecublens.



Passerelle Pont Rouge sur la Venoge

L'étude et la réalisation des travaux ont pu être finalisées en 2022. L'ouvrage d'art a pu être posé et ouvert au public en décembre 2022. Il s'agit d'une première européenne pour un ouvrage précontraint de cette portée en béton haute performance et teinté dans la masse avec un pigment rouge. Les travaux de finitions se poursuivront en 2023.



Système d'information du territoire (SIT)

En 2022, le travail du groupe technique s'est poursuivi afin de maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés.

La poursuite des études a également été entreprise en vue d'une gestion géoréférencée de certains guichets numériques.

Une étude sur la gestion du SIT a permis de valider le passage, en 2023, à des logiciels « Open source » permettant une économie importante sur les frais de licence et un développement plus ergonomique du SIT. Une démarche de prospection a également débuté en 2022, sous l'impulsion du STPE, pour évaluer les possibilités de la mutualisation de la mise à disposition des guichets cartographiques au sein de l'Ouest, avec le soutien du SDOL.

Label « Villeverte »

Déjà pionnière lors de l'obtention du label en 2018, la Ville d'Ecublens vient de recevoir la confirmation de sa recertification en tant que « Villeverte » en obtenant le label « Argent ». Après avoir obtenu le label dans la catégorie « Bronze » (label standard) en 2018, et avoir ainsi été la première Ville de Suisse romande et la troisième de Suisse à être certifiée « Villeverte », les actions entreprises depuis lors par les services communaux ont permis d'atteindre, cette fois-ci, le label « Argent », c'est-à-dire à un niveau d'exigence élevé.

Afin de marquer le coup, porteurs de projet, Autorités et collaborateurs se sont réunis le 1^{er} décembre afin de planter symboliquement un chêne pédonculé dans le Parc de Mon Repos, agrémenté d'une plaquette commémorative permettant de le reconnaître aisément.



TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 22 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge de l'entretien et du nettoyage du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations lumineuses de Noël sur le domaine public, en collaboration avec les artisans du SBED.
- Gestion et entretien des installations sportives extérieures, des places de jeux et des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules et des machines du Service.
- Transports et diverses prestations lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Entretien des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale, des écopoints et de la déchetterie mobile.
- Gestion et entretien des fontaines.

- Travaux de créations paysagères sur les espaces publics ou communaux.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.
- Plantation et entretien des arbres du domaine public, dans les parcs, des arbres d'avenues, créations et plantations.
- Mise en œuvre des directives et des concepts « Villeverte ».

Service hivernal

L'hiver 2021/2022 a été marqué par des conditions hivernales peu rigoureuses avec un total de 6 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 266 heures de service hivernal et l'utilisation de 14 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 5 derniers hivers est de 31.4 tonnes.

Hivers	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22
Heures	736	371	79	470	266
Tonnes de sel	64.8	25.0	3.0	50.0	14.0

Divers travaux particuliers

En plus des travaux d'entretien courant, la section VEV a réalisé, en 2022, 27 chantiers :

- **Chemin des Esserts**
 - Beach-Volley et fosses de saut en longueur, changement des bordures cassées.
 - Installation pilote d'une toilette sèche.
 - Pose d'une table de pique-nique.
- **Chemin du Croset**
 - Pose d'un escalier.
 - Déplacement d'une barrière.
 - Pose d'un nouveau toboggan.
 - Pose d'un portail.
 - Creuse d'une fouille pour l'arrosage automatique.
- **Chemin des Crêts**
 - Pose de poteaux en bois.
 - Changement de deux bancs en bois.
- **Motty**
 - Travaux sur la terrasse du Motty.
 - Mise à niveau des pavés.

- Pose d'une poubelle « Requin » vers le banc du petit parking.
- **Chemin des Esserts**
 - Creuse d'une fouille et bétonnage d'un socle pour une borne électrique.
- **Mont Souplia**
 - Pose d'un jeu à ressort et déplacement du petit train.
- **Route de la Pierre**
 - Travaux autour de la Passerelle, égalisation de la terre.
 - Pose d'une clôture.
 - Pose d'un panneau « bienvenue ».
 - Démontage d'un grillage et pose de pierres de rocaille.
 - Pose de bacs sous le panneau.
- **Route Neuve**
 - Réparation de deux regards.
- **Giratoire des Glycines**
 - Dégagement d'un tuyau d'eau.
- **Chemin de la Garance**
 - Réfection du chemin.
- **Cimetière**
 - Pose de dalles entre les tombes.
- **Route du Bois**
 - Diverses réparations du Skate-park.
 - Réparation des barrières.
- **Chemin de la Crausaz**
 - Réparation de la main courante.
 - Réparation de la barrière.
- **Parking de la Coquerellaz**
 - Goudronnage de l'emplacement pour personnes à mobilité réduite.
- **Parc d'Epenex**
 - Création d'une butte en terre, pose d'un toboggan et plantation d'arbres fruitiers.
- **Chemin de Veilloud**
 - Réparation d'une bordure et d'une surface en enrobé.
- **Terrain en dur du Pontet**
 - Nivellement des trous dans le tout-venant.
 - Mise en place de 2 barrières pour fermer les accès et d'une petite barrière en bois.
- **Chataneraie**
 - Rechargement du sentier en tout-venant.
- **Parcelle Afiro**
 - Démontage de la clôture et de la place de pétanque.
- **Chemin de la Forêt**
 - Pose d'un bout de tuyau en PVC sous le sentier de la Venoge.
- **Rue de Bassenges**
 - Pose de bancs.
 - Enlèvement des mousses et nettoyage du mur.
- **Giratoire du Villars**
 - Pose des plots routiers type « œil de chat ».
- **Rue de Renges**
 - Réparation du poids public.
- **Mon Repos**
 - Nettoyage du mur.
 - Création d'un accès en tout-venant.
 - Réparation de la clôture.
 - Aménagement des nouveaux massifs.
- **Jardins familiaux de la Forêt**
 - Pose d'un caniveau et d'un drainage.
- **Chemin de Chantemerle**
 - Réparation du sentier.
- **Serres**
 - Bétonnage des allées.

Environnement – Déchets

L'année 2022 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population, avec un taux de revalorisation de 64 %.

Levée des déchets

Le tonnage des ordures ménagères en 2022 a légèrement diminué :

- **2022 → 1'332 tonnes soit 99 kg/hab./an.**
- 2021 → 1'364 tonnes.
- 2020 → 1'297 tonnes.

Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **751 tonnes** (849 tonnes en 2021).

- Papier/carton : **596 tonnes** (600 tonnes en 2021).
- Verre : **374 tonnes** (401 tonnes en 2021).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2022



Le traditionnel coup de balai printanier a eu lieu le samedi 26 mars 2022 ; une quarantaine de personnes ont participé à cet après-midi de nettoyage dans les bois d'Ecublens. Les enfants, les adolescents du Centre de jeunes et les plus grands, tous très motivés, ont permis de récolter près de 240 kilos de déchets, parfois insolites ! Le Service des travaux publics et de l'environnement remercie le collectif ayant œuvré et contribué à la réussite de l'évènement.



Autres actions

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre District et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliantes « RECYCLO ».

Le thème suivant a été abordé dans l'édition 2022 :

Le tri du papier et du carton : en 2022, ce sont 660 tonnes de papier et carton qui ont été collectées à Ecublens, déchetterie et porte-à-porte confondus, soit 49 kg par habitant.

Deux illustrations montrent :

- Les emballages souillés (carton à pizza, berlingots, papiers gras ou mouchoirs) à mettre à la poubelle.
- Les emballages repris à la déchetterie.
- La nécessité de plier les cartons.
- L'utilisation systématique de conteneurs pour la collecte porte-à-porte.

Déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2022 sont en légère diminution et se montent à 23'852 passages (24'018 en 2021, 26'307 en 2020 et 28'319 en 2019).

Le tonnage traité à la déchetterie, aux écopoints et à la déchetterie mobile a baissé cette année, passant de 1'439 tonnes en 2021 à 1'122 tonnes en 2022.

Il est précisé que sur le tableau « Bilan des déchets » ci-après, depuis 2021, nous avons ajouté le tonnage des déchets de textiles, étant donné que ce sont des tonnages importants de revalorisation avec 71 tonnes en 2021 et 72 tonnes en 2022.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le STPE au sein de Valorsa SA.

Un lien sur le rapport d'activités de Valorsa SA se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

♦ ♦ ♦ ♦

Forêts

Gestion des forêts communales

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au Garde forestier,

M. Gregory Gabriel, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux publics et de l'environnement.

L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et du Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le Service des travaux publics et de l'environnement, sous la responsabilité de M. Tabozzi, contremaître adjoint et forestier-bûcheron.

Le rapport d'activités du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

Mise de bois de feu

La mise de bois de feu a eu lieu le 2 avril 2022 au Château de la Motte. 53 lots de bois ont été vendus pour un volume total de 60 stères.

*Marcos Morano
Chef du Service des travaux publics
et de l'environnement*

◆◆◆◆◆

Bilan déchets - levée porte-à-porte + déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile pour l'année 2022

		Bilan				
		2018	2019	2020	2021	2022
<u>Population</u>		12'577	13'089	13'281	13'325	13'402
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	1'220 t	1'261 t	1'297 t	1'364 t	1'332 t
	Déchets communaux	41 t	56 t	55 t	55 t	66 t
	Papier / Carton	648 t	653 t	608 t	600 t	596 t
	Verre	372 t	378 t	416 t	401 t	374 t
	Compost / Végétaux	688 t	835 t	826 t	849 t	751 t
	Total levée porte-à-porte	2'969 t	3'183 t	3'202 t	3'268 t	3'119 t
Déchetterie, déchetterie mobile & écopoints	Encombrants	108 t	164 t	150 t	165 t	123 t
	Papier / Carton (déchetterie)	285 t	95 t	87 t	77 t	64 t
	Verre (déchetterie)	48 t	32 t	34 t	23 t	32 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	311 t	584 t	542 t	557 t	345 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	92 t	94 t	94 t	98 t	94 t
	Bois	213 t	253 t	267 t	266 t	222 t
	Huiles (litres)	2 t	6 t	4 t	6 t	6 t
	Inertes	115 t	91 t	89 t	89 t	91 t
	Plastiques	29 t	54 t	53 t	69 t	52 t
	Textiles (ajouté en 2021)	80 t	67 t	77 t	71 t	72 t
	Autres	16 t	22 t	28 t	19 t	21 t
	Total déchetterie	1'299 t	1'462 t	1'425 t	1'439 t	1'122 t
	Total bilan	4'268 t	4'645 t	4'627 t	4'707 t	4'241 t
Base de calcul pour les huiles usées : 1 litres = 0.85 kg						
Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m ³ = 1'300 kg						

		Kg/habitant/an				
		2018	2019	2020	2021	2022
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	97 kg	96 kg	98 kg	102 kg	99 kg
	Déchets communaux	3 kg	4 kg	4 kg	4 kg	5 kg
	Papier / Carton	52 kg	50 kg	46 kg	45 kg	44 kg
	Verre	30 kg	29 kg	31 kg	30 kg	28 kg
	Compost / Végétaux	55 kg	64 kg	62 kg	64 kg	56 kg
	Total levée porte-à-porte	236 kg	243 kg	241 kg	245 kg	233 kg
Déchetterie, déchetterie mobile & écopoints	Encombrants	9 kg	13 kg	11 kg	12 kg	9 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	23 kg	7 kg	7 kg	6 kg	5 kg
	Verre (déchetterie)	4 kg	2 kg	3 kg	2 kg	2 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	25 kg	45 kg	41 kg	42 kg	26 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg
	Bois	17 kg	19 kg	20 kg	20 kg	17 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	9 kg	7 kg	7 kg	7 kg	7 kg
	Plastiques	2 kg	4 kg	4 kg	5 kg	4 kg
	Textiles (ajoutés en 2021)	6 kg	5 kg	6 kg	5 kg	5 kg
	Autres	1 kg	2 kg	2 kg	1 kg	2 kg
	Total déchetterie	103 kg	112 kg	107 kg	108 kg	84 kg

		Taux de recyclage				
		2018	2019	2020	2021	2022
<u>Taux</u>		68%	68%	67%	66%	64%
Incinérables (kg/hab)		109 kg	113 kg	113 kg	119 kg	113 kg
Recyclables (kg/hab)		230 kg	242 kg	235 kg	234 kg	203 kg
TOTAL (kg/hab)		339 kg	355 kg	348 kg	353 kg	316 kg



Informatique et télécommunications

ORGANISATION DU SERVICE

Le secteur informatique, qui est rattaché au Service des finances et de l'informatique, était composé, au 31 décembre 2022, de deux personnes pour un total de 1.6 EPT et d'un apprenti, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 technicienne en informatique à 60 %.
- 1 apprenti informaticien.

TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes (non exhaustif) :

Informatique

- Assurer l'organisation, le suivi et la validation des projets informatiques.
- Exercer l'étude et l'amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique) et être force de proposition.
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins analysés et définis.
- Mettre en œuvre toutes les mesures visant à garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des informations et des infrastructures.
- Définir la stratégie et les procédures des systèmes d'information ; administration et gestion du « Business Process Management ».
- Planifier les activités du service et veiller au respect des plannings.
- Superviser l'infrastructure des réseaux d'information afin de garantir un fonctionnement optimal et sécurisé.
- Assurer le pilotage de la sous-traitance : garantir le bon respect des cahiers des charges et le suivi des contrats.
- Gérer le budget du secteur informatique : veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux évolutions des systèmes d'information.
- Planifier les plans de maintenance du parc : anticiper les renouvellements et la recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Assurer l'achat des équipements informatiques et des logiciels nécessaires aux activités, mise en concurrence des prestataires.
- Gérer et suivre le parc informatique, les configurations et les suivis des équipements.
- Assurer la gestion et le suivi des accès individuels et sélectifs aux logiciels et aux données.
- Apporter un support technique ainsi qu'une assistance aux utilisateurs (premier et deuxième niveau) et être force de proposition en regard des besoins recensés.
- Mettre à disposition des formations aux utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Réaliser la documentation, les rapports et les suivis de l'exploitation.
- Gérer le parc des moyens d'impression/scanner et de télécommunications.

Hébergement

Le contrat d'hébergement avec la société « Groupe T2i » basée à Renens et à Sierre arrivant à échéance à fin 2022, une réflexion a été menée afin de trouver une solution plus optimale et plus avantageuse. Les compétences au sein de l'équipe en place étant avérées, la Municipalité a trouvé opportun de ré-internaliser certaines tâches. Toutefois, au vu de l'effectif très limité du secteur informatique, il était indispensable de conserver une collaboration étroite avec un prestataire pouvant assurer un service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Un cahier des charges très détaillé a été établi avec l'aide d'un consultant spécialisé et d'un expert en sécurité informatique. Trois sociétés ont été invitées à soumissionner, dont l'ancien prestataire. Ce dernier a finalement renoncé à participer, la solution recherchée s'écartant trop de son modèle d'affaires habituel.

Les deux offres reçues correspondaient pleinement aux besoins exprimés et étaient toutes deux de grande qualité. L'évaluation des critères a permis à la société

« Bechtle Suisse SA » de remporter le marché. Bien implantée en Suisse avec quinze sites et plus de mille collaborateurs, cette société est à même de fournir toute la gamme des prestations attendues, notamment au niveau du conseil et de la mise en place de solutions en matière de sécurité. Elle a également noué de longue date des partenariats fiables avec des constructeurs de matériels et des éditeurs de logiciels renommés. Il devient ainsi plus aisé d'obtenir les meilleures solutions du marché à bon prix.

Certifiée ISO/IEC 27001 (sécurité des systèmes d'information), ISO 9001 (système de management de la qualité) et ISO 14001 (système de management environnemental), « Bechtle Suisse SA » a déjà intégré les spécificités propres aux entités publiques et parapubliques puisqu'elle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires dans ces secteurs.

La migration des machines virtuelles entre l'ancien et le nouveau prestataire au sein du datacenter « BrainServe » à Crissier est intervenue le samedi 15 octobre, sans heurts et avec une interruption de service de moins d'une heure. Le dernier trimestre a permis de finaliser la transition, notamment en sécurisant, à travers un nouveau proxy, l'accès aux plateformes Cyberadmin et Citiweb

La liaison entre le datacenter « BrainServe » de Crissier, qui offre les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV), et les différents sites communaux est toujours assurée par deux fibres optiques réservées à l'usage exclusif de la Commune.

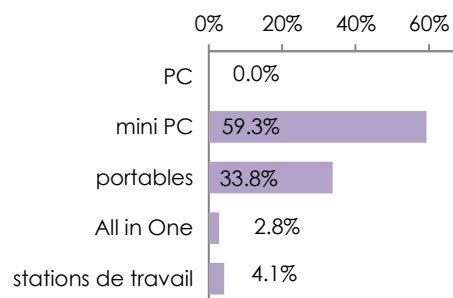
Parc informatique

Les PC traditionnels et les clients légers ont tous été remplacés par des mini PC. Avec le recul, il apparaît que ces machines sont très fiables. Il est ainsi possible de les conserver au-delà de cinq ans. Les renouvellements n'interviennent qu'en cas de défaillance, lorsque les mises à jour ne sont plus fournies par les constructeurs ou qu'il n'est plus possible de mettre à jour le système d'exploitation. Ainsi la sécurité est garantie

tout en optimisant les aspects écologiques et économiques.

Cent quarante-deux postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2022 ; ils se répartissent comme suit :

- 0 PC conventionnel / client léger
- 84 mini PC
- 48 portables
- 4 all in one (pc intégré à l'écran)
- 6 stations de travail



Trente-et-une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Service des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - salle de conférences administration Motty
- 2 - salles de conférences CTC
- 1 - bureau Voirie et espaces verts (VEV)
- 4 - réfectoires scolaires
- 2 - portables de secours
- 4 - centre de jeunes (All in one)

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles selon les droits attribués aux utilisateurs. *Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.*

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale

- créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
 - Admin4you : guichet virtuel
 - Abacus / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
 - Geoconcept / Nomadia
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
 - Geoweb, publication sur intranet
 - Autocad LT / Autodesk
 - dessin technique
 - ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
 - Honeywell EBI / Honeywell SA
 - gestion et supervision des installations techniques
 - TachoPlus / Mobatime SA
 - tachygraphes camions
 - ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
 - ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement
 - BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la Bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
 - e-bibliomedia, plateforme de mise à disposition de livres numériques en prêt
 - Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
 - FlexPerso / Philippe Doudin SA
 - gestion des candidatures
 - PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
 - @remote NX / Ricoh Suisse SA
 - gestion des copieurs
 - SIX Payment Services SA / Saferpay
 - encaissements par internet
 - Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
 - OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
 - ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
 - Xpert.Meeting / T2i
 - gestion des séances de Municipalité
 - Mon Portail / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires et des devoirs accompagnés
 - Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages
 - Nexthink
 - outil de monitoring du parc informatique
 - Twilio INC. / Twilio
 - authentification wifi Ecublens-public
 - Solmani / Inno-display
 - gestion des panneaux lumineux d'information
 - Digital parking / ParkingPay
 - gestion des macarons et autorisations de stationnement
- Logiciels de bureautique**
- MS Windows 10 ou MS Windows 11
 - MS Office 2016
 - MS Office 365 et MS Teams 365
 - PDF-Xchange Editor
 - Adobe Cloud collection
 - Photoshop Elements
 - MS Project
 - MS Visio
 - Druide Antidote
 - Affinity Photo / Designer / Publisher
 - Teamviewer, gestion des bureaux à distance
 - Zoom, visioconférence
- Plateforme internet**
- Insito / Finance active
 - informations financières
 - Ecospeed / Climate Software Solution
 - comptabilité énergétique des bâtiments

Guichet virtuel

- Réservation/vente des cartes CFF et CGN.
- Préréservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir.
- Service des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ, etc.)
 - commande d'attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité
- Service des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet

Les accès à internet sont fournis par « Sunrise » qui a repris « UPC Cablecom ». La connexion principale est assurée par une fibre optique dont la performance garantie est de 1000/1000 Mb/s symétriques. La connexion redondante est une ligne HFC de 500/50 Mb/s. Les tests de basculement effectués dans le cadre des mesures de contrôle interne se sont tous révélés positifs.

La connexion complémentaire ajoutée en 2015 pour les wifi communaux reste à 1000/100 Mb/s.

PROJETS

Projets réalisés

- Déplacement du cœur de réseau de Mon Repos à la nouvelle salle informatique du Motty.
- Mise au concours et adjudication de l'hébergement à la société « Bechtle Suisse SA ».
- Migration des logiciels et des données entre l'ancien et le nouveau prestataire au datacenter « BrainServe » à Crissier.
- Inventaire des systèmes et analyse des risques avec la société « Alrix consulting ».
- Formation et sensibilisation de l'ensemble des utilisateurs à la cybersécurité par la société « Zendata ».
- Mise en place d'une collaboration 24/7 avec le Centre opérationnel de sécurité (SOC) de « Kudelski Security ».

- Renouvellement du système de détection des menaces de sécurité informatique des équipements numériques & antivirus (EDR Endpoint Detection and Response).
- Mise en place de l'authentification à double facteur (MFA) pour les connexions distantes.
- Rédaction d'une nouvelle charte informatique compatible avec les exigences du label Cyber-Safe.
- Création d'une zone démilitarisée (DMZ) pour les accès distants à certaines données du Service des habitants et de la comptabilité générale.

Projets en cours

- Migration majeure du logiciel de gestion des séances de Municipalité « Xpert-Meeting ».
- Migration majeure du logiciel de gestion électronique des documents « ELO ».
- Migration de la suite Office et des clients Outlook à Microsoft Office 365.
- Réalisation de toutes les actions nécessaires à l'obtention du label Cyber-Safe.
- Acquisition d'un coffre-fort anti-feu pour la conservation sécurisée des bandes de sauvegarde.
- Installation d'un serveur supplémentaire, dit « immuable », pour la sécurité des sauvegardes dans un lieu distinct.
- Réalisation d'un test d'intrusion par la société « SecuLabs SA » (pentest greybox).
- Conseils techniques dans le cadre du projet de migration du logiciel de gestion du territoire (SIT) piloté par le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE).

Service des finances et de l'informatique



Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2022 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2022.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson



Organismes intercommunaux et relations extérieures

Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 25.27 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.

Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :

M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2022 :

- 3 fois sous la présidence de M. Jean-François Clément, Syndic de Renens.
- 3 fois sous la présidence de M. Etienne Dubuis, Syndic de St-Sulpice.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Adopter son rapport de gestion de l'exercice 2021.
- Proposer des modifications à la vision stratégique 2021-2026 du SDOL au groupe de pilotage de cette instance.
- Donner son accord de principe à la tenue de la manifestation Ola Up en 2023.
- Adopter les comptes 2021 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Suivre la préconisation des Municipales et Municipaux en charge de la thématique des déchets afin de proposer Mme Nathalie Jaton et M. Jean Ceppi comme représentants de l'Ouest lausannois au Conseil d'administration de Valorsa.
- Accepter le principe d'une participation au financement d'une place d'accueil pour les gens du voyage suisses (Yéniches) sur la Commune de Bussigny.
- Adopter, sans aucune remarque, le budget des comptes de fonctionnement et études du bureau SDOL pour 2023.
- Abandonner la réflexion relative à un journal de l'Ouest lausannois au profit d'articles qui seraient intégrés dans chaque journal communal.
- Solliciter les Municipales et Municipaux de la culture afin de répertorier l'entier des manifestations culturelles qui se déroulent dans le District, l'objectif étant de pouvoir mettre ensuite ces informations

à disposition de la population, notamment à travers les canaux numériques.

- Dénoncer le contrat avec le fournisseur de l'App Info Ouest et renoncer à ladite App.
- Valider le budget 2023 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Donner son accord de principe pour une réflexion relative à l'implantation d'une structure intercommunale à Crissier.
- Approuver le budget 2023 de Lausanne Région.

Il est encore à noter que :

- Lors de sa séance du 3 février 2022, les membres du BI ont accueilli Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard et Mme la Préfète du District de l'Ouest lausannois Anne Marion Freiss (Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, malade, n'a pas pu se joindre à cette rencontre). Les principaux enjeux liés au département dirigé par Mme Luisier Brodard ont été présentés et plusieurs questions en lien avec la thématique de l'aménagement du territoire ont pu être posées.
- La rencontre des Municipalités du District de l'Ouest lausannois s'est tenue le 28 février 2022 au Gymnase de Renens.
- Lors de leur séance du 4 mai 2022, les membres du BI ont accueilli une délégation des Municipales et Municipaux en charge de la thématique des déchets dans les communes de l'Ouest lausannois, ainsi que M. Jean-Daniel Luthi, Président du Conseil d'administration de Valorsa à ce moment-là.
- Lors de sa séance du 14 juin 2022, les membres du BI ont accueilli Mme la Préfète du District de l'Ouest lausannois Anne Marion Freiss, M. le Préfet du District de Nyon Olivier Fargeon, ainsi que les Municipales et Municipaux en charge notamment de la sécurité publique. Un point de situation a ainsi pu être réalisé concernant l'accueil de gens du voyage dans le Canton de Vaud.

◆ ◆ ◆ ◆

Lausanne Région



Association des communes
de la région lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens :

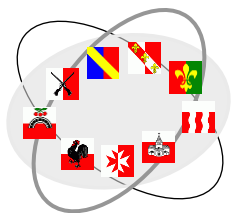
- Municipalité in corpore (assemblée générale).
- M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest).
- Mme Danièle Petoud (membre de la Commission « Prévention et dépendances »).
- Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).
- M. Jean Cavalli (membre de la Commission « Promotion économique »).
- M. Jean-Louis Radice (membre de la Commission « Transports »).

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.lausanneregion.ch/communications-et-publications/documents/>



Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport complet sur :

<http://www.iic-ol.ch>



Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>



Service intercommunal des énergies SIE SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder (Vice-Président du Conseil d'administration) et Mme Danièle Petoud (membre du Conseil d'administration).

<https://www.sie.ch/a-propos/espace-presse/publications/>



**Fondation les Baumettes
Etablissement médico-social
de Renens et environs**



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Comité de direction), M. Jean Cavalli (Président du Conseil de fondation) et M. Christian Maeder (membre du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

**Centre social régional de l'Ouest
lausannois (CSR) – ARASOL**



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mmes Amelia Amiguet-Vercher, Daniela Miéville et Belyse Nahimana.

Consultez le rapport complet sur :

<https://arasol.ch/lassociation/rapports-statuts>

♦ ♦ ♦ ♦

**Association pour la prévention et
le maintien à domicile
dans l'Ouest lausannois –
APREMADOL**



AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.cms-vaud.ch/apremadol/rapports-annuels-4/>

♦ ♦ ♦ ♦

**Conférence des Municipaux et des
responsables des affaires sociales**

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Conseil d'établissement

Délégation municipale d'Ecublens Conseil d'établissement

Mme Pascale Manzini, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :

<https://www.ecoles-ecublens.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Pascale Manzini, Présidente.



Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Caroline Albiker Pochon, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre membres du personnel de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Axel Noverraz, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Claude Salzman, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolán Menoud, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.

Par le Directeur des écoles d'Ecublens :

- M. Frédéric Dufour, Directeur.

Et par le responsable du chalet :

M. François Jeandet à Morgins.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 employée de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyages à l'heure.
- 2 civilistes à 100 % (dès le 29 août 2022).

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 38 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	10 semaines
Colonie de vacances (février)	1 semaine
Ecole à la montagne	23 semaines
Colonies de vacances (été)	3 semaines
Colonie de vacances (octobre)	1 semaine

Seuls les 3 premiers camps d'hiver ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19.

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est l'animateur du chalet des Alouettes qui organise la journée de camp, en accord avec les enseignants. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

Dans le but d'optimiser et d'améliorer la coordination des activités proposées entre le corps enseignant et le responsable du Chalet des Alouettes, un groupe de travail réunissant les trois établissements scolaires et le personnel des Alouettes va être mis en place courant 2023.

Colonies

Suite à la levée des mesures sanitaires dues au Covid-19, toutes les colonies de vacances ont pu avoir lieu, avec une fréquentation de 101 enfants pour l'année complète.

Locations

Le chalet est loué pendant les week-ends. Il a été occupé à 12 reprises en 2022.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois Communes a été annulé en raison de la situation sanitaire. Le week-end proposé par l'Association du personnel communal d'Ecublens a également dû être annulé pour les mêmes raisons.

La population des Communes membres de l'Entente intercommunale est prioritaire pour la location le week-end, sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet <https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/chalet-les-alouettes>.

Travaux

Peu de travaux étaient prévus en 2022. Cependant, deux interventions non planifiées mais indispensables au bon fonctionnement du chalet ont dû être réalisées, à savoir le remplacement du compresseur de la chambre froide et de la centrale d'alarme incendie.

Divers

Malgré l'augmentation du coût des pellets pour le chauffage et des charges liées à l'énergie, le budget 2022 devrait être tenu dans son ensemble.

Une enfant en situation de handicap a pu profiter d'une journée à la montagne. La location de la chaise adaptée au terrain escarpé a été prise en charge par une association. Ce fut une très belle expérience pour tout le monde.

Site internet

Le site internet en ligne : www.alouettes-morgins.ch est très utilisé pour les demandes de locations du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location.

Un film a été réalisé et mis en lien sur le site internet afin de permettre aux parents de se faire une idée des activités qui se déroulent au chalet (voir QR-code ci-dessous). En ce qui concerne les informations à destination des enseignants, elles demeurent moins consultées.



Remerciements

Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année.

Il en est de même pour le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.

M. Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires et
parascolaires et Secrétaire de l'Entente

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini, déléguée au Comité de direction et Présidente, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée municipale.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Deborah Demontis, Jade Hänni et M. Didier Realini

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau) et M. Germain Schaffner (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1^{er} juillet 2021, cette Commission est composée des délégués et délégués suivants :

- Chavannes-près-Renens : MM. Björn Bettex et Jean Ceppi.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente, et M. Damien Canart.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente, et M. Germain Schaffner.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz.

- St-Sulpice : Mme Corinne Willi.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises en 2022, à savoir :

Le 15 mars, séance lors de laquelle elle a :

- adopté les comptes pour l'année 2021 ;
- adjugé les travaux de chemisage à Liaudet Pial SA pour un montant de Fr. 330'392.32/TTC et de génie civil à Jaurin Génie civil SA pour un montant de Fr. 37'594.65/TTC pour le secteur 12, chemin du Bochet à Ecublens.

Le 1^{er} septembre, séance lors de laquelle elle a :

- approuvé le budget 2023.

Cette séance a été précédée d'une visite le long de la Sorge au départ d'Ecublens, en direction de Chavannes-près-Renens. Les personnes présentes ont ainsi pu visualiser le voûtage n° 4 de la Sorge ainsi que le déversoir du Pontet.

Point de situation secteur 12 – Chemin du Bochet à Ecublens – Réhabilitation des ouvrages

Les travaux sur le secteur 12 ont été réalisés en 2022 par une entreprise spécialisée. Le collecteur présentait des défauts de calcaire aux joints du collecteur.

Point de situation préavis communaux secteur 13, réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, chemin du Bochet/chemin des Esserts

Les demandes de crédits ont été acceptées par toutes les Communes, les travaux vont être réalisés en 2023.

Campagne annuelle TV et curage

Environ 1'850 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2022. Les tronçons inspectés se situent sur les parties « Sorge » et « Chamberonne », allant des terrains de foot du Centre sportif de Chavannes-près-

Renens jusqu'aux jardins familiaux Vidy-le-Bourget.

Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution/visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du Bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2022, le bureau Ribi SA a visité le réseau à différentes reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

Travaux d'entretien

- Lors d'une visite de terrain, trois zones d'affouillement du lit ont été repérées aux abords des collecteurs d'eaux usées longeant la Mèbre, sur Crissier et sur Renens. L'affouillement du lit met en danger la structure des collecteurs d'eaux usées. Des travaux étaient nécessaires afin de combler ces affouillements. Les travaux ont eu lieu en septembre 2022.



Situation des travaux de comblement d'affouillement

Travaux d'investissements

- Les travaux sur le secteur 12 ont été réalisés en automne 2022 sur la Commune d'Ecublens. Ce tronçon correspond au collecteur de la rive gauche du voûtage de la Sorge. Il débute au chemin du Bochet jusqu'à l'aval de l'autoroute à Ecublens. Deux nouvelles chambres ont été créées en amont et en aval de l'autoroute afin de diminuer la longueur de gainage entre deux chambres. La canalisation a été réhabilitée par la technique de gainage. La gaine est en polyester thermodurcissable à la vapeur. Le diamètre du collecteur est de 60 cm et la longueur à réhabiliter est d'environ 500 m. Les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée. Le collecteur présentait des défauts de calcaire aux joints du collecteur.

Etudes et chantiers divers

- Dans le cadre du projet du Parc de la Mèbre, un déplacement des collecteurs a été effectué afin de les éloigner des berges du cours d'eau. Les travaux ont débuté en décembre 2021 et le déplacement de la canalisation s'est terminé en juillet 2022.
- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier. Deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Ces der-

nières permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qu'il y a par année.

Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier, récoltant les données brutes de toutes les pluies, données traitées ensuite pour renseigner sur l'intensité de la pluie au cours des mois.

Evénements

- Les événements pluvieux sont suivis de près sur le réseau car, selon l'intensité de la pluie, des déversements d'eaux usées à certains endroits du réseau peuvent avoir lieu. L'année 2022 a été marquée par de fortes pluies en été et en automne. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité 4 fois lors de forte pluie, en septembre et octobre. Celui du Pontet a été sollicité 56 fois.

♦ ♦ ♦ ♦

STEP de Vidy (Epora SA)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Danièle Petoud, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>

♦ ♦ ♦ ♦

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Petoud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport complet sur :
<https://erm-step.ch/documents/>

♦ ♦ ♦ ♦

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2022, l'hôtellerie en Suisse a comptabilisé 38,2 millions de nuitées, soit une hausse de 29,4 % (+8,7 millions) par rapport à 2021. Après deux années fortement marquées par le Covid-19, la demande a retrouvé un niveau d'avant crise sanitaire avec un résultat supérieur à celui de 2017. Elle reste néanmoins encore légèrement en dessous de celles de 2018 (-1,5 %) et 2019 (-3,3 %). Les nuitées indigènes atteignent un nouveau niveau historique avec 21,1 millions d'unités, ce qui ne représente toutefois qu'une très légère hausse (+0,5 %) par rapport à 2021. Avec 17,2 millions de nuitées, la demande étrangère a doublé (+99,8 % / +8,6 millions), mais reste encore à un niveau inférieur à la période pré-Covid-19.

Pour l'année 2022, 2'680'057 nuitées ont été enregistrées dans le Canton de Vaud, soit un nombre de nuitées en hausse de +28,5 % (+594'215 nuitées) par rapport à l'année 2021.

Par rapport à 2019, les nuitées cumulées de janvier à décembre 2022 accusent encore une baisse de -9,4 % (-279'299 nuitées).

Sur l'ensemble de l'année 2022, la situation touristique a été réjouissante pour Lausanne. En effet, la destination a enregistré un total de 1'075'562 nuitées hôtelières, soit une augmentation de +38,9 % par rapport à 2021, ce qui était difficilement imaginable au regard des deux premiers mois de l'année, encore impactés par la crise sanitaire.

La fin des restrictions a provoqué un engouement et un retour en force des visiteurs. Les résultats des dix autres mois de l'année ont été excellents avec de fortes progressions, en comparaison à l'exercice précédent. Les raisons sont multiples et diverses, toutefois étroitement liées au redémarrage du tourisme d'affaires.

Malgré ces hausses, la saison estivale 2022 présente un recul du volume des nuitées en comparaison à 2019, lié à la difficulté des hôtes asiatiques (Chine et Japon) à voyager en Suisse.

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie trois fois : le 11 mars, le 17 juin et le 25 novembre 2022.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 26 projets qui ont été soutenus pour un montant total de Fr. 1'366'500.-. Ces soutiens ont été versés en 2022 ou le seront en 2023-2024, pour autant que les projets puissent avoir lieu.

- Fr. 9'000.- Week-end musical de Pully 2022.
- Fr. 30'000.- Festival de la Cité 2022 : nouvelle infrastructure durable.
- Fr. 10'000.- Prix Wakker 2011 : distinction de l'Ouest 2022.
- Fr. 10'000.- Destiny Festival country 2022.
- Fr. 7'000.- Festival de musique Saint-Sulpice 2022.
- Fr. 200'000.- Tour de France cycliste 2022 : étape arrivée à Lausanne.
- Fr. 100'000.- Festival Label Suisse 2022.

- Fr. 50'000.- Tourni féminin WTA - Ladies Open Lausanne. *par année, pendant 3 ans*
- Fr. 5'000.- Festival Blues Rules Crissier 2022.
- Fr. 15'000.- Festival Electrosanne 2022.
- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : Lausanne Montreux Congress (LMC). *par année, pendant 2 ans*
- Fr. 100'000.- Lausanne Tourisme : action de promotion collaborative pour la culture - Plateforme 10.
- Fr. 5'000.- Festival des arts de la rue à St-Sulpice 2022.
- Fr. 300'000.- Lausanne Tourisme : déménagement du bureau d'accueil de la Gare.
- Fr. 30'000.- Bô Noël 2022.
- Fr. 50'000.- Rencontres 7^e art Lausanne 2023.
- Fr. 10'000.- Destiny Festival Country 2023.
- Fr. 15'000.- Cinema CityClub.
- Fr. 10'000.- Week-end musical de Pully 2023.
- Fr. 30'000.- Food Hack Summit 2023.
- Fr. 50'000.- Futur Ouest.
- Fr. 8'000.- Marché de Noël durable 2022, Chavannes-près-Renens.
- Fr. 12'000.- Orchestre symphonique Bande-Son 2023.
- Fr. 8'000.- Festival Blues Rules Crissier 2023.
- Fr. 40'000.- Polymanga (2024-2025-2026). *par édition, pendant 3 ans*
- Fr. 12'500.- Congrès 2023 de la Fédération suisse des associations de médiation (FSM). *(garantie de déficit)*

Outre ces subventions, le FERL a versé en 2022 des soutiens liés à des décisions prises sur des années antérieures. La liste des projets correspondants figure dans les rapports précédents. Pour rappel, le produit de la

taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

En ce qui concerne l'Entente de la Communauté touristique de la région lausannoise, l'année 2022 est marquée par l'entrée en vigueur partielle au 1^{er} janvier 2022 du nouveau Règlement intercommunal sur la taxe de séjour.

Suite à la demande du secteur hôtelier, un deuxième et dernier report des nouvelles dispositions concernant leurs établissements a été décidé lors de la séance du mois de juin. Le nouveau règlement entrera donc pleinement en vigueur le 1^{er} janvier 2024. En ce qui concerne l'élargissement de l'Entente, les Municipalités de Prilly, Renens et Epalinges ont confirmé leur souhait de pouvoir nous rejoindre au 1^{er} janvier 2024. Au mois de septembre, le Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne a quant à lui décidé l'adhésion de la Commune au 1^{er} janvier 2024.

A l'initiative du Président du FERL, M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, des rencontres bilatérales ont été organisées avec les communes membres pour leur proposer de développer une stratégie régionale en termes de tourisme, un volet qui pourrait être mis en œuvre dans le cadre des activités de la Commission.

Cette proposition a reçu un écho très favorable de l'ensemble des membres et il a été décidé d'organiser une première séance consacrée à la stratégie au mois de février 2023.

Sur le plan financier, la situation est saine. Le redémarrage post-covid en matière d'événements a été un peu plus lent que prévu, la dernière vague de la pandémie ayant encore frappé sur le premier trimestre 2022 alors que la fréquentation touristique a repris sur un rythme plus important. Ceci explique qu'il a été possible de soutenir les différents projets adoptés sans avoir recours au prêt « covid » consenti par une large majorité de membres. 2023 verra la première tranche de son remboursement.

Enfin, l'événement marquant de cette année 2022 aura été le passage du Tour de France qui a traversé plusieurs communes de l'Entente pour arriver à Lausanne. Au-delà de l'extraordinaire promotion que les images de la course ont pu apporter à

notre région, ce fut aussi l'occasion de partager un moment de convivialité inoubliable entre les membres de la Commission.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Galerie du Pressoir

Galerie du Pressoir

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



théâtre et jeune public dans l'ouest lausannois

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Conseil des Jeunes d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

MISSION GENERALE DU CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes d'Ecublens (CDJe) est institué sous la forme d'une commission consultative de la Municipalité d'Ecublens. Voir directives :

<https://www.ecublens.ch/images/stories/Greffe/documents/reglements/Directives 2021 06 04 Conseil des jeunes.pdf>

Il permet aux jeunes de débattre sur des questions qui les concernent, d'organiser, de réaliser et de soutenir des projets dans leurs intérêts et ceux de la population. Le Conseil des Jeunes représente un moyen

d'expression politique des jeunes au sein de la Commune. Il entretient un dialogue régulier avec la Municipalité.

Le Secteur jeunesse du Service apporte un soutien administratif aux activités du Conseil des Jeunes.

Il bénéficie également de l'appui du service « jaiunprojet.ch » proposé par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) qui l'accompagne et collabore activement à la préparation et la réalisation de ses différents projets.

Le CDJe figure même en exemple dans le dernier guide pratique « Les jeunes s'engagent », destiné à accompagner les réflexions de jeunes désirant s'engager bénévolement pour amener également leur pierre à l'édifice de la société.

Fonctionnement du Conseil des jeunes

Selon les directives du Conseil des Jeunes revues en partie en 2021, est éligible au Conseil des Jeunes tout habitant de la Commune d'Ecublens entre l'année de ses 15 ans et l'année de ses 25 ans.

Le Conseil des Jeunes est composé de :

- a. l'Assemblée plénière ;
- b. le Bureau ;
- c. les Commissions.

Lors de l'assemblée plénière du 22 septembre 2022 a eu lieu l'élection des membres du nouveau Bureau constitué comme suit :

- Président : Nemanja Momcilovic.
- Secrétaire : Alan Gil.
- Trésorier : Mathéo Nerfin.

ACTIVITES ET PROJETS 2022

Evénementiel

Le CDJe a garanti une présence hebdomadaire à Ecublens plage (les mercredis et samedis en alternance) pour offrir une permanence rassembleuse autour de jeux de société.

Comme l'année précédente, une activité ludique a été organisée dans le but de faire connaître le CDJe et recruter de nouveaux

membres. Cette fois-ci, un karting a été organisé en présence de quatre nouveaux jeunes qui rejoindront peut-être les rangs du CDJe.

Citoyenneté

Soirée jeunes citoyens

C'est à la demande de la Municipalité que nous avons organisé, pour la deuxième année consécutive, en collaboration avec le Secteur jeunesse, la soirée des jeunes citoyens qui s'est déroulée le 14 novembre 2022. Plus de cent jeunes y étaient invités et une quinzaine ont répondu présents à cette soirée destinée à leur faire découvrir les enjeux de la vie citoyenne d'Ecublens.

Dans la continuité de l'édition précédente, nous avons gardé une démarche ludique et originale à cet événement qui se veut plutôt formel. C'est donc à travers un dîner-quizz, sur des questions préparées par les intervenants, que les jeunes ont pu concourir avec, à la clé, des lots exceptionnels.

Nous n'avons reçu que des retours positifs de la part des jeunes, des membres de la Municipalité présents et des intervenantes du Réseau jeunesse vaudois.

Représentation :

Le CDJe a participé aux réunions du Conseil d'établissement et à une réunion du Conseil communal. Il a également pris part à des réflexions portant sur la démarche participative « Epenex Evolue ».

Action de sensibilisation et de prévention

Discriminations dans le milieu scolaire

Nous avons comme projet de récolter des témoignages sur le sexisme afin d'en développer une BD de sensibilisation à l'attention des jeunes.

Les réflexions autour de ce projet nous ont amenés à élargir la thématique pour traiter de toutes discriminations auxquelles les élèves peuvent être confrontés dans leur quotidien.

Nous n'avons pas pu concrétiser ce projet en raison des restrictions sanitaires. Cette année, il n'a pas été possible non plus de réaliser ce projet, en raison de la charge de

travail des membres. C'est pourquoi, il est reconduit pour l'année 2023.

Projet d'aménagement

Le CDJe est un membre actif du groupe de réflexion qui travaille sur la création d'un espace communautaire LowTech en collaboration avec l'EPFL.

La soirée Civic Hack de 2022 nous a permis de récolter des opinions qui ont pu être mises à profit dans le cadre de ce groupe de travail.

Parlement des jeunes – Jeux 2022 (PJ Games)

Les PJ Games sont une compétition sportive entre les Parlements de Jeunes (PJ) de Suisse. Ils sont organisés chaque année par le PJ détenteur de la coupe.

Le CDJe ayant terminé à la première place lors des PJ Games 2021 à Genève, c'était à lui d'accueillir l'édition 2022 à Ecublens.

Cette manifestation a donc réuni une douzaine de membres de différents parlements de jeunes romands durant le week-end des 17 et 18 septembre derniers.

Nous nous sommes alors affrontés dans des activités sportives (course d'orientation, table des géants, parkour, pétanque, etc.) ou ludiques (jeux de cartes), avons partagé des repas ensemble et passé la nuit dans l'abri STPA de la Coquerellaz.

Le vainqueur de cette année est le Parlement des jeunes vaudois, mais c'est le PJ de Nyon qui organisera l'édition 2023.

BILAN

Après deux années de pandémie, il a été difficile de remobiliser des membres quelque peu frustrés par les annulations en série d'événements programmés.

Le départ de certains membres et l'arrivée de nouveaux ont engendré quelques difficultés organisationnelles. Il a ainsi fallu trouver des moments adéquats pour se réunir et retrouver une régularité dans nos réunions.

L'organisation des PJ Games nous a permis de remettre le pied à l'étrier, de consolider nos relations avec les autres parlements et

d'échanger sur nos problématiques et projets respectifs.

La soirée des jeunes citoyens a encore une fois été couronnée de succès et nous sommes heureux de pouvoir jouer ce rôle au sein de la Commune et faciliter ainsi la transition vers l'âge adulte des jeunes ecublennais.

Pour mon second mandat en tant que Président, je sens que je me suis perfectionné dans la coordination d'un parlement de jeunes et suis donc très confiant quant à l'avenir de cette Commission.

Nemanja Momcilovic
Président



Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>



Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Membres

- M. Germain Schaffner
Conseiller municipal
- Héloïse Calame
Députée à l'intégration, secrétaire
- M. Pierre Gendreau-Héty
Communauté québécoise, représentant au Conseil d'établissement
- M. Steve Renggli
Député Jeunesse, responsable du Centre de jeunes d'Ecublens
- M. Mathias Wenger
Travailleur social de proximité
- Mme Dominique Tenthorey
Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice
- Mme Inès Bortis
Représentante comité EVAM
- M. Moïse Balokok
Communauté africaine
- Mme Silvia Baratech
Communauté valencienne
- Mme Claudine Breider
Communauté française
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Ugras Güzel
Communauté turque
- M. Carlos Martinez
Communauté espagnole
- Mme Theresa Montmany
Communauté catalane
- Mme Marie Thüler
Communauté russe
- M. Jean Timba Bema
Communauté camerounaise
- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne

Vie de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE)

Au cours de cette année, la CIESEE s'est réunie à trois reprises en séance plénière. Des rencontres en comités réduits ont aussi eu lieu, par exemple un souper avec les tenants des stands pour aborder les sujets importants qui entourent la Fête interculturelle ou pour décorer une fenêtre de l'Avent dans le cadre du calendrier organisé par la Paroisse.

Aucun changement parmi les membres n'a eu lieu au cours de l'année 2022.

M. Pierre Gendreau-Héty a remplacé M. Moïse Balokok en tant que représentant de la CIESEE au Conseil d'établissement.

Soirée culturelle sur la migration italienne

Le vendredi 11 mars 2022, à la Grande salle du Motty, la CIESEE a organisé une soirée autour d'une partie de l'exposition « Les 150 ans de l'immigration italienne » du Musée historique de Lausanne.



Deux personnalités étaient invitées pour échanger avec la population à cette occasion :

- La Conseillère nationale Ada Marra, auteure de l'ouvrage « Tu parles bien français pour une Italienne », très connue pour son engagement en faveur de la protection des personnes en situation de vulnérabilité, a partagé son expérience de la notion de citoyenneté et de l'état actuel en Suisse.
- M. Michele Scala, Président de la Colonia libera italiana de Lausanne et du Comitato degli Italiani all'Estero des Cantons de Vaud et du Valais et auteur du livre « La migration expliquée à mes élèves », a retracé un fil historique sur l'engagement de la communauté italienne pour les droits humains.

Plus de 80 personnes ont répondu présentes et ont ainsi pu déguster la nourriture sicilienne concoctée par les responsables de la buvette du bâtiment de la place des sports du Croset.

Fête interculturelle sur la place de fête du Pontet

L'année 2022 a marqué la première édition de la Fête interculturelle sur la place de fête du Pontet. La météo était au beau fixe et plus de 2'500 personnes ont participé à l'événement du 21 mai.



©Tiffany Dang

Les associations et communautés qui font vivre la fête au travers des stands de nourriture et des démonstrations de danse et de musique étaient aussi en nombre. Les régions et pays suivants étaient représentés : Vietnam, Portugal, Albanie, Italie, Togo, Macédoine du Nord, Algérie, Turquie et Amérique latine. S'ajoutaient de la musique traditionnelle de Géorgie, du chant Gospel et italien, de la danse latino-américaine, albanaise et macédonienne. L'Association des 55+, les cours de français intensifs des écoles, la responsable de l'accueil familial de jour, le Service des habitants ou le responsable des naturalisations étaient aussi représentés dans les stands pour diffuser de l'information sur leurs activités dans la Ville.



©Tiffany Dang

Le prix de l'intégration a été octroyé, cette année, à l'artiste et enseignante de peinture, Marie Thüler, pour sa participation active à l'espace d'accueil de la CIESEE « Au

P'tit Monde » et pour son implication en faveur des réfugiés du conflit ukrainien en 2022.



©Tiffany Dang

Le groupe d'habitants Action climat Ecublens (ACE) s'est joint au groupe de travail de la Fête interculturelle pour réfléchir à différentes options afin de rendre la fête plus durable. Avec l'aide d'une des membres d'ACE, le groupe de travail de la Fête interculturelle a réalisé une démarche d'auto-évaluation avec l'organisation « Manifestation verte ». Certaines mesures avaient déjà été mises en place, par exemple la vaisselle réutilisable et la fontaine à eau en libre-service, lesquelles ont permis d'obtenir déjà un label « manifestation-verte ».



Le Centre de jeunes d'Ecublens a assuré un soutien dans la gestion des déchets avec l'activité « Coup d'pouce », en plus de l'activité de rallye interculturel dans lequel les jeunes étaient invités à découvrir tous les stands, ainsi qu'un lieu et une phrase qui représentaient leur culture.

Les bénévoles de la CIESEE ont œuvré durant un nombre d'heures significativement supérieur aux éditions précédentes et ont ainsi pris la décision de professionnaliser une partie de l'organisation de la Fête interculturelle, notamment la gestion des déchets.

La fenêtre de l'Avent de la CIESEE – Un sapin multiculturel sur la place François Silvant

En 2022, la Commission a participé aux fenêtres de l'Avent organisées par la Paroisse d'Ecublens. Un des 24 sapins disposés autour de la patinoire durant la période de l'Avent était décoré avec des guirlandes contenant les drapeaux des nationalités les plus représentées dans la Ville.

Un apéritif convivial a été organisé le 13 décembre pour inviter les habitants à découvrir cette décoration.

*Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale, Présidente de la
Commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers de la
Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois (POL) PoOuest

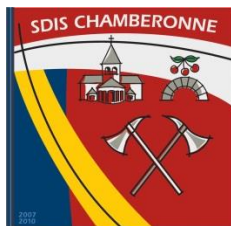


Délégation municipale d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre du Comité de direction.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

2022 a été la cinquième année de mon mandat de Commandant et j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de faire appel à nos mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux tels qu'organisation, effectif, formations, interventions et activités pour résumer et ainsi refléter en quelques pages la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

L'année 2022 a commencé avec une vague de pandémie qui a encore perturbé nos activités du premier trimestre en termes d'organisation. Fort heureusement, nous avons toujours pu répondre présent, tout comme nous l'avons fait en 2021, en terme d'effectif disponible ou de capacité opérationnelle pour assurer nos missions.

La vie du SDIS a rapidement pu reprendre son cours et notre programme d'activités et de formation retrouver son rythme normal le reste de l'année.

La gestion d'un SDIS est équivalente à une PME, outre les formations continues et les interventions, s'ajoutent la gestion administrative, les ressources humaines, le recrutement, la production d'un niveau de formation de qualité, la gestion des plannings de service et des manifestations, les visites de chantier ainsi que des informations et conseils en protection incendie. La liste est longue et non exhaustive mais j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un Etat-

Major et des officiers qui font preuve de grandes compétences, de disponibilité et de flexibilité.

L'Etat-Major et moi-même nous engageons sans cesse pour garantir un environnement sécuritaire de base, d'instiller la motivation et l'esprit d'équipe si précieux au sein du SDIS. Grâce à l'implication, la solidarité et le sérieux de tous les membres du SDIS, nous avons toujours pu répondre présent en termes de capacité logistique et opérationnelle, tout en gardant en tête que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que nous restons tous des sapeurs-pompier volontaires qui accomplissent leurs tâches en complément de leurs activités professionnelles.

La présentation du rapport d'activités est également l'occasion de mettre en lumière des personnes méritantes qui, durant l'année, ont reçu une promotion ou atteint un cap d'ancienneté.

C'est l'heure du bilan, de mettre en balance ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré, mais c'est surtout l'occasion de faire la rétrospective de l'année écoulée et de communiquer sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.

Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2021-2026

- M. Björn Bettex
Municipal, Chavannes-près-Renens
- M. Jean Cavalli
Municipal, Ecublens
- Mme Cécile Theumann / M. René Piller
Municipale et Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Stéphane Jordan
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, Saint-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner, secrétaire

Représentants SDIS depuis le 1^{er} janvier 2018

- Maj. Frédéric Jacot
Commandant du SDIS Chamberonne

- Cap. Cyrille Tille
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence, d'entente entre les 3 Municipaux, est assurée par un tournus. M. Björn Bettex jusqu'au 30 juin et M. Jean Cavalli depuis le 1^{er} juillet 2022.

Mme Cécile Theumann démissionnaire au 28 février, est remplacée par M. René Piller dès le 1^{er} mars.

Etat-Major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau

Officiers

- Plt Christophe Kaeser
- Plt Didier Moser
- Lt Mustafa Aydin
- Lt Xavier Laurent
- Lt Fabrizio Verasani
- Lt Léandre Equey
- Lt Stéphane Jacot.

Administration

- Quartier-Maître (CDI à 60 %) :
Cap. Michel Sartirani

Effectif



Au 1^{er} janvier 2022, l'effectif était de 104 personnes : 24 femmes et 80 hommes

répartis entre 80 sapeurs-pompiers et 24 recrues.

Au 31 décembre 2022, en raison des démissions et des exclusions décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 81 sapeurs-pompiers : 16 femmes et 65 hommes.

La proportion de femmes sapeurs-pompiers reste stable à 19 %.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 24 démissions dont :

- 5 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 5 pour raisons professionnelles.
- 6 pour raisons personnelles ou familiales.
- 8 qui n'ont pas donné suite à leur inscription après le recrutement.

⇒ Graphique évolutif des effectifs de 2009 à 2022 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.

Formation

Organisation de la formation

Les thèmes de formation sont décidés et validés chaque année par l'Etat-Major du SDIS. Ils correspondent aux filières de formation requises et aux missions qui sont attribuées au SDIS. Le responsable de la formation s'appuie sur un pool de 28 formateurs engagés et performants parmi lesquels 5 sont instructeurs fédéraux certifiés (certificat fédéral d'instructeur sapeur-pompier).

Thèmes de formation 2022

- Hydraulique, tuyaux, extinction.
- Sauvetage, échelles.
- Protection respiratoire.
- Spécifiques et techniques (machiniste, sauvetage particulier, caméra thermique, ventilation, canon à eau, transport d'eau, lutte contre inondation).
- Techniques antichute.
- Méthodologie d'instruction.
- Formation continue pour officier / chef d'intervention.
- Formation continue pour sous-officier.
- Formation continue pour chauffeurs poids-lourds.

Ecole de formations de base – EBa (1^{ère} année)

Les nouvelles recrues qui ont effectué leur cours de formation de base (FB 01) de 2 jours auprès du Centre de formation de l'ECA continuent leur apprentissage au sein du SDIS sur les thèmes principaux : lutte contre le feu – sauvetage – échelles – engins (TP, MP, etc.) lors des 5 soirées ponctuées par une soirée d'évaluation et de contrôle des acquis.

Ecole de formations DPS – Efo (2^e année)

Pour la 2^e année de formation, l'accent est donné sur la consolidation des thèmes de base et formation à l'intervention pour les futurs intervenants DPS avec introduction des notions d'autonomie, de précision et de rapidité. Celle-ci est organisée en modules répartis sur 12 soirées avec une évaluation et contrôle des acquis en fin de formation.

Certains sapeurs sont également formés à la base de la protection respiratoire (APRN) et effectuent un cours cantonal ECA PR 01 de 3 jours au Centre de formation de la RAMA.

Formation Détachement de premier secours – DPS

Formation continue technique et spécifique pour les sapeurs-pompiers intervenants visant à maîtriser l'utilisation du matériel d'intervention, l'engagement de la protection respiratoire, et la conduite des véhicules et engins.

Formation spécifique intervention – DPS-X

Chaque année (annulé en 2020 en raison du Covid-19), le SDIS organise une formation extra-muros sur un thème spécifique pour les membres DPS. Cette journée s'est déroulée, pour la deuxième année consécutive, au Centre de formation IFA à Balsthal (SO) où les sapeurs et officiers du SDIS ont pu acquérir ou perfectionner leurs connaissances sur les feux de parking souterrain.

Formation sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et méthodologique liée à leur mission de Chef de groupe, Chef de section ou Chef d'intervention. Les

Chefs d'intervention sont spécialement formés à la tactique de conduite d'interventions.

Cours de formation ECA

Le cursus de formation est établi par l'ECA. Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

21 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 42 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 91 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 273 jours de formation.

Thèmes des cours ECA en 2022 :

- Gestion des relations.
- Formation managériale.
- Rapport administratif des Commandants.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – théorie permis C1.
- Protection respiratoire – perfectionnement.
- Phénomènes thermiques.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – formateur cantonal APR.
- Hydraulique – mousse et mouillant.
- Journée technique des Commandants.
- Journée technique des DPS.
- Journée technique des instructeurs.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Hydraulique – base.
- Cours préposé d'appareil de protection respiratoire.
- Cours préposé à l'entretien du matériel.
- Hydraulique – planification et engagement.
- Protection respiratoire – base.
- Hydraulique – tonne-pompe.
- Cours cadre pour instructeurs (APR, TA, EX, etc.).
- Formation technique feu de parking souterrain.

Diverses gardes et manifestations

Le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité incendie lors de manifestations ou de spectacles dans les différentes salles communales.

Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
 - 5 soirées cinéma
 - 9 personnes pour un total de 36 heures.
- Saint-Sulpice/Ecublens
 - Manifestation « Tour de France 2022 »
 - 11 personnes pour un total de 66 heures.

Manifestation du 1^{er} Août (fête nationale) :

Pour les fêtes du 1^{er} Août organisées par les communes, le SDIS était présent afin de garantir la sécurité du feu patriotique de la Commune de Chavannes-près-Renens et de la Commune d'Ecublens, y compris pour le spectacle qui précédait.

- 11 personnes pour un total de 68 heures.

Interventions



En 2022, le SDIS Chamberonne est intervenu à 143 reprises sur les trois communes.

En comparaison avec 2021, ce ne sont « que » 5 interventions de plus, mais il y a une augmentation significative pour Ecublens et pour Chavannes-près-Renens, dans les domaines des feux, des inondations et des assistances à personnes notamment. Les alarmes automatiques sont, elles, en légère diminution.

Répartition des alarmes par commune :

Chavannes :
36



Ecublens :
83



St-Sulpice :
24



⇒ Graphiques illustrant les 143 alarmes, voir à la fin du chapitre.

Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule est actif dans la période du 1^{er} juin au 30 août. Il est déclenché par la Préfecture selon les conditions climatiques. Cette année, il a été déclenché à 2 reprises, le 17 juin et le 19 juillet, où le SDIS Chamberonne, en collaboration avec les Samaritains d'Ecublens et la PC ROL, a effectué des visites de contrôle.

Matériel

Deux lundis par mois, à l'exception des vacances d'été, la section technique effectue la gestion des équipements personnels, l'entretien et le suivi des véhicules, ainsi que l'entretien courant de tout le matériel d'intervention des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- 1 machine pour laver les tuyaux.
- 3 caméras thermiques de poche Seek.
- 1 set d'extinction type « Feu de forêt ».
- 1 système de mouflage 60 m (démultiplicateur de traction).
- Un complément de matériel antichute (anneaux cousus, mousquetons).
- Matériel de papeterie pour l'instruction.

L'ECA a procédé à l'entretien et au remplacement suivant :

- Distribution de nouvelles tenues d'intervention feu et technique.
- Entretien courant des véhicules et du matériel APR.

- Remplacement et échange de matériel d'intervention usé ou défectueux.
- Fourniture de matériel spécifique pour des missions de sauvetage.
- Fourniture de matériel divers d'entretien et de désinfection.

Véhicules

Pas de changement, ni d'amélioration significative en 2022.



Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

- Caserne 1 (Ecublens) :
 - Evaluation et test des recrues.
 - Exercices DPS / Efo.
 - Cours de cadres SOF.
 - Cours de cadres OF.
 - Exercices Chef d'intervention (officiers).
 - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
 - Siège administratif du SDIS Chamberonne.
 - Bureau du Commandant.
 - Séances de la CCF.
 - Séances EM.
 - Séances OF.
 - Soirée de recrutement.
 - Soirée d'information et équipement des recrues.
 - Exercices EBa.
 - Exercices APR.
 - Rétablissements APR après exercices et interventions.
 - Stockage et gestion des EPI.

- Caserne 3 (Saint-Sulpice) :
 - Dépôt pour les engins divers tels que motopompe, module éclairage, module événement naturel, chariot échelles, remorques tuyaux, matériels divers, ainsi que la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

Les travaux de transformation de la caserne d'Ecublens, en vue d'en améliorer l'ergonomie et le confort, commencés en 2021, se sont terminés tout début 2022.

Diverses activités

En raison de la pandémie toujours active en début d'année, nous avons dû supprimer une séance EM, ainsi que le rapport annuel du SDIS, et déplacer des activités à d'autres dates. Nous avons tout de même, à partir de mi-mars, pu effectuer l'ensemble de notre programme.

Les plus importantes :

- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2022.
- Réorganisation des groupes DPS pour l'instruction.
- Soirée des promotions et nominations.
- Formation technique d'une partie du personnel DPS sur les feux de parking souterrain.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Continuité de l'activité physique par des activités en piscine ou course à pied.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assurer le suivi de la formation des sections DPS et EBa.
- Assurer le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS.
- Service de piquet de sécurité lors du Tour de France à Lausanne.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice.

Objectifs 2022

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Garantir un officier Chef d'intervention 24/24 - 7/7.
- Assurer un officier de direction en tout temps.
- Maintenir un haut niveau de formation dans les exercices EBa, EFo, DPS et APR pour tous les sapeurs-pompiers.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget du SDIS.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :

- Maintenir la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun à tous les échelons hiérarchiques.
- Surveillance des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

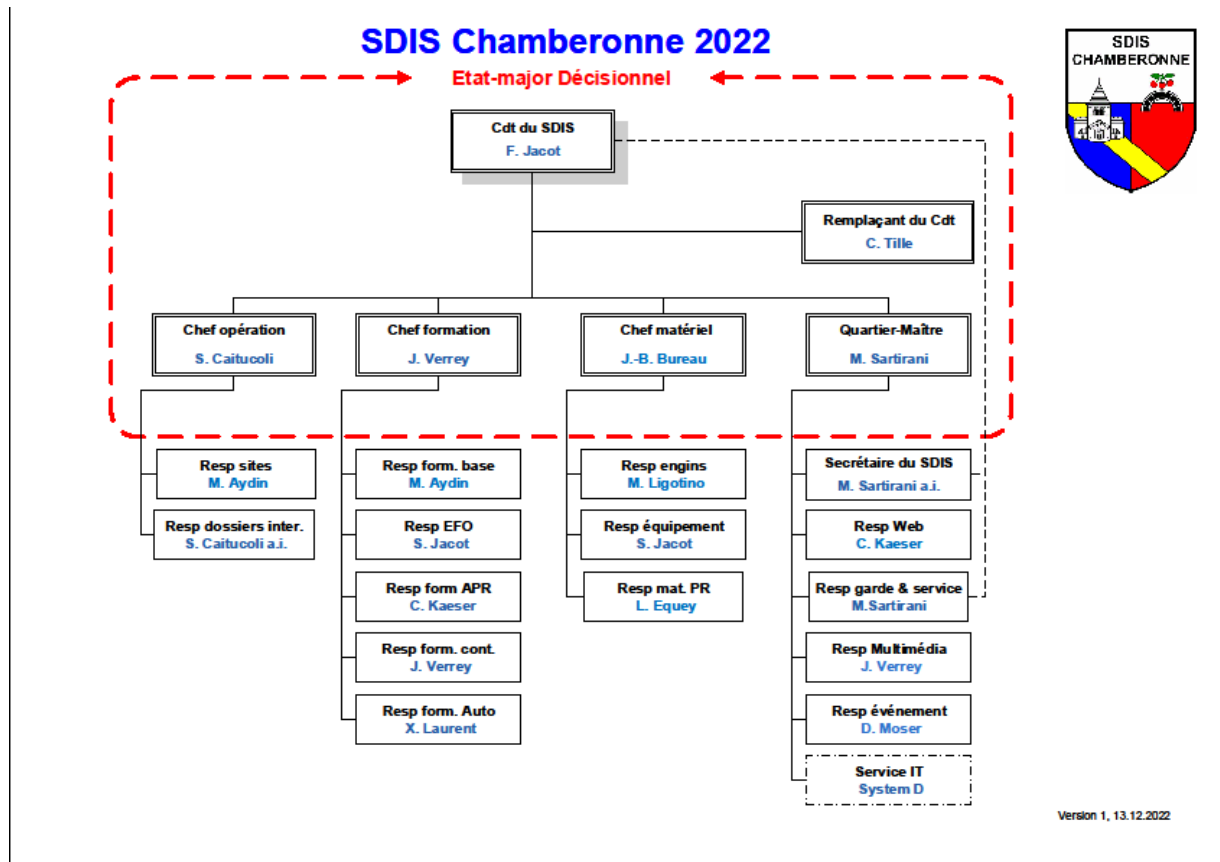
Conclusions

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-Major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette année 2022, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

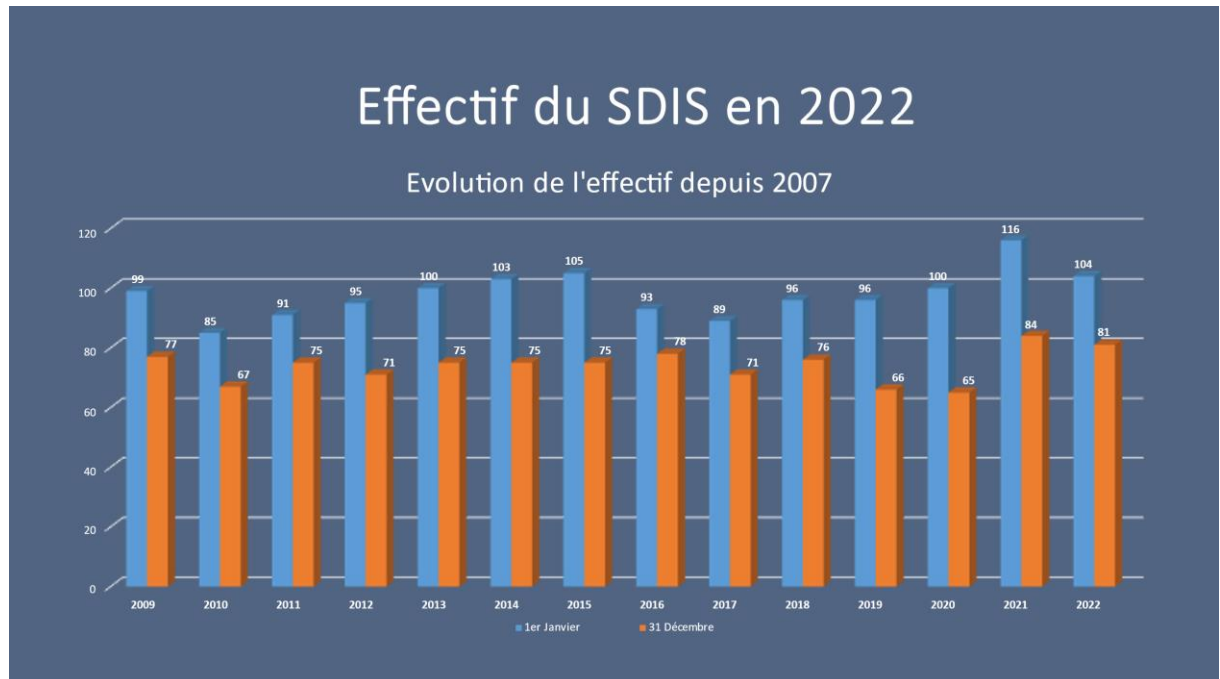
*Le Commandant
Maj Frédéric Jacot*



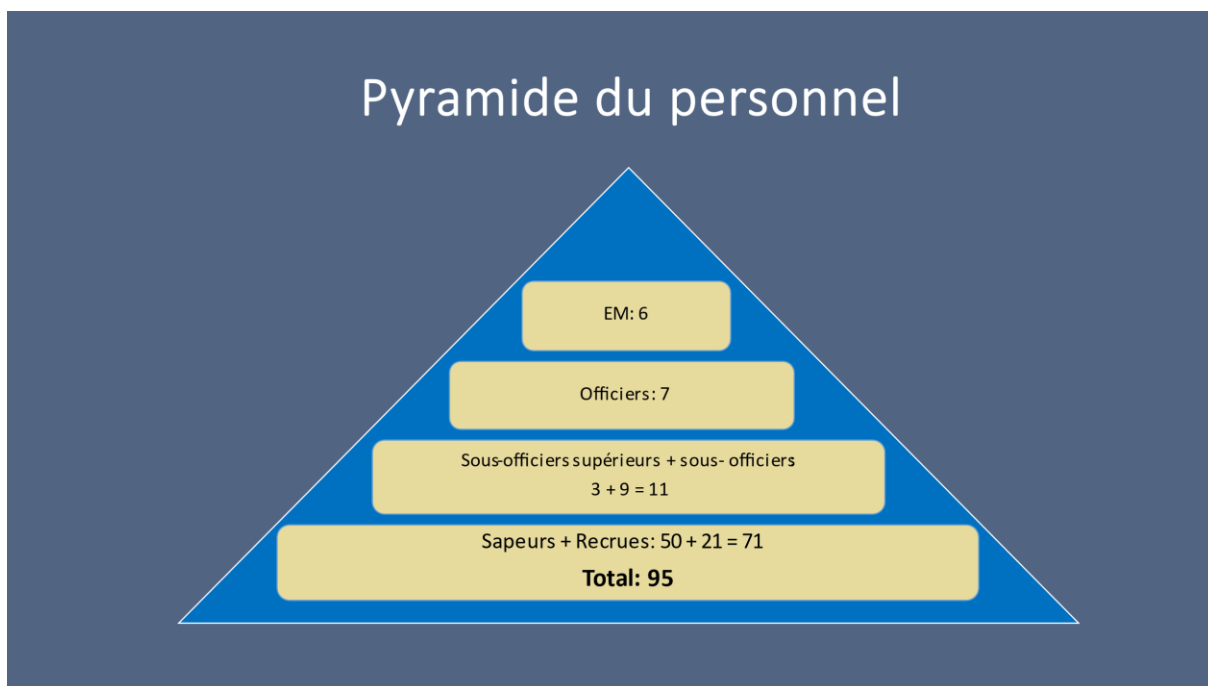
Organigramme



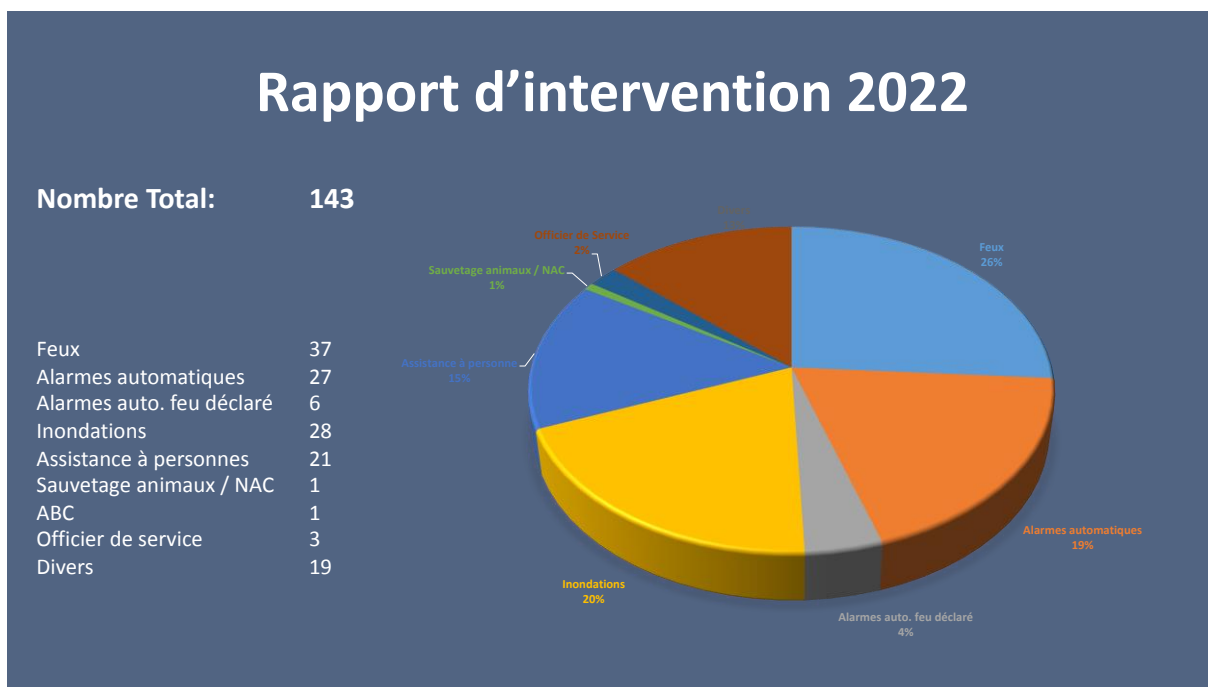
Graphique évolutif des effectifs de 2009 à 2022



Pyramide du personnel



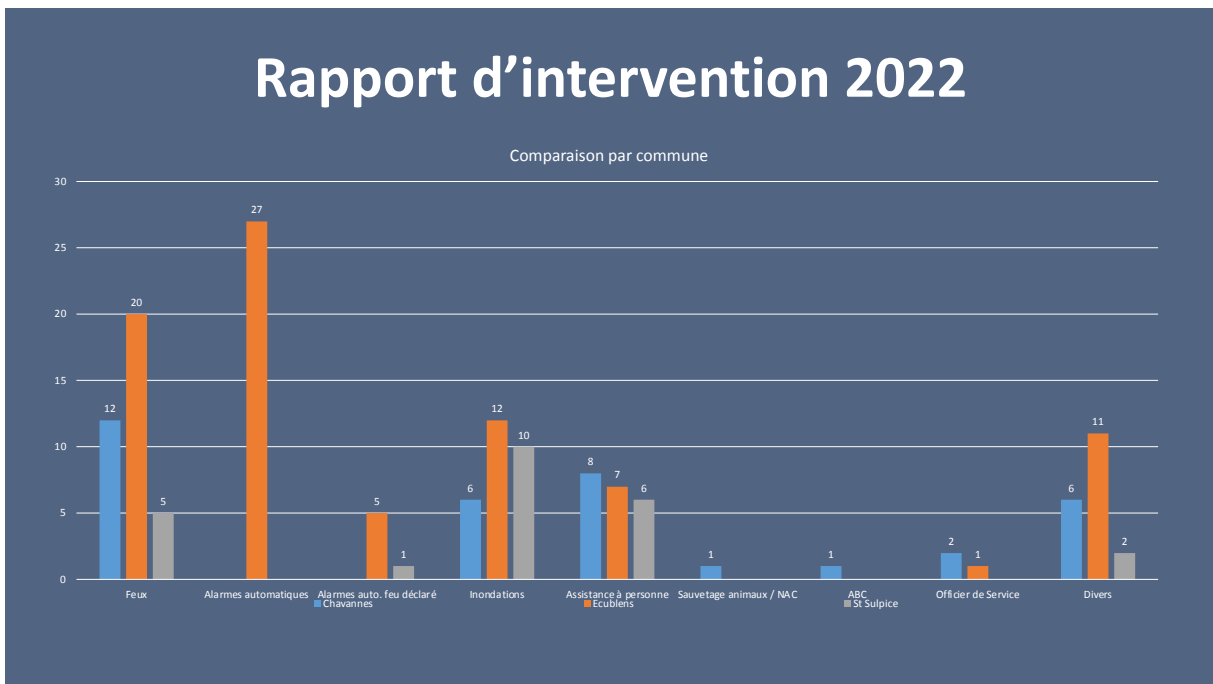
Répartition par type d'alarme



En 2022, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'intervention en légère augmentation par rapport aux cinq années précédentes :



Types et nombres des alarmes par commune



Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport complet sur :

<https://www.pcirol.ch/liens>



Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégation municipale d'Ecublens à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

- MM. Jean Cavalli (Vice-Président du comité de direction) et M. Germain Schaffner (Conseil intercommunal).

Délégués du Conseil communal :

- Mme Maité Perez Chevallaz, MM. Vanco Atanasov et Pierre Chapuisat (suppléant).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>



EPFL Innovation Park



Délégué municipal d'Ecublens :

M. Jean Cavalli, Membre du Conseil de fondation.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>



Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :

MM. Christian Maeder, Syndic (Vice-Président) et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>



Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).

- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Coproj PP1, Groupe décisionnel Urbanisme – Vice-Président et Groupe décisionnel Mobilité.

Consultez le rapport sur :
<https://ouest-lausannois.ch/bilansdactivites/>

♦ ♦ ♦ ♦

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2022>

♦ ♦ ♦ ♦

Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



M. Christian Maeder, Représentant des Communes de Chavannes-près-Renens, Renens et Ecublens au Conseil d'administration et M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal, délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration.

Consultez le rapport complet sur :
<https://rapportannuel.tl.ch/>

♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Germain Schaffner, délégué municipal.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.valorsa.ch/fr/40/documents#rapports-annuels>

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens/VD, le 6 avril 2023
102.02 – PB/sm

Document imprimé en 82 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens

Explications des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange
AI	Assurance invalidité
AJESOL	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APR	Appareil de protection respiratoire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducative
AVIVO	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
BI	Bureau intermunicipal
Cap.	Capitaine
CAU	Commission d'architecture et d'urbanisme
CCF	Commission consultative du feu
CCVIDIS	Comité de coordination du projet VIDIS
CDAP	Cour de droit administratif et public
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDJ	Centre de jeunes
CDJE	Conseil des jeunes d'Ecublens
Cdt	Commandant
CE	Crédit d'étude
CEF	Conseiller école-famille
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CISEEE	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
CMS	Centre médico-social
COGES	Commission de gestion
COH	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
CSCE	Centre socioculturel d'Ecublens
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
CTC	Centre technique communal
CVE	Centre de vie infantine
DDP	Droits distincts et permanents
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DPS	Détachement de premiers secours
EBa	Ecole de formation de base
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
Ecucad	Chauffage à distance du Croset
EERV	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
Efo	Ecole de formation
EFRE	Entraide familiale de Renens et environs

EGID	Identificateur fédéral de bâtiment
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EP	Eclairage public
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPFZ	Ecole polytechnique fédérale de Zurich
EPI	Equipement de protection individuel
EPT	Equivalent plein temps
ERM	Epuration de la région morgienne
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
EWID	Identificateur fédéral de logement
EX	Formation hydraulique
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FERL	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
FLS	Fédération des ludothèques suisses
FOAD	Formation ouverte à distance
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GED	Gestion électronique des documents
GT	Groupe technique ou groupe de travail
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud
HFC	Hybride fibre coaxial
HT	Hors taxes
IFA	Interkantonales Feuerwehr-Ausbildungszentrum
ISJM	Institut suisse jeunesse et médias
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
Lt	Lieutenant
Maj.	Major
Mb/s.	Mégabit par seconde
MBC	Transports de la Région Morges – Bière – Cossonay
MP	Motopompe
MSST	Appel à des médecins et autres spécialistes de la sécurité au travail
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OF	Officiers
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
ORP	Office régional de placement
PA	Plan d'affectation
PACom	Plan d'affectation communal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PC ROL	Protection civile région Ouest lausannois
PDI	Plan directeur intercommunal
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PJ	Parlement des jeunes
PIB	Produit intérieur brut
Plt	Premier-lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
POL	Police Ouest lausannois
PolOuest	Police Ouest lausannois

Profil « B »	Formation initiale de base (apprentissage d'employé/e de commerce)
Profil « E »	Formation initiale élargie (apprentissage d'employé/e de commerce)
RC	Route cantonale
RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
RLATC	Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
SASP	Service des activités scolaires et parascolaires
SBED	Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SIE SA	Service intercommunal des énergies SA
SIT	Système d'information du territoire
SOF	Sous-officiers
SPOP	Service de la population
SST	Santé et sécurité au travail
STEP	Station d'épuration
STPA	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
STPE	Service des travaux publics et de l'environnement
SU	Service de l'urbanisme
TA	Technique d'aide à l'engagement
TL	Transports publics de la région lausannoise
TP	Tonne-pompe
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIL	Université de Lausanne
USL	Union des sociétés locales
VEV	Voirie et espaces verts
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours
VSS	Normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports





Légendes des photos de la page de garde

- Réfection du Pont Rouge
- Fête nationale
- Ecublens Plage
- Nouveau bâtiment de la place des sports du Croset

© photos Ville d'Ecublens, Yoann Roig, Christophe Giordani et David Boraley

